



Concours du second degré

Rapport de jury

Concours : AGREGATION EXTERNE

Section : Allemand

Session 2014

Rapport de jury présenté par :

Alain MUZELLE
Professeur des Universités

COMPOSITION DU JURY.

M. Alain MUZELLE, professeur des universités, académie de Nancy-Metz□ , président

M. Alain COZIC, professeur des universités, académie de Toulouse, vice-président

Madame Stéphanie BENOIST, maître de conférences, académie de Dijon

Madame Martine BENOIT, professeur des universités, académie de Lille

M. Thomas BUFFET, professeur agrégé de classes préparatoires, académie de Paris□

Madame Delphine CHOFFAT, maître de conférences, académie de Nantes

M. Marc CLUET, professeur des universités, académie de Strasbourg

Monsieur Gilles DARRAS, maître de conférences, université de Paris

Madame Isabelle DEYGOUT, professeur agrégé de classes préparatoires, académie de Paris

Madame Lucrèce FRIESS, maître de conférences, académie de Paris

Madame Sylvie GRIMM-HAMEN, maître de conférences, académie de Nancy-Metz

Madame Anne LARRORY-WUNDER, maître de conférences, académie de Paris

M. Michel LEFEVRE, professeur des universités, académie de Montpellier□

M. Richard LE ROUX, professeur agrégé de classes préparatoires, académie de Rennes

Madame Dorothée MERCHIERS, professeur des universités, académie de Montpellier

Madame Delphine PASQUES, maître de conférences, académie de Paris

M. Xavier POIROT, professeur agrégé de classes préparatoires, académie de Nancy-Metz

Madame Dorothée ROTHENBUSCH, professeur agrégé, académie de Créteil

M. Frédéric TEINTURIER, maître de conférences, académie de Nancy-Metz

MAQUETTE DU CONCOURS

Conformément aux dispositions publiées dans le JOEN du 6 janvier 2010 concernant les concours de recrutement, arrêté du 28 décembre 2009 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours de l'agrégation, NOR: MENH0931284A (consultables sur www.education.gouv.fr), les épreuves et les coefficients s'établissent comme suit :

EPREUVES ECRITES :

Composition en langue allemande : durée 7 heures, coefficient 4

Traduction (version et thème) : durée 6 heures, coefficient 4

Composition en langue française : durée 7 heures, coefficient 4

Total des coefficients : 12

EPREUVES ORALES :

Explication de texte : préparation 2 heures, présentation 30 minutes, discussion 15 minutes, coefficient 4

Version - grammaire : préparation 1 heure, présentation 30 minutes + 10 minutes, discussion 2 X 10 minutes, coefficient 3

Thème – « Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable » : préparation 30 minutes, présentation 20 minutes + 10 minutes, discussion 2 X 10 minutes, coefficient 3

Exposé en langue française : préparation 4 heures, présentation 30 minutes, discussion 10 minutes, coefficient 4

Total des coefficients : 14

Nota bene : exception faite des options et de l'épreuve de grammaire, réservées aux épreuves orales, toutes les questions publiées au BOEN sont susceptibles de faire l'objet de sujets d'écrit et d'oral (compositions, explication de texte exposé en langue française).

INTRODUCTION

Le concours 2014, quatrième et dernière session dont le Vice-Président, Alain Cozic, et moi-même avons la charge, s'est déroulé selon des modalités identiques à celles de l'année précédente, l'épreuve « Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable », greffée sur celle de thème oral en 2011, étant devenue désormais une épreuve orale comme les autres.

Quelques remarques générales tout d'abord. La remontée du nombre des inscriptions enregistrée depuis 2010 s'est arrêtée en 2014, ce qui n'est pas encore trop inquiétant (256 en 2009, 306 en 2010, 356 en 2011, 368 en 2012, 453 en 2013, 425 en 2014). En effet, le nombre des candidats ayant effectivement passé les écrits tout en restant assez bas par rapport au nombre d'inscrits, est en augmentation significative d'une année sur l'autre (260 candidats non éliminés sur 425, soit 61% des inscrits, alors que l'an dernier le nombre des candidats non éliminés était de 212 sur 453, soit 46,8% des inscrits). En outre, si le nombre de candidats déjà en poste dans l'Education nationale reste encore élevé, la situation s'est révélée moins critique que l'an dernier car le nombre des étudiants admissibles a remonté (*cf.* plus bas), de telle sorte que les oraux, cette session, ressemblaient davantage à ce qu'ils n'auraient jamais dû cesser d'être, à savoir un concours destiné *a priori* à recruter de nouveaux enseignants. Répétons le, il ne s'agit pas pour nous de déplorer la présence à l'écrit et à l'oral d'enseignants dont la compétence et la légitimité ne sauraient être mises en cause. Mais outre qu'il existe par ailleurs une agrégation interne qui leur est destinée à eux seuls, la situation de la discipline continue à rester problématique puisque le

renouvellement souhaitable des générations n'est toujours que partiellement assuré. Il serait donc souhaitable que les années à venir voient se confirmer de manière encore plus manifeste le retour des jeunes candidats.

Le nombre des copies à corriger, déjà relativement peu élevé le premier jour d'épreuve, comme les années précédentes, mais à un degré moindre peut-être, était encore plus faible le dernier jour, ce qui s'explique par le fait que l'épreuve de dissertation allemande a découragé quelques candidats : de 267 au départ, les candidats à composer n'étaient plus que 260 pour l'épreuve de dissertation française. Aucun candidat n'ayant été éliminé pour avoir rendu copie blanche à cette dernière épreuve, 61% des inscrits ont donc été classés comme annoncé plus haut (contre 46,80% l'an dernier). 138 candidats ont été déclarés admissibles : la proportion des candidats admis à se présenter aux épreuves orales rapportée à ceux qui ont rendu une copie à l'ensemble des épreuves écrites représente ainsi 53,08%. La barre d'admissibilité a été fixée à 50 points, soit une moyenne de 04,17 sur 20 (pour un total de 12 points de coefficients). Une nouvelle augmentation du nombre des postes mis au concours (70 cette année contre 65 en 2013) a conduit le jury cette année encore, s'il ne voulait pas limiter le nombre des admissibles et réduire la signification de l'oral, à ne pas éliminer d'entrée des candidats dont la moyenne des notes était certes manifestement faible. Notons néanmoins que le dernier admissible de l'an dernier, classé 124^{ème}, avait une moyenne de 04/20 alors que le 124^{ème} de cette année a une moyenne de 04,67/20, ce qui permet de penser que le niveau des candidats était meilleur cette session.

Sur les 138 candidats pouvant passer les oraux, 121 seulement ont participé aux épreuves, soit 87,68% des admissibles. Treize candidats, déclarés admis entre temps à l'agrégation interne, ont renoncé à poursuivre le concours, une décision qui apparaît assez logique. En revanche, une candidate a déclaré forfait dès le premier jour des épreuves pour n'avoir pas préparé la question sur laquelle elle allait être interrogée, et trois ont renoncé pour raisons personnelles à se présenter à l'oral, sans toujours prévenir le jury de leur désistement. Sur ce dernier point nous reprendrons une fois de plus à notre compte les propos de notre collègue qui présidait le jury en 2010 : une telle attitude n'est vraiment pas acceptable. On continue en effet de s'interroger sur les motivations qui conduisent certains candidats à s'inscrire au concours pour finalement renoncer sans une raison vraiment recevable à aller jusqu'au bout de leur entreprise alors qu'ils en ont la possibilité. Nombreux sont les candidats qui aimeraient faire concrètement l'expérience des épreuves orales pour mieux se préparer l'année suivante. Certes, les universités où le concours est encore préparé organisent chaque année des colles pour exercer au mieux les agrégatifs – et nous saluons les efforts que font les préparateurs dans ce cadre. Mais quelle que soit leur bonne

volonté, ils ne peuvent recréer hors contexte les conditions réelles du concours. En outre, il ne faut jamais oublier que nul ne peut connaître son classement à l'issue de l'admissibilité. Renoncer à une telle chance après avoir fourni le travail nécessaire à l'admissibilité est donc une attitude qui manque de cohérence.

Il importe de rappeler aux candidats décidés à se représenter que le jury n'a pas de mémoire. La mauvaise prestation d'une année n'aura donc aucune incidence sur la notation de l'année suivante. Lors de l'exposé que nous faisons pour accueillir chaque nouvelle série d'admissibles, nous soulignons bien que le jury note des performances, non des candidats. Si vos performances d'écrit vous ont valu l'admissibilité, profitez de l'opportunité qui vous est offerte et donnez le meilleur de vous-même durant les quatre jours que durent désormais les épreuves orales.

La moyenne de l'ensemble des candidats qui ont participé aux écrits et aux oraux est de 07,88 (205 points) et celle des reçus de 09,60 (249,58 points). Tous les postes ayant été pourvus, 57,85 % des admissibles non éliminés, soit 70 sur 121, ont été déclarés admis. La barre d'admission, dictée par le nombre des postes mis en concours, a été fixée à 179,50 points, ce qui correspond à une moyenne de 06,90/20.

Si l'on ne prend en compte que les notes de l'oral, la moyenne générale des candidats qui ont passé ces épreuves, qu'ils soient admis ou non, est de 09,56 (133,84 points) ; celle des candidats admis est de 11,15 (soit 156,10 points pour 14 points de coefficients).

Ces premières statistiques confirment objectivement l'impression ressentie par les membres des différentes commissions tout au long de l'oral : le niveau des candidats cette année était encore meilleur que celui de l'an dernier, même si les performances des premiers reçus restent quelque peu en retrait par rapport à celle des premiers reçus des années précédentes. Un constat général dont nous ne pouvons cependant que nous réjouir, bien sûr, et qui explique que nous n'ayons eu aucune hésitation à attribuer tous les postes mis au concours.

Étaient admissibles 113 femmes (soit 81,88 %) et 25 hommes (soit 18,12 %). Ont été déclarés admis 53 femmes (soit 75,71 %) et 17 hommes (soit 24,29 %). Classés selon leur origine professionnelle, on comptait parmi les admissibles 11 élèves des ENS, 14 titulaires de l'enseignement secondaire qui venaient d'être reçus à l'agrégation interne, 42 étudiants, 4 maîtres auxiliaires, 4 enseignants stagiaires du second degré et 49 professeurs certifiés. On retrouve sur la liste des admis les 11 élèves des ENS, 1 des agrégés internes de cette année, 28 étudiants, 3 des 4

maîtres auxiliaires, un des enseignants stagiaires du second degré et 23 professeurs certifiés. De tels résultats confirment l'importance d'une bonne connaissance du programme et d'une véritable préparation technique aux épreuves orales. On remarque en effet qu'au-delà de la réussite, prévisible, de tous les normaliens, 66,67 % des étudiants admissibles ont été finalement admis, alors que le pourcentage de réussite parmi les certifiés qui ont passé l'oral tombe à 46,94 %. Nous allons y revenir.

Comme les années précédentes, le maintien des questions sur deux ans, visant à encourager les candidats recalés à se représenter, n'a nullement défavorisé les primo-candidats car les chances s'équilibrent. Aussi ne pouvons-nous que conseiller aux candidats de lire avec attention le présent rapport et de tirer profit, concernant le fond, des passages qui, s'appliquant aux questions restant inscrites au programme de 2015, conservent toute leur pertinence pour la session prochaine.

Il est certain que l'année de préparation au concours exige des inscrits un investissement de travail important. Puisque la barre d'admissibilité est moins sélective qu'auparavant, s'inscrire "pour voir" c'est risquer de s'exposer, si l'on est admissible, à de fortes déceptions durant les journées d'oral : ces épreuves ne s'improvisent pas et doivent se préparer bien avant la publication des résultats de l'écrit. Même avec le maintien de questions sur deux ans le programme reste chargé et le candidat doit lutter contre la tentation de négliger des aspects qui ne lui sembleraient pas prioritaires alors qu'ils sont pourtant payants tant à l'écrit qu'à l'oral. Est-il nécessaire de rappeler que le candidat qui refuse de passer une épreuve se voit automatiquement éliminé du concours. Aussi contraignant que puisse être ce nécessaire travail d'apprentissage technique et de mémorisation, on ne saurait sous-estimer l'importance d'une telle année : pour fastidieux qu'il puisse paraître à certains qui parlent avec dédain de bachotage, l'entraînement régulier et rigoureux qu'impose la préparation d'un tel concours crée chez le candidat des réflexes de travail dont il tirera bénéfice durant toute sa vie professionnelle.

Les exigences du concours dictent la manière de le préparer. Plusieurs remarques en découlent : nous reprendrons cette dernière année encore les désormais traditionnels dix commandements de l'agrégation d'allemand, tant il est vrai que ce concours se place sous le signe de l'exigence, et de la continuité par-delà les réformes :

1. Séjourner dans un pays de langue allemande, lire des livres et des journaux en allemand, mais aussi en français, écouter la radio ou regarder la télévision française et allemande... autant d'activités utiles, voire nécessaires à un candidat à l'agrégation d'allemand. En effet, pour les francophones comme pour les germanophones, il est fondamental d'approfondir la maîtrise des

deux langues et de les pratiquer toutes deux avec naturel. Enseigner une langue n'est certes pas la seule fonction d'un professeur d'allemand, loin de là, mais il est évident qu'on attend d'abord de lui qu'il en transmette la connaissance à ses élèves, qu'il leur en fasse acquérir les mécanismes, etc. Quelle que soit l'épreuve, le jury se doit donc d'être particulièrement attentif à la correction linguistique des prestations qu'il a pour mission d'évaluer. L'aptitude à parler en allemand avec exactitude, aisance et élégance se démontre dans tous les exercices qui sont proposés au concours — c'est pourquoi le candidat doit veiller, non seulement à s'exprimer correctement, ce qui est la moindre des choses, mais aussi, lors des épreuves écrites comme des épreuves orales, à adapter son niveau de langue à son public et à celui du texte qu'on lui demande de traduire.

2. Que les candidats préfèrent telle question à telle autre peut certes se comprendre. Il n'en reste pas moins vrai que ce n'est pas toujours sur les questions que l'on a eu le plus de plaisir à étudier que l'on réalise ses meilleures performances. Et comme le programme constitue un tout et que chaque question est susceptible de faire l'objet de sujets d'écrit ou d'oral, il est essentiel de ne faire aucune impasse. Par contre, l'option, elle, ne doit jamais faire l'objet d'un choix par défaut. Le jury s'efforce autant que possible d'établir un équilibre entre les options A, littérature, B, civilisation ou C, linguistique. Ces options ont pour objet de familiariser le candidat avec une question particulière de la spécialité et elles sont aussi une invitation à réfléchir aux spécificités de la démarche intellectuelle qu'implique chacune d'entre elles. Il est donc important qu'à l'heure du choix le candidat se laisse guider par ses préférences et ses centres d'intérêt. Et ceci d'autant plus qu'il sera nécessairement interrogé sur cette question à l'oral, soit en explication, soit en leçon. Globalement, cette année encore, les moyennes des notes attribuées dans chacune des options sont demeurées voisines. Il reste cependant quelques admissibles dont le manque de conviction et de connaissances a incité les membres du jury à se demander cette année encore pourquoi ils avaient choisi précisément cette option.

3. C'est commettre une grave erreur tactique et intellectuelle que de réserver pour la période qui suit les épreuves d'admissibilité l'étude d'une question de tronc commun dont on juge qu'elle a peu de chances de sortir à l'écrit. D'une part, on prend un grand risque à jouer son année sur de semblables présupposés puisqu'il n'y a aucune question qui *a priori* ne saurait fournir de sujet pour l'écrit. D'autre part, chacun sait que les semaines qui suivent les épreuves écrites ne sont pas celles pendant lesquelles le travail est le plus efficace — *a fortiori* lorsqu'il s'agit de découvrir une question. Ce qui est vrai pour les questions à préparer déjà pour l'écrit l'est tout autant pour celles qui sont uniquement réservées à l'oral. Il est alors un peu tard pour espérer assimiler en profondeur la somme des informations qui permettront de faire une bonne prestation.

4. Chaque année circulent des bruits et des rumeurs concernant les sujets de l'écrit. De telles rumeurs sont sans aucun fondement puisque les membres du jury eux-mêmes ne savent pas quelles questions seront retenues pour les deux dissertations. Plusieurs dizaines de sujets de composition et de textes de traduction divers sont évoqués lors de la réunion préparatoire, parmi lesquelles le président et le vice-président sont les seuls à choisir. En outre, ils déposent au ministère deux sujets par épreuve, le second étant destiné à servir de sujet de secours. Enfin, qu'un sujet porte sur une question à l'écrit de l'agrégation interne n'interdit nullement que cette même question puisse être aussi proposée à l'externe.

5. Le jury a pour mission de vérifier que les candidats ont assimilé un nombre important de connaissances, mais aussi qu'ils sont capables de mettre leur savoir au service d'une démarche intellectuelle. Ainsi les deux dissertations de l'écrit ne doivent en aucun cas se limiter à un étalage de choses apprises. Une telle démarche conduit en réalité à inverser le schéma approprié : certes, les connaissances sont indispensables, mais en tant qu'outil de la démonstration, non par ni pour elles-mêmes. Bien les maîtriser doit permettre de les utiliser à bon escient pour fonder une démonstration, ce qui reste l'essentiel de l'exercice, ce sur quoi le candidat sera jugé en priorité. Le sujet proposé est une invitation à une réflexion non pas générale et aléatoire sur la question au programme, mais sur la problématique spécifique qu'il soulève. Cette problématique doit être présente tout au long de la composition, lui servir de fil rouge en quelque sorte. Il faut donc lire attentivement le sujet, qui doit faire l'objet d'une réflexion approfondie avant de passer à la rédaction. La hâte et l'approximation sont toujours mauvaises conseillères et ne permettent pas de traiter convenablement un sujet. Une fois le sujet compris, il convient de construire un travail obéissant à une démarche intellectuelle cohérente et structurée, à une réflexion et à une démonstration. Une dissertation réussie guide son lecteur de la question que constitue l'introduction jusqu'à l'aboutissement que traduit la conclusion.

6. Il est absolument nécessaire de bien connaître les œuvres du programme. Il faut les lire et les relire de près tout au long de l'année de préparation – le rapport rappelle cette vérité chaque année. Quelle que soit la qualité des cours que proposent les préparateurs ou la pertinence des études critiques ou des travaux publiés, ils ne peuvent pas se substituer à la maîtrise individuelle des œuvres, mais doivent la compléter, car c'est bien l'approche personnelle et approfondie des textes qui s'avère la plus fructueuse. Utilisées à bon escient dans une démonstration, les références que le candidat fait aux sources, aux ouvrages du programme, aux discours clés témoignent des choix qui lui propres et ainsi de son aptitude à dissenter, à hiérarchiser les informations et à argumenter.

7. Ni les compositions de l'écrit, ni l'explication de texte, ni l'exposé en langue française, ne supportent l'improvisation, il convient encore une fois de le répéter. Découvrir ces exercices durant l'écrit ou pendant le temps de préparation à l'oral, c'est s'exposer presque inmanquablement à la contre-performance. Aussi est-il indispensable, quelles que soient les conditions dans lesquelles on prépare l'agrégation, de commencer tôt, avant l'année même du concours, à se préparer méthodiquement à la technique de présentation de chacune des épreuves.

8. A la diversité des six questions du programme correspond une diversité des approches. En effet, on n'aborde pas de la même manière l'explication d'un texte ancien, d'un texte littéraire, d'un texte philosophique ou d'un texte de civilisation. En outre, une pensée et une écriture sont tributaires, au moins dans leur expression, des valeurs de leur époque. Aussi faut-il savoir adapter au corpus la lecture que l'on en fait. Cela fait partie de la contextualisation qu'implique toute véritable explication. Dans le même temps, il convient de ne pas inverser la perspective qui doit être celle de l'exercice. Expliquer un texte consiste à partir de ce texte, à le dégager de son contexte, à repérer et commenter sa structure, à mettre en lumière les moyens dont se sert l'auteur pour parvenir à ses fins (car un texte a toujours une finalité qu'il faut définir) et non pas à utiliser le texte pour faire un exposé où l'on cite de temps à autre l'extrait proposé à explication pour étayer son propos. Le texte doit être considéré dans sa spécificité et non devenir le prétexte à un étalage de connaissances générales à propos de son auteur. Un candidat qui durant l'oral « oublie » le texte qu'il est censé interpréter pour mieux se livrer à un exposé n'ayant qu'un rapport lointain avec l'extrait qu'il devrait commenter n'a rien compris à l'exercice.

9. Il est essentiel de se préparer régulièrement, voire quotidiennement, tout au long de l'année, aux épreuves de traduction. Dans ce type d'exercice encore plus qu'ailleurs, l'entraînement joue un rôle fondamental, pour deux raisons : d'une part, il permet de traduire plus vite, donc de garder du temps pour relire ses traductions écrites, et ainsi de mieux dominer ses traductions orales. D'autre part, un traducteur entraîné voit plus rapidement la solution pertinente, il traduit au lieu de transposer, il a le temps de sentir et de restituer le niveau de langue du texte, de mettre directement le verbe au temps qui convient, etc.

Dorénavant, les deux traductions orales donnent lieu à une préparation double dans un temps vraiment très limité : version et grammaire dans un cas, thème et nouvelle épreuve dans l'autre. Cela n'est pas ingérable, des candidats l'ont prouvé cette année encore, mais cela nécessite une préparation « en temps réel » adaptée qui là encore ne s'improvise pas. Le jury attend des candidats qu'ils sachent gérer la durée de la préparation comme celle du temps de parole durant

l'épreuve.

10. Le jury a pour mission de recruter de futurs enseignants, il doit donc aussi être attentif à leur ouverture au monde contemporain. Un candidat ne peut se désintéresser de son époque sous prétexte qu'il prépare un concours. Or le jury a constaté cette année encore à l'occasion des traductions orales que le vocabulaire courant des questions et problèmes d'actualité n'est pas toujours maîtrisé. Il n'est sans doute pas inutile de rappeler la tradition voulant que l'un des deux textes de traduction orale, la version ou le thème, soit un extrait de presse. Il est donc plus que probable d'être confronté à l'un des sujets qui ont animé les débats politiques et/ou économiques de l'année écoulée (au sens large) en Allemagne ou en France. Lire des journaux n'est donc pas un luxe, c'est une nécessité, voire une obligation.

Ultime remarque concernant ce rapport. Son propos est de permettre aux candidats qui préparent ou préparent à nouveau le concours de se présenter dans les meilleures conditions, en pleine connaissance des règles du jeu, et donc des attentes du jury. Il convient de le lire dans cet esprit. Les grilles de notation qui sont données ci-dessous à titre indicatif ne doivent surtout pas être confondues avec la notation d'épreuves d'examens. Dans un examen, le seul critère de succès est l'obtention de la note moyenne générale et le succès d'un candidat n'empêche pas le succès d'un autre. Dans un concours comme l'agrégation, il s'agit de classer les candidats les uns par rapport aux autres (car vu le nombre limité de places disponibles le succès de l'un entraîne l'échec d'un autre) et, si nécessaire, d'attirer l'attention d'un candidat sur des faiblesses rédhibitoires, par certaines notes « signal » (0,25 pour une langue gravement fautive, 0,50 pour un contenu très insuffisant). C'est dans cette perspective qu'il faut interpréter les notes que mentionne ce rapport. Quant au fond de ce rapport, il est inévitable que la partie critique l'emporte sur la partie consacrée aux louanges – il est plus utile d'attirer l'attention de celui qui se prépare au concours de l'année suivante sur les erreurs à ne pas commettre. Néanmoins nous avons eu le plaisir, en 2014 comme les années précédentes, de lire et d'entendre des prestations de fort belle facture qui démontrent que l'agrégation est un concours qui continue à attirer des candidats de grande qualité. Au moment où Alain Cozic et moi nous quittons le jury, nous ne pouvons que souhaiter de voir s'accroître dans les années à venir le redressement que nous avons pu observer ces deux dernières années.

Alain MUZELLE

Président du jury

Alain COZIC

Vice-président du jury

DONNÉES STATISTIQUES 2013

1. Inscrits, présents, admissibles.

Année	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis
2008	303	161	75	40
2009	256	155	74	34
2010	306	167	77	34
2011	356	135	86	40
2012	368	140	102	49
2013	453	212	124	65
2014	425	267	138	70

1. 2. Moyennes

Session	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Premier admissible	15,00	15,17	16,08	17,58	15,66	16,16	15
Dernier admissible	05,17	05,92	05,25	04,67	03,67	04,00	04, 17
Premier admis	15,84	14,04	16,76	16,55	16,33	16,22	13, 83
Dernier admis	08,44	07,76	07,96	06,77	06,08	06,37	06, 90

1. 3. Epreuves d'admissibilité 2014

Epreuves	Présents	Moyenne
Composition en langue allemande	267	03,32
Traduction	263	07,90 (version) 07,03 (thème)
Composition en langue française	260	04,53

1. 4. Epreuves d'admission 2014

Parmi les 138 candidats déclarés admissibles,
 57 avaient choisi l'option A (littérature)
 41 avaient choisi l'option B (civilisation)
 40 avaient choisi l'option C (linguistique)

Epreuves	Présents	Moyenne 2014	Rappel : moyenne 2013
Explication de texte	121	07,14	06,85
Version/Grammaire	121	07,65	07,61
Thème/« Agir... »	121	08,10/15 (Thème) 02,48/5 (« Agir... »)	08,10/15 (Thème) 02,55/5 (« Agir... »)
Exposé en langue française	121	08,90 (options A et B) 07,52 (option C)	08,60 (options A et B) 08,72 (option C)

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

Composition en langue allemande

Rapport présenté par Marc Cluet, Gilles Darras et Frédéric Teinturier

Durée : 7 heures

Sujet :

Lässt sich Schillers Projekt einer ästhetischen Erziehung des Menschen, um mit einem Kritiker zu sprechen, als „Fortsetzung der Revolution mit friedlichen Mitteln“ verstehen ?

Répartition des notes :

16 et plus : 15

12 à 15 : 18

10 à 11 : 13

8 à 9 : 18

6 à 7 : 45

4 à 5 : 13

2 à 3 : 40

0,25 à 1 : 101

Copies blanches : 4

Note la plus basse : 0,25

Note la plus haute : 19

Moyenne des candidats : 4,95 (session 2013 : 3,32 - session 2012 : 3,13 – session 2011 : 4,94 – session 2010 : 4,18 – session 2009 : 4,52)

A la grande satisfaction du jury, la moyenne des notes obtenues cette année sur la question d'histoire des idées est sensiblement plus élevée que celle de l'année dernière et il s'agit en outre de la meilleure moyenne réalisée sur les cinq dernières années pour la composition en langue allemande. La répartition des notes est révélatrice à ce sujet. En effet, non seulement le nombre de très bonnes, voire d'excellentes copies a presque doublé par rapport à l'an dernier, tout comme celui des notes allant de 8 à 9, mais, de manière plus significative encore, un groupe non négligeable de copies (45) se sont vu attribuer les notes de 6 et 7 qui correspondent, précisément, à la barre d'admission de la session 2014. Un grand nombre de copies (près d'un quart) ont donc obtenu une note, sinon honorable, du moins tout à fait passable, attestant à tout le moins une préparation sérieuse et une connaissance élémentaire de l'ouvrage au programme, en dépit de certains défauts de méthode et d'une argumentation lacunaire ou d'une réflexion inaboutie. Le jury, qui tient à saluer les efforts accomplis par les candidats pour se conformer aux règles de l'exercice, a su apprécier comme il se devait les copies qui témoignaient d'une confrontation réellement personnelle au texte à laquelle, rappelons-le, aucun cours ni aucun ouvrage critique ne peut ni ne doit se substituer. Il déplore à cet égard un grand nombre persistant de copies (notées entre 0,25 et 3) sanctionnées soit en raison d'un niveau de langue insuffisant et d'erreurs inadmissibles pour de futurs enseignants, soit en raison d'un hors-sujet caractérisé ou de graves contre-sens sur le texte, soit encore d'un simple « plaquage » d'éléments de cours sans aucun lien ou sans lien *explicité* avec la question posée.

Il est indispensable, en effet, de toujours partir du sujet soumis à la réflexion et non l'inverse, c'est-à-dire de ne pas chercher, en quelque sorte, à le faire entrer de force dans le cadre ou dans le moule des connaissances que l'on possède sur l'ouvrage. Il est tentant, c'est un fait, et peut paraître rassurant de vouloir dire tout ce que l'on sait sur la question au programme dans l'espoir que le jury finisse tant bien que mal par s'y retrouver et retrouver le sujet, c'est-à-dire qu'il opère lui-même le tri entre le bon grain et l'ivraie, mais une telle démarche est vouée à l'échec car l'exercice de la dissertation ne consiste pas, précisément, à relater des faits et à juxtaposer des assertions sur la base d'un cours souvent mal assimilé au demeurant, car il s'agit là d'une pratique dont tout un chacun est foncièrement capable *a priori*, reconnaissons-le, mais qui n'est précisément pas discriminante dans la perspective d'un concours tel que l'agrégation. En revanche, l'aptitude à élaborer une réflexion cohérente, argumentée et articulée autour de quelques idées centrales est donnée à tous les candidats pour peu qu'elle ait fait l'objet, au préalable, d'un entraînement minutieux. La méthode de la dissertation n'a rien d'insurmontable, même sur une question d'histoire des idées (les résultats en hausse de cette année l'attestent

suffisamment), mais c'est une pratique qui ne s'improvise pas et demande un exercice régulier, de préférence en temps limité.

La citation sur laquelle prenait appui le sujet de cette année est empruntée à une question posée par Rolf-Peter Janz dans la rubrique qu'il consacre aux *Lettres sur l'éducation esthétique de l'homme* au sein du *Schiller-Handbuch* (celui de Helmut Koopmann). Elle s'inscrit dans un développement portant sur la théorie esthétique et politique élaborée par Schiller et procède plus particulièrement d'une réflexion sur la quatrième lettre dans laquelle l'auteur, comme le montre Janz, préconise une révolution politique (« *Staatsverwandlung* ») inoffensive (« *unschädlich* »), car fondée sur des principes moraux. Citant ensuite le jugement de Georg Lukács, pour qui l'éducation esthétique de Schiller vise à « réaliser la révolution sans révolution, c'est-à-dire à rendre la révolution superflue », le critique se demande alors (paraphrasant en l'inversant la définition de la guerre par Clausewitz) si la démarche de l'auteur des *Lettres* doit être conçue comme une « poursuite de la révolution par des moyens pacifiques » et apporte un début de réponse à sa question en montrant que si le projet schillérien s'identifie partiellement au moins au projet révolutionnaire dans le rejet de l'absolutisme et revêt ainsi une dimension subversive, il s'en éloigne radicalement, néanmoins, à travers le refus de la violence.

La question posée était suffisamment ouverte et générale dans sa formulation pour ne pas trop contraindre les candidats dans leur réflexion et pour leur permettre, une fois définis les termes du sujet, d'élaborer une argumentation associant, en les articulant, les dimensions politique, morale et esthétique du projet schillérien, réunies dans le concept d'anthropologie, ainsi que l'ont pertinemment montré certaines copies. Il était tout à fait possible d'ouvrir la démonstration sur un rappel du contexte historique dans lequel s'inscrivent les *Lettres*, à condition toutefois que ce rappel ne se borne pas à une simple relation de faits mais soit étroitement corrélé à la problématique, notamment à travers le diagnostic posé par Schiller sur la faillite morale et politique, c'est-à-dire la *dégénération* de la Révolution française, sur le dévoiement de ses valeurs fondatrices, plus généralement sur la crise de la culture moderne. La réflexion pouvait alors, dans un second temps, se centrer sur la notion de « révolution intérieure », en relation étroite avec l'idée de « *régénération* » morale (l'expression apparaît dans la première des lettres à Augustenburg), préalable indispensable à toute « régénération politique » (cf. la lettre à Augustenburg du 13 juillet 1793). Trop peu de candidats, à cet égard, ont noté que cette idée de « révolution » dans l'homme, qui vise la restauration de l'unité et de l'équilibre par l'esthétique, figurait dans le texte même, déclinée par l'auteur à de nombreuses reprises et sous diverses appellations (particulièrement dans la 27^{ème} lettre : « [es bedarf] einer totalen Revolution in seiner ganzen Empfindungsweise » [...] « *Umwälzung seiner Natur* [...] ») et il est d'ailleurs intéressant de

constater que Schiller, lorsqu'il se place sur le terrain politique, emploie le terme significatif de *Verbesserung* (« moralische Staatsverbesserung », 7^{ème} lettre) pour désigner une nécessaire *réforme* opposée à la brutalité barbare et inopérante de la *rupture* révolutionnaire. Un relevé de ces occurrences et des différences sémantiques pouvait ainsi être exploité avec profit par les candidats pour développer leur réflexion tout en demeurant dans le cadre du texte. Encore fallait-il, pour ce faire, que celui-ci soit parfaitement connu. Un troisième et dernier temps de la démonstration, enfin, pouvait aborder la question en corrélation avec l'idéal d'un « État esthétique », à travers lequel l'auteur des *Lettres* tente de concilier/réconcilier art et politique, à condition toutefois de rappeler le caractère utopique de cet « État » davantage conçu comme une idée régulatrice, le projet d'éducation esthétique se présentant en définitive comme une forme de propédeutique au développement d'un sens politique commun, préalable à la réalisation des idéaux proclamés dans la devise des révolutionnaires français. Le projet schillérien ne vise ainsi pas tant à poursuivre la Révolution, même par des moyens pacifiques, qu'à la refonder sur des bases radicalement nouvelles, c'est-à-dire, en quelque sorte, à lui faire faire sa propre révolution, au sens premier et physique du terme.

Version écrite

Rapport présenté par Thomas Buffet, Sylvie Grimm-Hamen, Xavier Poirot

Nombre de copies corrigées : 263

Répartition des notes :

13,5 à 14,5 : 5

12 à 13 : 16

10 à 11,5 : 46

08 à 09,5 : 38

06 à 07,5 : 48

04 à 05,5 : 31

01 à 03,5 : 35

Moins de 01 : 44

Note égale ou supérieure à 10 : 67

Moyenne de l'épreuve : 06,20

Moyennes des années antérieures : session 2010 : 08,27 ; session 2011 : 10,01 ; session 2012 : 08,72 ; session 2013 : 07,9

Le passage à traduire était extrait cette année du récit *Der Fliegenpalast* (2009) de l'écrivain autrichien Walter Kappacher, lauréat du prix Georg-Büchner l'année même de la parution de ce texte. Dans ce *Künstlerroman*, l'auteur décrit le retour du poète H., en fait Hugo von Hofmannsthal, à Bad Fusch, une station thermale des environs de Salzbourg, en août 1924. Venu s'y réfugier pour trouver la quiétude nécessaire à son travail, H. peine à retrouver la sérénité des séjours qu'il y effectuait avec ses parents dans son enfance. L'endroit, jadis familial, lui est désormais étranger. Trop de choses ont changé.

La description du paysage dans le premier paragraphe de l'extrait à traduire porte la marque du rapport ambivalent du poète à l'égard de ce lieu de villégiature autrefois cher et rassurant, et elle a une valeur nettement affective : l'impétuosité du torrent, l'ombre jetée par les hauts murs de l'hôtel ou les pentes du talus, le rideau épais formé par les arbres sont autant de reflets de la fiébrilité et du sentiment de malaise et d'oppression éprouvés par un homme qui se

sent à présent acculé à vivre dans un monde dans lequel il ne se reconnaît plus. On peut observer comment, dans le deuxième paragraphe, la chute de l'eau se précipitant des hauteurs dans le vide ou encore la tonalité sombre du décor font écho, dans l'esprit du narrateur, au fracas de l'époque et à la crise d'un monde en déroute depuis la Première Guerre mondiale. C'est dans ce contexte que l'adhésion d'Hofmannsthal au pessimisme culturel de Spengler, formulé dans la dernière partie du texte, prend tout son sens : le qualificatif de « Spätzeit » a ici une valeur nettement dépréciative, accentuée encore par les deux adjectifs « seelenlos » et « kunstlos ». Il ne renvoie pas, comme le suggère la traduction proposée par certains candidats, à « une société des temps anciens » ni à une époque « postmoderne » (sic) ! Soulignons à ce propos que l'essai d'Oswald Spengler sur l'histoire des civilisations paru en 1918, *Der Untergang des Abendlandes (Le déclin de l'Occident)*, inconnu visiblement de nombreux candidats, a connu un retentissement considérable et qu'il a marqué l'histoire des idées en Allemagne et au-delà.

On retrouve dans ce passage des sujets de prédilection de l'œuvre d'Hofmannsthal : la solitude de l'homme, perçu comme une créature éphémère, mais aussi son abandon voluptueux à l'instant et aux sollicitations du moment. La scène décrite n'est pas sans rappeler non plus une scène de sa pièce *Le Petit Théâtre du Monde (Das kleine Welttheater oder die Glücklichen, 1897)* où sur un pont, au crépuscule, par-dessus le fleuve du temps, des personnages à demi-allégoriques défilent en chantant leur attachement à la vie.

Le titre, *Le Palais des mouches*, désigne, quant à lui, la véranda de l'hôtel dans lequel séjourne H., dans l'espoir vain d'y trouver l'inspiration. Gêné par le bruit des mouches qui l'empêchent de travailler, il voit en elles une métaphore de la vieillesse et des maux qui l'accompagnent.

Il n'était cependant pas nécessaire de repérer ces différentes références pour proposer une traduction convaincante. Une lecture attentive, soucieuse de saisir l'agencement du texte, de comprendre sa part d'implicite, mais aussi et surtout, un effort pour se représenter la scène et, plus souvent encore, le simple bon sens et le respect des règles de la grammaire, permettaient d'éviter des erreurs parfois grossières, lourdement sanctionnées quand elles aboutissaient à des non-sens. Si, en l'absence du contexte, on pouvait concevoir que les candidats aient pu hésiter sur le sens à donner au titre (« Le palais des mouches » ou « Le palais des nœuds papillon » ont été acceptés tous les deux, même si seul le premier sens est celui qu'impose le récit), on peine toutefois à comprendre comment il pouvait devenir un « palais volant » ou un « palais aérien », voire « un palais du vol » (le substantif « Fliegen- » du mot composé étant manifestement traduit comme s'il s'agissait du participe présent du verbe « fliegen ») !

Conçu comme une narration qui suit le mouvement des pensées du personnage, le passage se caractérise par l'emploi fréquent du style indirect libre, qui rend les paroles et les réflexions du poète. Leur cours, parfois sinueux, souvent associatif, est rendu par des phrases riches en appositions, en incises qui ont donné lieu dans de nombreuses copies à des erreurs syntaxiques. La succession de subordonnées, la juxtaposition par moments de commentaires du personnage lui-même et de citations de propos d'autrui exigeaient des candidats qu'ils soient particulièrement attentifs à repérer et à rendre les articulations et autres éléments charnières du discours structurant l'ensemble. Trop nombreux sont les candidats qui ont purement et simplement omis la traduction des connecteurs logiques d'opposition, comme « jedoch » (qui marque le passage à une idée nouvelle, en contradiction avec ce qui précède), ou « doch » (qui exprime une opposition entre la proposition dans laquelle il figure et celle qui précède). Ainsi, dans la phrase « Spengler könnte doch recht haben », la particule illocutoire « doch » indique que, sur ce point précis, H. partage les vues de Spengler, contrairement aux thèses évoquées quelques lignes plus haut, qu'il réprouve *a posteriori*. « Doch » ne pouvait donc en aucun cas, comme nous l'avons lu trop souvent, être traduit par « en fait » (« Spengler pourrait *en fait* avoir raison »), ou par « bien » (« Spengler pouvait *bien* avoir raison »), mais plutôt par « quand même » qui rend le sens adversatif du terme.

A certains moments, le récit embraie aussi sur du discours direct, comme dans la première phrase du deuxième paragraphe: « *So bin ich, fiel ihm ein, mit Carl auf einer etwas größeren Brücke gestanden* » (« Je me suis trouvé dans une situation similaire, songea-t-il soudain, sur un pont [...] ») ou dans la dernière phrase du passage. Cet enchâssement a posé problème à certains candidats qui n'ont simplement pas fait de distinction entre les deux types de discours ou n'ont pas su les relier l'un à l'autre. Traduite par « il me revint à l'esprit que je m'étais tenu ainsi », ou « il se rappela qu'il s'était trouvé ainsi », la phrase ne rend plus le discours direct (dans le premier cas, la traduction entraîne même un grave faux-sens sur le plan de la situation d'énonciation).

Le nombre relativement faible de bonnes copies tient cependant essentiellement au fait que nombre de candidats ne maîtrisent pas suffisamment les différents modes et temps du récit. C'est là, en effet, que se concentrent les fautes les plus pénalisantes pour les candidats. Certains ne perçoivent pas les valeurs différentes du passé simple et de l'imparfait en français. Les emplois spécifiques de ces deux temps sont expliqués dans toutes les grammaires et il est fortement conseillé de s'y reporter au besoin. D'autres ont confondu la forme passive avec un futur dans le passage suivant : « unsere Epoche sei [...] eine seelenlose, kunstlose Zeit, in der [...] alles vom Geld entschieden *werde* ». Rappelons aussi que « on avait du mal à croire que » pour « kaum zu glauben, daß » doit être suivi du subjonctif en français.

Dans le deuxième paragraphe, un trop grand nombre de candidats n'ont pas identifié, et encore moins rendu, le subjonctif I (présent et passé), pourtant associé à des verbes déclaratifs tels que « hinzufügen » ou « sagen » : « Einzelnes jedoch, hatte er hinzugefügt, *überzeuge* ihn, manches *habe* er *übernommen* [...] Jetzt, sieben, acht Jahre später, *scheine* ihm manchmal [...] Manchmal, hatte er zu Carl gesagt, *habe* er sich *überlegt* [...] ». Le mode du discours rapporté doit, rappelons-le, apparaître clairement dans la traduction en français et peut être rendu par exemple par « disait-il », « selon lui », etc... D'autres candidats, s'ils ont bien repéré le discours rapporté, l'ont toutefois rendu par un conditionnel, ce qui n'était pas possible dans le contexte puisqu'il n'y avait aucune notion d'irréel.

La concordance des temps est une règle, elle aussi, trop souvent malmenée. Ainsi, la phrase au subjonctif I présent en allemand « Jetzt, sieben, acht Jahre später, *scheine* ihm manchmal [...] » ne pouvait être mise au présent en français, sous peine de fausser la situation d'énonciation contenue dans le texte à traduire. La narration au passé, l'utilisation du plus-que-parfait dans le passage précédent pour traduire (« er *hatte* gesagt, daß die Thesen Spenglers [...] er *hatte* hinzugefügt [...] ») – « il avait dit que [...] il avait ajouté que [...] ») nécessitait l'usage de l'imparfait. Dans l'esprit du respect de la concordance des temps, le jury a accepté que le verbe au présent « mündet », à la fin du premier paragraphe, soit mis à l'imparfait, même si, dans ce cas précis, on pouvait tout à fait conserver aussi le présent (un présent à valeur de vérité générale).

Une autre source d'erreurs tient aux approximations lexicales, voire à la totale méconnaissance d'un vocabulaire élémentaire. L'ignorance de termes comme « der Wildbach » (le torrent), compris comme un nom propre, et donc repris en l'état, ou traduit par « le Wild », ou encore « le lac sauvage », « der Berg » traduit par « la colline », a été lourdement sanctionnée. Peu nombreux étaient ceux qui connaissaient le sens de „Fichte“ (l'épicéa), devenu tantôt du « lierre » ou des « figues »..., ou encore « sich umsehen » rendu par « regarder derrière soi », ce qui dans le contexte n'était pas le sens de ce verbe. Certains noms propres ont été pris pour des noms communs : « die Fuscher Ache », qui est devenue dans quelques copies « la rivière de Fusch », ou « Lenzerheide » devenue « la bruyère/ la lande de Lenz » : s'il s'agissait du nom d'une lande, nous trouverions toutefois un article devant le nom (on aurait « *die* Lenzerheide »). L'ignorance, enfin, de la traduction de « die Donau » (*le* – et non *la* – Danube) est, elle aussi, difficilement acceptable pour un germaniste, et elle a été pénalisée en conséquence. La traduction de « der Inn » par « l'Ain » relève, quant à elle, d'une inquiétante confusion géographique.

Sur le plan sémantique, une autre difficulté qu'ont eue les candidats tenait aux descriptions précises et concrètes des bruits, des mouvements, des positions qui émaillent le passage. Les verbes « herunterbrausen » et « hinuntertosen » rendent à la fois le mouvement de la

chute et le bruit de l'eau. Il faut donc rendre les *deux* dimensions du terme, en ayant à l'esprit que seule une traduction associant plusieurs mots sera possible en français. A l'inverse, la précision du verbe „stehen“ dans « So bin ich [...] *gestanden* », au début du deuxième paragraphe, ne pourra être rendue littéralement dans le contexte. En français, on se contentera de « Je me suis *trouvé* sur un pont ». « J'étais *debout*/je me tenais *debout* sur un pont » déplace le sens en mettant en exergue l'importance de la position (le sens implicite en serait : « j'étais *debout*, et non *couché* »). Ce n'est toutefois pas ce genre de précision qui importe ici au narrateur. Ces limites et ces difficultés de la traduction littérale font notoirement partie des problèmes spécifiques de la transposition de l'allemand vers le français.

Soulignons, par ailleurs, que le jury a été sans indulgence pour les copies contenant des omissions. Que celles-ci aient été la conséquence d'un oubli ou d'une tactique d'évitement des difficultés que pouvait poser le texte, elles ont été sévèrement sanctionnées.

Précisons, pour finir, que le jury a aussi accordé des points bonus à de bonnes solutions de traduction, comme par exemple « une époque où l'argent régnait en maître » pour „eine Zeit, in der das Geld herrsche“, « toute décision était conditionnée par l'argent » pour « alles vom Geld entschieden werde », « cela me porte » pour « das beflügelt mich ». Autant de propositions qui ont montré que certains candidats n'étaient pas non plus sans ressources face à l'exercice de la traduction.

Proposition de traduction:

Comme il mugissait, le Weixelbach, comme il écumait, ce torrent dévalant des hauteurs, dans un déferlement de flots se chevauchant et bouillonnant! Que de fois il s'était déjà trouvé sur ce pont, en ce lieu parfois inquiétant/ sinistre, plongé du côté droit dans l'ombre du haut et grand mur/ des murs hauts et larges qui formai(en)t l'arrière du *Grandhotel*, du côté gauche, dans celle du talus abrupt sur la pente duquel se dressaient tout en hauteur/ s'élançaient vers les hauteurs – on avait peine à croire qu'ils pussent prendre racine à cet endroit – des épicéas serrés les uns contre les autres. Le torrent qui déferlait de la montagne avec fracas passait sous le pont où il se tenait pour rejoindre dans la vallée située en contrebas la Fuscher Ache, qui, elle-même, se jette près de Bruck dans la Salzach, un affluent de l'Inn qui débouche ensuite dans le Danube, ce dernier finissant, quant à lui, par déverser ses eaux dans/ par rallier la mer Noire.

Je me suis trouvé dans une situation similaire, songea-t-il soudain, avec Carl, sur un pont un peu plus grand, à Lenzerheide ; là-bas, toutefois, le cours parfaitement paisible du large

ruisseau et sa surface totalement lisse/ complètement plane pouvaient presque faire croire qu'il était immobile, et, alors, ils avaient à nouveau parlé de l'œuvre d'Oswald Spengler, et il avait dit qu'en pleine guerre, lorsqu'il avait lu *Le déclin de l'Occident* pour la première fois, il n'avait pu partager les thèses de Spengler, ni accepter son rigorisme et son fatalisme. Il avait ajouté que quelques points isolés étaient toutefois convaincants à ses yeux et qu'il avait repris certains éléments dans ses notes préparatoires à son *Timon*. Il avait souligné qu'à présent, sept ou huit plus tard, il lui semblait parfois, quand il regardait autour de lui, quand il lisait les journaux, que Spengler avait peut-être quand même raison, que notre époque était celle d'une ère finissante/ touchant à sa fin, une époque sans âme, dénuée de sens artistique/ sans sensibilité artistique, où triomphait l'argent et où toute décision était conditionnée/ où tout était régi/ déterminé par ce dernier. Parfois, avait-il dit à Carl, il s'était demandé au cours de ses réflexions s'il n'aurait pas abandonné son *Timon* depuis longtemps s'il n'avait pas lu l'œuvre de Spengler. « Il me semble, avait-il ajouté, que Spengler confirme ma vision du monde, mes observations ; sur un certain nombre de points, nous sommes d'accord, cela me porte/ cela m'inspire ».

D'après Walter Kappacher, *Le Palais des mouches* (2009)

Thème écrit

Rapport présenté par Dorothee Rothenbusch et Richard Le Roux

1) Texte à traduire

5	<p>C'est donc moi qui suis parti, de mon plein gré ou presque. Mais je n'avais pas tort en disant à Mourad que le pays était parti, lui aussi, beaucoup plus loin que moi. À Paris, je ne suis, après tout, qu'à cinq heures d'avion de ma ville natale. Ce que j'ai fait avant-hier, j'aurais pu le faire n'importe quel jour au cours des dernières années : prendre, au matin, la décision de revenir au pays, et me retrouver ici le soir même. L'ancien appartement de ma grand-mère a longtemps été à ma disposition, je m'y serais réinstallé, je n'en serais plus reparti. Ni le lendemain, ni le mois suivant, ni même l'année suivante.</p>
1 0	<p>Pourquoi n'ai-je jamais sauté le pas ? Parce que le paysage de mon enfance s'est transformé ? Non, ce n'est pas cela, pas du tout. Que le monde d'hier s'estompe est dans l'ordre des choses. Que l'on éprouve à son endroit une certaine nostalgie est également dans l'ordre des choses. De la disparition du passé, on se console facilement ; c'est de la disparition de l'avenir qu'on ne se remet pas. Le pays dont l'absence m'attriste et m'obsède, ce n'est pas celui que j'ai connu dans ma jeunesse, c'est celui dont j'ai rêvé, et qui n'a jamais pu voir le jour.</p>
1 5	<p>On ne cesse de me répéter que notre Levant est ainsi, qu'il ne changera pas, qu'il y aura toujours des factions, des passe-droits, des dessous-de-table, du népotisme obscène, et que nous n'avons pas d'autre choix que de faire avec.</p>
2 0	<p>Comme je refuse tout cela, on me taxe d'orgueil et même d'intolérance. Est-ce de l'orgueil que de vouloir que son pays devienne moins archaïque, moins corrompu et moins violent ? Est-ce de l'orgueil ou de l'intolérance que de ne pas vouloir se contenter d'une démocratie approximative et d'une paix civile intermittente ?</p> <p>Si c'est le cas, je revendique mon péché d'orgueil et je maudis leur vertueuse résignation.</p>
	<p><i>Amin Maalouf, Les Désorientés. Bernard Grasset, 2012.</i></p>

2) Statistiques

Nombre de copies : 263

Moyenne globale : 7,1 (en 2013 : 7,03 // en 2012 : 9,2 // en 2011 : 8,6)

Répartition des notes (sur 20)

note sur 20	nombre de copies
<1	7
≥ 1 et < 3	20
≥ 3 et < 5	52
≥ 5 et < 7	52
≥ 7 et < 9	55
≥ 9 et 11	36
≥ 11 et 13	19
≥ 13 et < 15	10
≥ 15 et < 17	10
≥ 17 et < 19	2

3) Remarques générales

a) Préparation

Une traduction réussie est le fruit de plusieurs opérations à conduire avec soin.

La première étape consiste en la lecture attentive et la bonne compréhension du texte : bonne compréhension pour en saisir la cohérence d'ensemble, et pour que chaque détail s'insère simplement et logiquement dans le tissu des autres éléments du texte. C'est cette circulation du sens qui doit guider le candidat dans les nombreux choix de traduction qu'il convient ensuite d'opérer.

Il va de soi que plusieurs traductions sont acceptables, et acceptées. Néanmoins, le candidat doit impérativement opérer des choix, sans proposer d'autres traductions entre parenthèses. Par ailleurs, toute glose ou explication supplémentaires, fût-ce pour présenter le texte, sont à proscrire.

Il faut respecter les alinéas du texte. Aller à la ligne à la fin de chaque phrase ou presque, comme plusieurs candidats l'ont fait, revient à déconstruire le texte.

Le jury déplore de devoir énoncer une nouvelle fois le truisme selon lequel seules les copies lisibles... peuvent être lues. En cas de désinence non déchiffrable, le bénéfice du doute ne saurait être accordé.

Une relecture très attentive, le texte original à l'appui, servira à déceler des omissions ou étourderies ("Bernard Maalouf") qui font bien mauvaise impression. Afin de maîtriser au mieux les différentes phases de traduction (lecture, analyse, traduction, relecture), le jury conseille vivement aux futurs candidats de s'entraîner à la bonne gestion du temps disponible pour cette épreuve.

Si, cette année encore, le nombre de copies très pauvres en matière de vocabulaire et insuffisantes sur le plan morpho-syntaxique, reste élevé, le jury a néanmoins pu apprécier de nombreuses copies qui témoignaient d'un réel effort de précision et d'une recherche de fluidité stylistique. Une préparation rigoureuse, alliant le plaisir de la lecture comparative à la révision systématique du vocabulaire et des bases grammaticales, ainsi qu'une bonne stratégie de traduction sont, à cet égard, assurément la clé du succès.

b) Extrait

Cette année, l'extrait à traduire était tiré du roman *Les Désorientés*, œuvre polyphonique de l'écrivain franco-libanais Amin Maalouf. Académicien depuis 2011, médiateur entre l'Orient et l'Occident, Amin Maalouf met en récit des destins à la fois uniques et universels, qui entraînent le lecteur dans les méandres de l'exil, du repentir et du retour impossible.

Récit à la première personne, l'extrait plonge d'emblée le lecteur dans la nostalgie de l'émigré ballotté entre abandon et exil : cela fait vingt-cinq ans qu'Adam, le narrateur, est venu du Proche-Orient à Paris, qu'il n'a plus jamais quitté pour y mener une existence tranquille d'historien. Or, un jour, il retourne enfin dans son pays d'origine afin d'assister aux derniers moments de vie de son ami de jeunesse, Mourad, qui est à l'agonie. Le drame du retour au pays est couplé d'une quête d'identité et de l'interrogation sur l'harmonie, envisageable ou chimérique, entre les différentes communautés du pays.

Dès ces quelques lignes apparaissent deux éléments importants du fragment proposé. D'une part, l'évocation des racines, sur un ton poétique voire élégiaque ("Que le monde d'hier s'estompe...", "le pays dont l'absence m'attriste et m'obsède"). D'autre part, le constat de l'homme rationnel, usant d'un ton sobre et pragmatique ("qu'à cinq heures d'avion de ma ville natale") ainsi

que d'une parataxe répétée. Cependant, cette posture rationnelle se trouve contrebalancée en fin d'extrait par un ton plus polémique, accusateur, qui, puisant dans le champ lexical de la religion pour récuser les dérives politiques du pays, exprime ainsi une amertume mêlée d'incompréhension.

4) Examen du texte

(Nb : l'astérisque en début d'une citation indique une traduction irrecevable.)

**C'est donc moi qui suis parti, de mon plein gré ou presque.
Mais je n'avais pas tort en disant à Mourad que le pays était parti, lui aussi,
beaucoup plus loin que moi.**

D'une simplicité trompeuse, cette première séquence invite surtout à réfléchir à la portée sémantique de "partir" englobant à la fois le mouvement physique du narrateur et l'éloignement (voire la dérive) que son pays natal affiche. Ainsi, les verbes "*fortgehen* ou *weggehen*" conviennent dans la première acception de partir, mais paraissent peu idiomatiques pour saisir la transformation d'un pays, que les verbes "sich entfernen" / "fort sein" ou même "in die Ferne rücken" expriment plus avantageusement. En revanche, le recours à un terme plus concret menait inévitablement à un contre-sens (*"auch das Land sei ausgewandert" ou encore *"dass auch das Land selbst viel weiter weggeflogen ist").

La mise en relief française ("C'est...qui") ne saurait être rendue par une structure calquée en allemand (et qui serait, de surcroît, erronée sur le plan grammatical comme dans *"*Ich war es also, der fortgegangen bin*".

Pour rendre l'élément "de mon plein gré ou presque", les solutions proposées ont été multiples dont certaines constituaient des calques du français (*"freiwillig oder fast"). Or, la rectification "ou presque" que l'on peut aisément traduire par "nahezu" / "beinahe" doit précéder l'élément ainsi nuancé, à savoir p. ex. "aus freien Stücken" ou "freiwillig" - en revanche, *"willentlich" ("ganz bewusst") est inexact.

Une autre source d'erreur résidait dans le gérondif "en disant à Mourad" (*"indem ich zu Mourad sagte") qui appelle à une construction subordonnante avec "als" (les paroles ont été prononcées dans le passé, à un moment unique - à l'inverse de "wenn" indiquant une répétition

dans le passé). Il ne fallait pas recourir à une subordonnée avec "indem", que la grammaire allemande définit comme "instrumentale" car cette dernière sert à indiquer le moyen par lequel on atteint le but formulé dans la principale.

À Paris, je ne suis, après tout, qu'à cinq heures d'avion de ma ville natale. Ce que j'ai fait avant-hier, j'aurais pu le faire n'importe quel jour au cours des dernières années :

Très codifiés en allemand, les compléments circonstanciels de temps ont donné lieu à de nombreuses imprécisions et erreurs. Ainsi, "n'importe quel jour au cours des dernières années" n'est pas *"jeden beliebigen Tag"* / *"an irgendwelchem Tag der letzten JahreN"* - et il fallait recourir au quantificateur "irgendein", tenant compte de la valeur d'indéfini. (cf. aussi I. 7)

prendre, au matin, la décision de revenir au pays, et me retrouver ici le soir même.

L'ancien appartement de ma grand-mère a longtemps été à ma disposition

En ce qui concerne la traduction de cette séquence composée de groupes infinitifs, bon nombre de copies recelait une erreur d'intégration : dans la mesure où les G INF dépendaient du verbe *können*, il était possible de les intégrer directement sans « zu » : « am Morgen den Entschluss fassen » et « und noch am selben Abend wieder hier sein ». En revanche, la proposition suivante n'était pas correcte :

"morgens die Entscheidung fällen, in mein Land zurückzukehren und mich am selben Abend hier zu befinden"

En effet, s'il est correct d'introduire un « zu » pour intégrer le GINF « heimzukehren », la décision de retourner dans le pays d'origine n'est pas extensible au fait de se retrouver dans ce pays le soir même. Une autre possibilité, qui aurait toutefois éliminé la nuance d'une intégration à double niveau, aurait été d'utiliser d'emblée "zu" pour les trois infinitifs.

L'expression "revenir au pays" posait problème dans la mesure où un simple calque (*"in das Land zurückkehren"*) passe à côté de la réalité exprimée. Il est plus aisée de faire ressortir celle-ci à travers le terme de "Heimatland" (et non pas *"Heimland"*), certes très connoté en allemand. Il en est de même pour "ville natale", qui n'est pas la *"native Stadt"* mais plutôt

"Heimatstadt" ou encore "Geburtsstadt" (cf. séquence 2).

**je m'y serais réinstallé, je n'en serais plus reparti.
Ni le lendemain, ni le mois suivant, ni même l'année suivante.
Pourquoi n'ai-je jamais sauté le pas ?**

Le premier énoncé est une juxtaposition simple de deux actions (se réinstaller et ne plus repartir), reliées par aucun élément explicatif. S'agit-il vraiment d'une construction qui cache bien sa valeur conditionnelle, comme certains candidats l'ont supposé ? (*"Wäre ich dort wieder eingezogen, wäre ich nicht mehr weggegangen.") Le narrateur ne semble pas évoquer un tel automatisme inévitable qui, dans une traduction, constitue, par conséquent, une erreur sur le plan sémantique.

Par ailleurs, on peut noter de nombreuses hésitations quant à la traduction de "je m'y serais réinstallé", comme par exemple *"ich hätte mich dort erneut eingezogen" / *"ich wäre dorthin eingezogen" / *"ich hätte mich dort eingelebt" / *"ich wäre dort wieder eingesiedelt" / *"ich hätte mich dort eingenistet" / *"ich wäre hineingezogen" / *"ich hätte ich mich installiert" / *"ich hätte mich dorthin angesiedelt" / *"ich hätte darin umgezogen".

De même, nombreuses ont été les erreurs de conjonction pour rendre "ni le lendemain, ni le mois suivant, ni même l'année suivante" (*"noch am folgenden Monat auch nicht am folgenden Jahr "). En effet, la négation "ni...ni", dès lors qu'elle comporte un troisième élément, aurait avantageusement été traduite par "weder..., noch..., noch" ou bien par "weder..., noch..., und auch nicht...".

Autre remarque : Il faut faire preuve de distance afin de rendre les expressions figées telles que "sauter le pas" et éviter des gallicismes comme *"Warum bin ich niemals über den Schritt gesprungen?", alors que "diesen Schritt wagen" est un idiomatisme courant. Il en va de même pour l'expression "il faut faire avec" qui n'est pas *"man muss da mitmachen" - mais qui désigne la nécessité d'accepter un fait (par exemple "sich abfinden").

**Parce que le paysage de mon enfance s'est transformé ? Non, ce n'est pas cela, pas du tout.
Que le monde d'hier s'estompe est dans l'ordre des choses.**

Une erreur relativement fréquente consistait à vouloir éviter de débiter la phrase par "weil" - en utilisant *"Da die Landschaft meiner Kindheit..." Or, dans le contexte précis où la subordonnée se trouve isolée mais où la principale apparaît en contexte (par la question précédant la subordonnée p. ex.), "weil" ne peut permuter avec "da".

Sur le plan lexical, le verbe "se transformer" dans l'acception de "prendre une autre forme, un autre aspect" ne peut pas se traduire par *"weil die Landschaft meiner Kindheit sich verwandelt hat", car "sich verwandeln", correct sur le plan sémantique, exige un complément obligatoire (p.ex. "Während der Regenzeit verwandeln sich die Bäche **zu** reißenden Strömen."). Mieux valait songer à utiliser des verbes comme "sich wandeln, sich verändern, anders werden".

Quant aux traductions proposées pour la sentence "Que le monde d'hier..." qui évoque inévitablement Stefan Zweig, les erreurs ont été nombreuses, là aussi, faute de bien cerner la sémantique de *s'estomper*. Il s'agit bel et bien d'un processus transformatif qui atténue les contours d'un monde passé sans pour autant faire disparaître ce même monde : *"Dass die Welt von damals verschwindet allmählich" / *"sich verstumpft" / *"dass die gestrige Welt langsam vertilgt" / *"Dass die Welt von gestern erlischt".

Choisir des verbes tels que *sich verwischen* / *verblassen* / *sich verflüchtigen* couplés éventuellement de l'adverbe "allmählich" s'avérait être un choix pertinent. Aussi étonnant soit-il, la ponctuation de base semble poser des problèmes à un certain nombre de candidats : ainsi convient-il de respecter scrupuleusement la virgule de séparation entre principale et subordonnée - peu importe que cette dernière se trouve avant ou après la principale.

Que l'on éprouve à son endroit une certaine nostalgie est également dans l'ordre des choses. De la disparition du passé, on se console facilement ;

Une mention particulière vaudra enfin pour ce passage qui a donné lieu à un contre-sens très fréquent - *"Dass man in seiner Heimat eine gewisse Nostalgie empfindet" ou encore *"Dass man zu Hause" - faute d'analyse préalable de l'expression "à son endroit" qui est synonyme de "vis-à-vis" ou "envers".

Bien interpréter le sens de "on se console facilement" constituait un autre type de

difficulté auquel de nombreux candidats se sont heurtés car ils ont opté pour une structure identique au français comme *"Vom Verschwinden der Vergangenheit tröstet man sich leicht."* Mais, l'auto-consolation est décrite ici comme un processus qui devrait, en allemand, trouver sa répercussion par le recours à une particule verbale d'indication spatiale : *"hinweg/trösten"* . Signalons ici que, bien plus que le français, l'allemand tend à recourir aux expressions spatiales afin de donner une certaine plasticité aux processus psychiques.

Rappelons aussi que le verbe *"trösten"* est un dérivé de *"der Trost"* et prend une inflexion (comme p. ex. *die Krone* → *krönen* / *der Hammer* → *hämmern*).

c'est de la disparition de l'avenir qu'on ne se remet pas. Le pays dont l'absence m'attriste et m'obsède, ce n'est pas celui que j'ai connu dans ma jeunesse,

Cette séquence qui débute par une antithèse lexicale a fait trébucher plus d'un candidat, d'une part par méconnaissance du lexique, pourtant courant :

"Verschwindung der Zukunft" / *"aber vom Tod der Zukunft"* / *"Vor dem Verschwinden der Zukunft bleibt man untröstbar"*. Là encore, on pouvait considérer soit l'aspect processuel de la disparition (*"das Schwinden"* ou *"Verschwinden"* dont on ignore l'ampleur du phénomène), soit y voir un résultat définitif et irrévocable (*"der Verlust"*, *"das Abhandenkommen der Zukunft"*, selon une proposition créative avec des réminiscences de Kästner).

Le verbe *"se remettre"* qui fait écho au précédent *"se consoler"*, a connu les sorts les plus divers, comme : *"einem zu schaffen macht"* / *"davon heilt man aber nicht"* / *"kann man nichts unternehmen"* / *"hat man Mühe zu ertragen"* / *"davon kommt man nicht hinweg"* / *"von ... geniest man nicht"* / *"das man nicht annehmen kann"* / *"von...heilt man sich nicht"* / *"kann man nicht vergessen"* - alors qu'il fallait plutôt recourir aux verbes tels que *sich erholen* / *verkräften* / *verschmerzen* / *verwinden*.

D'autre part, nombreuses ont été les traductions qui recelaient une défaillance d'interprétation de la relative introduite par *"dont"* : *"Das Land, dessen Abwesenheit mich bekümmert und, das eine fixe Idee geworden ist"*.

Sur le plan lexical, le verbe *"obséder"* semble avoir posé des problèmes qu'on pouvait

résoudre en s'écartant davantage de la structure française. Signifiant ici "tourmenter de manière incessante" ou encore "s'imposer sans répit à la conscience", on pouvait le traduire de différentes manières : *nicht mehr loslassen / in Gedanken verfolgen / plagen / zwinghaft beschäftigen / bedrücken*. En revanche, les tentatives qui gravitaient autour de l'idée de l'obsession (*Besessenheit*) ont souvent été souvent source d'erreurs : *"Die Heimat, von dessen Abwesenheit ich traurig und besessen werde" / "mich traurig und besessen stimmt" / "von dessen Abwesenheit ich traurig und besessen werde"*.

Notons aussi ces gallicismes : *"mich traurig macht und bewohnt" / "und meinen Geist ständig besitzt"*.

**c'est celui dont j'ai rêvé, et qui n'a jamais pu voir le jour. On ne cesse de me
répéter que notre Levant est ainsi, qu'il ne changera pas,**

Cette séquence, d'un certain degré de difficulté, impliquait que les candidats fassent preuve de recul, de méthode et d'une intelligence réelle du texte afin de trouver des solutions convenables quant aux problèmes lexicaux (voir le jour, Levant) et grammaticaux (les relatifs, l'ordre des infinitifs et le mode).

Ainsi, "voir le jour" (naître, venir au monde) n'est pas synonyme de "mettre au jour" et, par conséquent, les traductions telles que *"zum Vorschein kommen" / "ans Licht kommen"* constituent un faux sens. (Elles sous-entendent que quelque chose de mystérieux ou d'enfoui est finalement découvert). Des propositions comme *"Wirklichkeit werden"* ou, plus poétique, *"das Licht der Welt erblicken"* étaient plus satisfaisantes à cet égard.

Bien saisir et traduire correctement l'occurrence "notre Levant" a été un écueil auquel de nombreuses copies se sont heurtées, faute d'analyse de la majuscule (et du paratexte qui fournissait une indication quant à l'origine géographique du terme), p. ex. *"unser aufstehendes Land" / "unsere Bestimmung" / "unser Schicksal" / "unser Umfeld" / "unsere Heimat" / "unser Aufstand" / "unsere levantinische Art"*.

Dans son acception générale, le terme "le Levant" englobe les pays qui se trouvent au levant (par rapport à la France) et correspond donc à "der Orient" ou, plus désuet peut-être, à "das Morgenland". Traduit par "**die** Levante", "Nahost" ou "der Nahe Osten", le Levant désigne plus particulièrement les régions de la Méditerranée orientale.

Cette année encore, le choix du mode dans le discours indirect a posé problème à certains candidats qui, soit ont d'emblée opté pour l'indicatif, soit se sont écartés au cours de la phrase de leur bon choix initial :

*"man hört nie auf mir ständig zu sagen, dass unser Land so sei, dass es sich nicht verändern würde."

Rappelons la règle que le subjonctif II est uniquement de mise lorsque la forme du subjonctif I est identique à celle de l'indicatif.

qu'il y aura toujours des factions, des passe-droits, des dessous-de-table, du népotisme obscène, et que nous n'avons pas d'autre choix que de faire avec.

Trouver l'équivalence lexicale entre le texte français et le texte allemand est une affaire de degré et, à ce titre, le candidat doit savoir comment réagir lorsqu'il ignore l'expression équivalente pour un mot ou une séquence, soit qu'il ne comprenne pas le terme français, soit qu'il méconnaisse son équivalent en allemand.

Dans les deux cas, la stratégie la plus efficace consiste non pas à contourner l'obstacle (ou pire, à l'éviter par omission), mais plutôt à l'affronter avec les moyens dont on dispose : le contexte (ici : la corruption caractérisée d'un pays) peut ainsi aider à approcher le sens d'un mot qu'on ne connaît pas, évitant ainsi une traduction incohérente (contresens, non-sens). Il aidera également à choisir un terme proche bien que plus général ou plus restreint (hyperonyme, hyponyme), ou tout au moins sémantiquement relié. Traduire sans le recul nécessaire amène fatalement des résultats défailants comme *"*Durchläufer, Tischuntersetzer und obzönen Nepotismus*" ou bien *"*Gruppierungen, Dinge, die unter den Tisch fallen gelassen werden, Schmiergeld, obszönen Nepotismus*".

Dans le doute, une "Rückübersetzung" - c'est-à-dire le retour de l'allemand vers le texte d'origine - aurait éventuellement permis d'éviter de telles erreurs.

"Comme je refuse tout cela, on me taxe d'orgueil et même d'intolérance"

Si ce passage ne présentait pas de difficultés lexicales majeures, les candidats devaient néanmoins être familiarisés avec le vocabulaire ayant trait aux caractéristiques d'une personne. Or curieusement, il y a eu beaucoup de faux sens et, sur le plan grammatical, les erreurs de rection

des verbes abondaient :

*"beschuldigt man mich Geiz, sogar Engstirnigkeit" / *"wird mir meinEN Hochmut vorgeworfen" / *"beschuldigt man mich mit Hochmut oder sogar Toleranzlosigkeit" / "verwirft man mir den Mangel an Maß" (ici, il y a confusion entre les particules verbales de "vorwerfen" (p. séparable) = reprocher et "verwerfen" (p. inséparable) = rejeter).

Par ailleurs, utiliser la préposition "als" dans un but de spécification demande la plus grande attention quant à la congruence entre le complément introduit par *als* et l'objet :

- *"Kann man es denn wirklich als falsch**ER** Stolz bezeichnen..."
- *"werde ich als Stolz**EN** oder Intolerant**EN** gebrandmarkt"

Si c'est le cas, je revendique mon péché d'orgueil et je maudis leur vertueuse résignation

Traduire le premier énoncé par *"wenn es der Fall ist", comme beaucoup de candidats l'ont fait, n'est pas tenir compte de l'aspect anaphorique qu'il possède. Le "es" est cataphorique et on s'attendrait donc à trouver une suite explicative. Utiliser un démonstratif anaphorique ("dies" / "das") était le bon choix dans ce passage.

La conclusion polémique qui oppose "le péché d'orgueil" du narrateur à la "vertueuse résignation" de ses critiques, demandait finesse d'interprétation et maîtrise grammaticale de la part des candidats. En effet, le "péché d'orgueil" ne peut se traduire par un mot composé (*Hochmutsünde / *Stolz-Sünde / *Ehrgeizlaster / *Eitelsünde) mais demande le génitif explicatif (ou *genitivus definitivus*) qui détermine le nom (la grammaire allemande parle d'un "Sein-Verhältnis" qu'on peut expliciter ainsi : "mein Hochmut ist eine Sünde").

Dans ce contexte, "revendiquer" ne peut être compris ni comme "faire une annonce" (*"mache ... bekannt"), ni comme accepter (*"nehme ..an") mais signifie "bekennen" / zu etwas stehen" ou encore "bestehen auf" (régi habituellement par le datif même si le Duden reconnaît un usage rare de l'accusatif.)

Une dernière remarque portera sur le titre du roman, *Les Désorientés*, qui représentait un ultime défi pour les candidats dont certains ont brillamment tiré parti des équivoques qu'il recouvre, par exemple en proposant "Die Orient(ierungs)losen".

Avant de proposer une traduction qui, sans aucun doute, n'est qu'une possibilité parmi d'autres, il nous semble opportun de donner la parole à Dieter E. Zimmer, le traducteur allemand de Vladimir Nabokov, afin d'encourager les futurs candidats à développer leurs compétences en traduction :

Obwohl auch der Übersetzer immer wieder auf eine Inspiration angewiesen ist, die sich weder herbeikalkulieren noch herbeikonstruieren läßt, ist das Fundament seiner Arbeit ein Handwerk, sagen wir ein Ingenieurswerk. Am nächsten ist sie vielleicht mit der des Architekten verwandt, der ebenfalls aufgrund lauter fremder Vorgaben eine Gestalt bis in ihr letztes Detail zu schaffen hat.¹

5) Proposition de traduction

Ich bin also, beinahe aus freien Stücken, fortgegangen.

Dennoch hatte ich nicht Unrecht, als ich Mourad sagte, das Land selbst habe sich auch entfernt, viel weiter noch als ich.

In Paris bin ich letztlich nur fünf Flugstunden von meiner Heimatstadt entfernt. Was ich vorgestern gemacht habe, hätte ich auch an jedem beliebigen Tag in den letzten Jahren tun können: am Morgen den Entschluss fassen heimzukehren, und noch am selben Abend wieder hier sein.

Die ehemalige Wohnung meiner Großmutter hatte mir lange zur Verfügung gestanden, ich hätte mich dort niederlassen können, wäre dort wieder eingezogen und hätte sie nie wieder verlassen. Weder am Tag darauf, noch einen Monat später, auch nicht im darauffolgenden Jahr.

Warum bin ich bloß diesen Schritt nie gegangen? Weil sich die Landschaft meiner Kindheit verändert hat? Nein, das ist es nicht, ganz und gar nicht. Dass sich die Konturen der Welt von gestern verwischen, gehört zum Lauf der Dinge. Dass man eine gewisse Sehnsucht danach verspürt, gehört ebenfalls zum Lauf der Dinge. Über das Schwinden der Vergangenheit tröstet man sich ohne Weiteres hinweg. Aber das Schwinden der Zukunft verwindet man nie. Das Land, dessen Nichtvorhandensein mich betrübt und mir nicht aus dem Sinn kommt, ist nicht das in meiner Jugend erlebte Land, sondern dasjenige, welches ich mir erträumt hatte und das niemals Wirklichkeit werden konnte. Es wird mir unablässig wiederholt, dass unser Morgenland halt so sei, dass es sich niemals ändern werde, dass es hier immer Cliques, Sonderbehandlungen, Bestechungsgelder und jene obszöne Vetternwirtschaft geben werde, dass wir keine andere Wahl haben, als uns damit abzufinden.

Da ich all dies ablehne, werde ich des Hochmuts, ja gar der Intoleranz bezichtigt. Ist es denn Hochmut, wenn man möchte, dass das eigene Land weniger rückständig, korrupt und gewalttätig

wird?

Ist es denn Hochmut oder Intoleranz, wenn man sich mit einer ungefähren Form der Demokratie und einem immer wieder unterbrochenen inneren Frieden nicht begnügen will?

Wenn dem so ist, dann stehe ich zu dieser meiner Sünde des Hochmuts und verfluche die tugendhafte Resignation der anderen.

Übersetzt nach :

Amin Maalouf, *Die Orientierungslosen*, Grasset Verlag, Paris 2012.

Composition en langue française

Rapport présenté par Martine Benoit, Lucrece Friess et Dorothee Merchiers

Répartition des notes :

16 et plus : 7

12 à 15 : 17

10 à 11 : 8

8 à 9 : 31

6 à 7 : 24

4 à 5 : 13

2 à 3 : 42

0,25 à 1 : 119

Moyenne des candidats : 4,05

La composition française portait pour la seconde année consécutive sur la question de civilisation. C'est une preuve, s'il en faut, que calcul et stratégie ne sont d'aucune utilité et que toutes les questions au programme sont susceptibles de donner lieu à un sujet de composition. Le niveau d'ensemble était relativement faible. Il y a peu de bonnes copies. Le jury tient à rappeler aux candidats que les notes basses extrêmes 0,5 et 0,25 ont une signification précise : elles signalent respectivement un défaut de méthode majeur et un niveau de langue trop faible. Dans les deux cas, les candidats peuvent concentrer leurs efforts sur le problème mis en avant.

La question soumise aux candidats, « Faut-il considérer l'histoire du mouvement national allemand de 1815 à 1871 comme une suite d'échecs ? » invitait à éclairer sous plusieurs jours

« l'histoire du mouvement national allemand ». Replacer cette histoire entre la création de la Confédération germanique en 1815, décevant tous les espoirs conçus par un mouvement national naissant, et la fondation de l'Empire « par le haut » en 1871, fruit de la politique de Bismarck et non de l'action d'un mouvement national, pousse à interpréter effectivement l'histoire du mouvement comme une suite d'échecs. Mais cette interprétation semble contredite si on considère, tout en se gardant d'une lecture téléologique, que se réalise en 1871 l'unité allemande, qui était un des objectifs premiers du mouvement.

Le jury tient à souligner qu'il n'avait pas d'a priori sur la réponse que chaque candidat apportait à cette question, à l'issue de son raisonnement. En revanche il était impossible de construire une composition correcte sans analyser et définir les termes du sujet et sans, du même coup, arriver à formuler une série de questions permettant de cerner les problèmes qu'il soulevait.

Beaucoup de candidats n'ont pas pris le temps de définir « mouvement national », ce qui a conduit à des glissements par rapport au sujet et même à des contresens. Plus d'une copie a confondu « histoire du mouvement national » et « histoire de la marche vers l'unité allemande » et n'a donc pas traité le sujet. Le terme « mouvement » que l'on retrouve dans l'équivalent allemand « Nationalbewegung » renvoie aux forces qui aspiraient, au début du XIX^{ème} siècle et plus tard, à l'unité de la nation allemande. Il importait de se demander qui étaient les porteurs du mouvement, s'ils constituaient un ensemble homogène socialement et politiquement mais aussi quels étaient leurs objectifs. Le mouvement national, qui n'a rien d'un mouvement de masse à ses débuts, s'appuie sur les étudiants, la bourgeoisie, qui prend son essor et qui nourrira le courant libéral : bourgeoisie cultivée, professeurs et fonctionnaires d'Etat mais aussi entrepreneurs. En aucun cas on ne pouvait considérer que les conservateurs ou Bismarck, une fois au pouvoir, représentaient le mouvement national. D'autre part, certains candidats ont eu tendance à assimiler purement et simplement mouvement libéral et mouvement national. Si les deux sont étroitement liés, cette assimilation a souvent fait négliger le rôle des démocrates, qui se sont, petit à petit, détachés des libéraux mais n'en revendiquaient pas moins l'unité et dont l'écrasement en 1848 peut être interprété comme un des échecs du mouvement national. Assimiler libéralisme et mouvement national empêchait aussi de s'interroger sur l'élargissement du mouvement national dont les revendications ont été progressivement adoptées par de larges couches de la population. La notion d'« échecs » a fait l'objet d'encore moins d'attention. Il ne s'agissait pas tant d'opposer de façon binaire échec à victoire. Il fallait aussi se demander si l'histoire du mouvement national pouvait être considérée non pas comme une suite d'échecs mais comme une succession d'avancées et de reculs et quels pouvaient être les acquis à long terme du mouvement. Le constitutionalisme très progressif en est un exemple. Le développement des associations, des

fêtes au niveau local, régional puis national peut également être analysé comme le signe d'une progression sur le long terme du mouvement national. Rares sont les copies à avoir évoqué ce phénomène. A l'inverse, de nombreux candidats se sont arrêtés avec raison sur les deux revendications indissociables pour les représentants du mouvement qu'étaient l'unité et la liberté et sur l'incapacité à réaliser ce double objectif. D'aucuns ont vu notamment dans le ralliement d'une partie des libéraux à Bismarck en 1867 l'abandon de la liberté au profit de l'unité. A ce propos, il faut préciser que le sujet permettait d'intégrer des réflexions autour de la théorie dite du « Sonderweg » mais que le devoir ne pouvait pas consister en un débat uniquement centré autour de ce concept.

Seul un long travail préalable d'analyse du sujet permettait donc de mobiliser les connaissances pertinentes et d'établir son plan. La majorité des candidats a opté pour un plan chronologique et, en civilisation, il n'est jamais exclu, au contraire. Mais il importait de problématiser chaque phase du raisonnement. Les bons devoirs ont, par exemple, avec un découpage classique ayant pour axe la révolution de 1848, présenté en seconde partie la révolution non pas en retraçant la chronologie des événements mais en opposant les victoires de courte durée et les acquis à long terme aux faiblesses profondes du mouvement, en partie responsables de l'échec du parlement de Francfort.

Dans le corps même des devoirs, le jury a constaté plusieurs défauts récurrents que les candidats devraient s'efforcer d'éviter. Plusieurs copies étaient émaillées d'erreurs qu'il convient de ne pas faire. Si complexes que soient les étapes successives qui ont conduit de mars à mai 1848 à la réunion du parlement de Francfort, il ne faut pas confondre « Vorparlament » et « Frankfurter Parlament », le premier ne s'étant réuni que brièvement et ayant eu pour fonction de préparer le second. Ce n'est pas le « Vorparlament » qui a voté la constitution en avril 1849, comme le jury a pu le lire à de nombreuses reprises. On ne saurait confondre dans une composition d'agrégation Wilhelm Liebknecht, cofondateur avec August Bebel du SDAP en 1869, et Karl Liebknecht, son fils, leader de la ligue spartakiste avec Rosa Luxemburg. Il faut éviter les confusions orthographiques entre l'économiste Friedrich List et le musicien Franz Liszt. Par ailleurs les candidats devraient se garder des poncifs et des appréciations subjectives sur les personnages historiques. Des formules comme « le retors Talleyrand » ou Bismarck « l'habile stratège » sont à proscrire.

Outre ces erreurs, beaucoup de candidats ont cédé à la tentation de réciter un cours sur la marche vers l'unité allemande qui, pour être bien appris, ne répondait pas tel quel au sujet à traiter. Il était, par exemple, absolument inutile d'exposer les trois guerres d'unification de 1864, 1866 et 1870, si aucun lien n'était fait avec la réaction des représentants du mouvement national. C'est

l'exercice difficile de la dissertation que de construire un raisonnement en évoquant des éléments pertinents pour répondre à une question précise. Un autre travers consistait à raconter les événements sans les analyser dans la perspective du sujet : relater successivement les fêtes à la Wartburg et à Hambach ne suffisait pas en soi, il fallait faire mention de l'élargissement du mouvement, des constantes et des variations dans les revendications.

A l'inverse le jury a valorisé les qualités des bonnes copies. Outre la clarté de la structure et la cohérence du raisonnement, certains candidats savaient illustrer leur propos par des citations de textes, de discours, de lettres judicieusement choisies.

Nous voudrions terminer par le rappel des exigences de méthode et de correction de la langue. L'introduction est le reflet du travail d'analyse du sujet mais n'en est pas la reprise complète, elle ne doit pas enfler jusqu'à devenir une première partie qui ne dit pas son nom. Elle se termine obligatoirement par une annonce claire du plan. Il est important de montrer la direction que prend le devoir. Cependant l'usage veut qu'aucune numérotation des parties n'apparaisse dans la copie, ce que certains candidats ignorent encore. Quel que soit le plan choisi, les candidats doivent respecter un équilibre entre les différentes parties. Il est essentiel de soigner les transitions d'une partie à l'autre : idéalement elles se constituent d'une synthèse concise du développement précédent et de l'annonce de la partie à venir. La conclusion ne doit pas être négligée. Après avoir repris les grandes étapes du devoir, elle ouvre la perspective, ce qui ne signifie pas qu'il faille appliquer le sujet à l'histoire de l'Allemagne jusqu'à nos jours.

Au respect des contraintes de méthode répond la qualité de la langue. Celle-ci doit relever d'un registre, si ce n'est soutenu, du moins écrit. Il ne faut pas employer d'expressions familières comme « l'Allemagne met les bouchées doubles ». Le jury attend des candidats qu'ils maîtrisent dans les deux langues le vocabulaire historique et géographique minimal. Aucune faute n'est tolérée, ni en composition française, ni en composition allemande, sur un nom d'Etat aussi essentiel que « Preußen », « la Prusse ». Seule la majuscule distingue l'état, manière d'être, de l'Etat, entité politique, ce que nombre de candidats ignorent.

Quel que soit le sujet proposé, le respect de ces exigences formelles est et reste la première étape pour élaborer une composition de bonne tenue.

ÉPREUVES D'ADMISSION

Explication de texte

Rapport présenté par Martine Benoit, Gilles Darras, Frédéric Teinturier

Présentation générale

Nombre de candidats interrogés : 122.

Répartition des notes :

16 et plus : 7

14 à 15 : 10

12 à 13 : 11

10 à 11 : 6

08 à 09 : 15

06 à 07 : 18

04 à 05 : 19

02 à 03 : 20

Moins de 2 : 16

Note maximale : 18

note minimale : 0,25

Moyenne : 7.14

Moyenne des années précédentes :

2013 : 6,85 ; 2012 : 4,98 ; 2011 : 6,18 ; 2010 : 6,02 ; 2009 : 8,23 ; 2008 : 8,56; 2007 : 5,24 ; 2006 : 5,22

La moyenne générale de l'épreuve est en hausse, ce dont le jury se félicite. Cependant, un nombre encore trop important de candidats semble méconnaître la nature de l'exercice d'explication de texte, ce qui a eu pour conséquence un certain nombre de prestations décevantes. Malgré les conseils prodigués dans les rapports du jury des années précédentes, trop de candidats se présentent aux épreuves orales sans sembler savoir ce qu'on attend d'eux. Rappelons donc que l'épreuve orale d'explication de texte à l'Agrégation d'allemand ne saurait se résumer à un exposé de connaissances et à la récitation d'acquis accumulés pendant une année de préparation. Aussi intéressants que puissent être certains exposés d'un point de vue purement intellectuel, ils ne

pourront prétendre obtenir une note satisfaisante s'ils ne correspondent pas aux attentes du jury d'explication de texte.

Afin d'éviter toute erreur d'appréciation, et au risque de paraître paradoxal, le jury tient à souligner fermement qu'il n'a pas en réalité pas d'attentes précises : l'explication de texte n'a pas à rentrer dans un quelconque moule préétabli et le candidat n'a pas, dans la conduite de son analyse, à suivre de codes complexes autres que ceux dictés par le simple bon sens et les règles de la clarté : en d'autres termes, l'exposé doit être clair, précis et systématique. C'est pour cette raison qu'on attend des candidats qu'ils donnent le plan du texte ou au moins sont évolution de manière précise, qu'ils procèdent à une 'problématisation' du texte en introduction, c'est-à-dire qu'ils mettent en évidence dans et par cette introduction les points qui posent problème et qui, par conséquent, nécessitent un examen approfondi de leur part. Une telle problématisation ou encore définition des questions problématiques soulevées par le texte est nécessaire pour des raisons de clarté de l'exposé, mais aussi parce qu'on ne peut pas tout dire d'un texte, même d'un court poème et qu'il convient de procéder à des choix dictés par l'intérêt du texte et ce que l'on sait de l'auteur, de ses intentions, du contexte, de l'époque etc. Outre le manque de clarté ou de fermeté voire de pertinence du propos – ce qui rare à ce niveau –, les autres défauts concernent le point abordé en premier dans nos remarques : si dans son étude, le candidat s'éloigne du texte proposé pour faire un exposé plus abstrait, et sans que de tels développements théoriques se justifient de quelque façon, le jury ne pourra pas sanctionner positivement la prestation.

Les quelques remarques qui suivent ont pour objet de répondre aux questions que les candidats semblent se poser fréquemment, mais elles sont aussi, pour le jury, l'occasion de rappeler certains points qu'il estime importants.

La première question est celle de la durée de l'exposé. Rappelons que celui-ci ne doit pas excéder 30 minutes. La gestion du temps et de sa parole est un aspect essentiel pour des candidats qui se destinent au métier d'enseignant – quel que soit le cadre dans lequel ils ou elles exerceront leur métier. Ne pas être capable de synthétiser son analyse – alors même que le jury invite à le faire, le cas échéant, après 25 minutes d'un exposé qui ne semble pas proche de son terme – est une faute méthodologique flagrante. Cela signifie également, *a contrario*, qu'en dessous de 20 minutes, le jury considérera qu'un exposé n'a pas été non plus totalement satisfaisant. Hormis ce cadre temporel strict, aucune méthode d'explication de texte n'est imposée : le candidat a toute latitude pour décider de procéder à une étude linéaire ou à un commentaire composé ou synthétique. Le jury constate cependant chaque année que les candidats qui ont choisi le commentaire composé se heurtent à des difficultés importantes et qu'ils courent le risque de ne pas étudier le texte avec suffisamment de précision. C'est la raison pour laquelle il recommande vivement de faire un

exposé linéaire, qui présente l'avantage certain de rendre l'analyse de l'extrait ou du poème plus vivante et, surtout, plus précise. En outre, l'explication linéaire rend compte du mouvement du texte, de son développement éventuel, ce qui constitue un autre aspect important à commenter.

Vient ensuite un point tout aussi capital pour de futurs enseignants : une épreuve orale ne peut se résumer à la simple lecture de notes entièrement rédigées. Bien entendu, le jury comprend la nécessité pour le candidat, surtout dans le cadre d'un oral de concours, d'avoir devant soi une importante quantité de notes, surtout pour l'introduction et la conclusion, ainsi que pour les passages-clé de son exposé. Chacun est d'ailleurs libre de travailler comme il l'entend et il peut exister une grande variété dans les types de prise de notes. Cependant, le candidat doit avoir une parole libre, procéder à un véritable exposé *oral*, en s'adressant à son auditoire – les trois membres de la commission d'explication de texte – et ne pas garder le regard en permanence baissé sur ses papiers.

L'entretien qui suit l'exposé de 30 minutes, et qui peut durer quant à lui 15 minutes, joue dans ce cadre un rôle essentiel : non seulement il permet d'approfondir, de corriger, voire de développer certains aspects différents, mais il montre également la capacité du candidat à conduire oralement une argumentation qu'il n'a pas eu l'occasion de préparer par écrit. Le jury insiste donc sur l'importance de cet entretien, qui est conçu pour permettre de valoriser la prestation initiale du candidat, et qui se déroule dans un esprit exclusivement positif – en aucun cas la note ne pourra être baissée suite à cet entretien. Les candidats doivent prendre pas au sérieux cet entretien, qui permet souvent d'améliorer de manière significative une prestation.

Dernier aspect sur lequel le jury souhaite revenir : la langue. L'explication de texte se déroule en allemand et le jury accorde une grande importance à la correction de l'expression, tant de la part des candidats purement francophones que de celle de ceux qui sont, à un degré ou à un autre, germanophones. Rappelons que les épreuves orales de l'Agrégation ne sont pas le lieu pour adopter un ton familier, voire relâché, et qu'il ne saurait être admissible de ne pas faire d'effort sur le niveau linguistique employé. Le jury est là aussi pour s'assurer que les candidats maîtrisent l'allemand standard, ce qui implique une connaissance parfaite et fluide des règles grammaticales et syntaxiques, d'une part, et des déclinaisons, d'autre part. Si une ou deux erreurs sont bien entendu possibles et pardonnables, surtout dans le cadre d'une situation stressante, le jury a constaté, chez un certain nombre de candidats, des insuffisances flagrantes dans ce domaine. C'est la récurrence parfois stupéfiante d'approximations et de fautes de langue qui a été pénalisée lourdement.

Afin d'aider les candidats à mieux comprendre la notation du jury, rappelons que la note de 0.5/20 sanctionne un défaut rédhibitoire sur le 'fond', c'est-à-dire concernant les connaissances et

leur mise en œuvre; la note de 0.25/20 sanctionne quant à elle un niveau de langue jugé insuffisant pour de futurs enseignants d'allemand. Le jury d'explication de texte a peu entendu de prestations qui méritaient une telle note, mais un trop grand nombre de candidats présentaient des lacunes inquiétantes, qui ont été sanctionnées, chez des francophones, mais également chez des candidats germanophones. C'est aussi la raison pour laquelle, après la proclamation des résultats par le Président, le jury se tient à la disposition de tous les candidats admissibles afin de commenter avec eux individuellement leur prestation.

Gottfried von Straßburg, *Tristan*, Stuttgart, Reclam UB 4471, et Reclam UB 4472.

Moyenne : 6,03

Note la plus basse : 01

Note la plus haute : 14

NB : le troisième volume de l'édition Reclam, où sont réunis les commentaires de l'éditeur, ne figure pas au programme ; sa lecture lors de l'année de préparation en amont du concours est fortement recommandée, *mais les candidats de l'explication de texte n'avaient pas accès à ces commentaires dans la salle de préparation.*

Conformément à ce qu'il a été possible de relever les années précédentes, la partie dite 'ancienne' du programme de littérature est celle qui voit le plus de candidats 'faire l'impasse'. Rappelons une nouvelle fois qu'une telle attitude est très risquée, tout autant que pour n'importe quelle autre partie du programme, car le nombre de textes proposés est sensiblement le même. Le jury est parfaitement conscient du phénomène : le plus souvent, des candidats estiment, à tort, que cette partie du programme n'a quasiment pas de chances de faire l'objet d'une épreuve écrite et par conséquent, ils ne se consacrent à l'étude de l'œuvre médiévale que très tardivement lors de leur préparation au concours. Le jury a ainsi pu constater l'insuffisance de plusieurs prestations, dont les auteurs ne maîtrisaient pas du tout les bases de la littérature médiévale de langue allemande.

Pourtant, il n'est pas si difficile qu'il paraît de réussir à produire une analyse réfléchie et pertinente d'un passage du roman de Gottfried. Le jury tient à souligner une nouvelle fois qu'il n'attendait nullement des candidats qu'ils soient des spécialistes de l'univers médiéval germanique. Seulement, la littérature des XIIe et XIIIe siècles repose sur des codes sociaux et narratifs qui ne

sont plus ceux, mieux connus mais pas toujours, d'ailleurs, de la littérature moderne. Il n'est donc pas imaginable de se lancer dans la lecture et l'interprétation de *Tristan* sans avoir un minimum de ces connaissances sur l'époque et, surtout, la littérature de cette époque, qu'il serait vain de vouloir comprendre avec les codes plus modernes. Un exemple parmi plusieurs autres : confronté à la scène qui voit Tristan s'opposer à Morgan, un candidat a tenté de plaquer sur le récit des catégories purement psychologiques, comme on serait tenté de le faire avec un texte contemporain. Or dans cette scène centrale dans l'évolution du héros, il est principalement question de droit, de justification, d'usage et de codes de la chevalerie entre suzerain et vassal. Ne pas savoir comment aborder une telle scène s'avère très préjudiciable à la qualité de l'interprétation, laquelle ne peut que se limiter à une très plate explication des motifs censés être ceux de Tristan.

Sans être aussi extrêmes, les défauts relevés par le jury lors des prestations des candidats invités à expliquer un passage de *Tristan* avaient souvent pour origine un tel manque dans la façon d'aborder le texte. Souvent d'ailleurs, le jury a constaté que les connaissances brutes des candidats étaient suffisantes – mis à part ceux qui avaient 'fait l'impasse' – mais qu'ils ne savaient pas toujours les mettre en œuvre avec pertinence et qu'ils avaient tendance soit à les laisser de côté pour faire une explication purement immanente du passage, ce qui n'est guère possible en l'occurrence, soit à laisser le texte de côté, pour faire un exposé général. L'entretien qui succède à l'exposé a joué ici un rôle très précieux, dans la mesure où le jury a pu alors constater qu'une fois que les candidats avaient été mieux orientés par les questions qu'on leur posait, ils pouvaient sensiblement améliorer leur prestation.

Pour finir, il est nécessaire de revenir sur une autre caractéristique propre à la question de littérature ancienne. Le jury attend des candidats qu'ils aient du moyen haut allemand une connaissance réelle, suffisante pour lire un passage de l'extrait proposé dans le texte original, d'une part, et pour se référer au dit texte lors de leur interprétation, d'autre part. Le travail de préparation au cours de l'année qui précède le concours devrait être mieux mis à profit sur ce point qui ne souffre pas l'improvisation.

Cela étant dit, et pour redire ce qui a été souligné plusieurs fois, le jury n'attend pas d'avoir face à lui des candidats spécialisés dans l'étude de la littérature médiévale ; mais un bon germaniste doit pouvoir être suffisamment à l'aise avec un texte ancien pour l'interpréter et l'apprécier.

Extraits proposés cette année:

- V. 794-956
- V. 4821-4974

- V. 5309-5458
 - V. 8897-9092
 - V. 11741-11874
 - V. 13326-13450
 - V. 15607-15764.
-

Georg Büchner : *Dantons Tod* et *Woyzeck*

Moyenne : **6,38**

Note la plus basse : **01**

Note la plus haute : **17**

Sur les 14 prestations entendues, 3 notes sont supérieures ou égales à 10.

Les extraits portant sur les deux pièces de Georg Büchner ont fait l'objet, à deux exceptions près, d'explications franchement décevantes ainsi qu'en témoigne la faible moyenne obtenue. Le jury a sanctionné des prestations dans l'ensemble trop superficielles, voire décalées par rapport au texte proposé, car ne parvenant pas, précisément, à dégager les enjeux propres à la scène ou (dans le cas particulier de *Woyzeck*) la cohérence thématique inhérente au groupe de scènes à étudier. Trop souvent, les candidats ont donné l'impression de « plaquer » des éléments de cours sans lien explicite avec le passage et de ne voir dans le texte qu'un prétexte à des remarques sans doute juste en elles-mêmes mais qui n'ont d'intérêt que si elles sont mises en relation avec la scène ou les scènes en question. Le jury a su apprécier en revanche l'établissement de parallèles et les renvois pertinents à d'autres scènes, à d'autres occurrences d'un terme, d'une image, cette démarche attestant une bonne connaissance des textes au programme et se révélant particulièrement fructueuse dans le cas de *Woyzeck* à travers la symbolique et la fonction structurante des motifs/leitmotivs (objets, couleurs etc ...).

Rappelons en outre que le commentaire d'un texte dramatique doit impérativement prendre en considération sa spécificité théâtrale et qu'il est important de se représenter visuellement la scène, la configuration scénique, l'espace (à la fois concret et symbolique) dans lequel il s'inscrit. Essentielle car intimement liée à la problématique sociale, politique, esthétique, la question du

langage a trop souvent été négligée par les candidats, alors qu'elle permet justement, à partir du texte même, de faire apparaître la corrélation entre les problématiques évoquées.

De plus, le jury a souvent déploré l'absence de référence explicite à la dimension grotesque, pourtant si importante dans la dramaturgie et la vision du monde anti-idéaliste d'un Georg Büchner, lequel pratique l'art du montage et du – savant – mélange des genres, rompant avec le modèle classique et renouvelant l'esthétique dramatique tout en assumant clairement l'héritage shakespearien. A cet égard, l'intertextualité, qui structure véritablement les deux œuvres à travers le vaste réseau de références historiques et littéraires qu'elle dessine, doit absolument être prise en compte dans le commentaire. Un exemple : la scène 4 de l'acte IV de *La Mort de Danton* où la double référence à *Hamlet* (à travers les personnages des charretiers/fossoyeurs et celui de Lucile/Ophélie) est essentielle à la compréhension du texte. Là encore, toutefois, il importe de ne pas s'en tenir à une simple évocation de cette source mais d'en dégager la fonction et l'intérêt. La juxtaposition de deux séquences faisant figurer, au sein d'une même scène, deux personnages radicalement différents (à commencer par leur langage !) est, à l'évidence, riche de significations.

Extraits proposés :

1. *Woyzeck*, scènes 16 à 18 (p. 29 à 31)
 2. *Dantons Tod*, acte I, scène 5 (de p. 22 « Lacroix : Höre Danton, ich komme von den Jakobinern ») à p. 24 (fin de la scène)
 3. *Woyzeck*, scène 19 (de p. 32 « Grossmutter : Es war einmal ein arm Kind ») à scène 21 (p. 34, fin de la scène)
 4. *Dantons Tod*, acte II, scène 1 (de p. 32 « Lacroix : Warum hast du es dazu kommen lassen ? ») à p. 34 (« *Danton und Camille ab* »)
 5. *Woyzeck*, scène 5 (de p. 17 « Woyzeck : Ja Herr Hauptmann, die Tugend ! ») à scène 7 (p. 18, fin de la scène)
 6. *Dantons Tod*, acte II, scène 2 (de p. 35 « Ein Bettler *singt* : Ein Handvoll Erde/Und ein wenig Moos ... Liebe Herren, schöne Damen ! ») à p. 37 (fin de la scène)
 7. *Woyzeck*, scène 8 (p. 19-20)
 8. *Dantons Tod*, acte IV, scène 4 (p. 75-76)
 9. *Dantons Tod*, acte IV, scène 3 (de p. 72 « Danton : Ja Camille, morgen sind wir ... ») à p. 74 (« Danton : [...] es muss ein großer Jammer in dem Aug sein, von dem sie abträufelten. »)
-

Friedrich Schiller : *Über die ästhetische Erziehung des Menschen*

Moyenne : **6,93**

Note la plus basse : **0,25**

Note la plus haute : **18**

Sur 20 prestations entendues, 7 notes sont supérieures ou égales à 10.

La moyenne des notes obtenues est en (léger) recul par rapport à l'année dernière, car la moitié des notes sont inférieures ou égales à 5. En revanche, la meilleure note de la session pour l'épreuve d'explication de texte (18) a été obtenue sur un passage de Schiller. Les nombreuses notes basses ont été attribuées à des prestations témoignant d'une évidente absence de préparation ou d'une connaissance bien trop superficielle de l'œuvre, connaissance à laquelle, faut-il le rappeler, la maîtrise d'un cours quel qu'il soit ne saurait aucunement se substituer. Ne jugeant pas des candidats à l'agrégation de philosophie mais à l'agrégation d'allemand, Le jury, face à cette question d'histoire des idées, n'a donc pas les mêmes attentes ni les mêmes exigences, il est important de le préciser. En revanche, il est en droit de demander que les candidats fassent preuve, dans leur commentaire, d'une rigueur et d'une clarté suffisantes pour dégager de manière pertinente les enjeux du texte à étudier. La mise en évidence de la structure, à cet égard, ne doit pas être perçue par les candidats comme une simple convention rhétorique ou une pure contrainte formaliste inhérente à l'exercice mais doit leur permettre, bien au contraire, de faire apparaître la cohérence interne au texte, de mettre en relief le cheminement de la réflexion et les points d'ancrage, les charnières de l'argumentation. De même que le candidat doit dégager la structure propre au passage à expliquer, il importe qu'il replace celui-ci dans l'économie de l'œuvre et précise ainsi à quel moment de la démonstration générale il se situe, ce à quoi il fait suite, concrètement, et ce qu'il annonce.

Les candidats qui ont obtenu des notes honorables sont ceux qui ont fait l'effort, précisément, de se confronter au texte par eux-mêmes et qui n'ont pas cherché à esquiver les indéniables difficultés propres à cette œuvre en se réfugiant dans un « récit » d'éléments de cours souvent mal assimilés au demeurant. S'il pouvait être très pertinent de faire référence à d'autres passages (antérieurs et/ou postérieurs) afin d'éclairer la réflexion propre au passage en question, cette démarche supposant toutefois une excellente connaissance de l'ouvrage au programme, il était en revanche superflu et même contre-productif de vouloir absolument se référer à certaines notions

(comme le *Spieltrieb* entre autres) *si le passage à expliquer ne le nécessitait pas*. A tout le moins fallait-il, dans ce cas, que le candidat définisse ou précise alors ce qu'il entendait par ce terme ou par d'autres notions, souvent employées à mauvais escient faute d'une maîtrise suffisante de la terminologie schillérienne et des concepts-clé de son esthétique. A cet égard, le jury a déploré que les candidats aient du contexte philosophique et littéraire des *Lettres* (la réflexion esthétique des Lumières, le classicisme weimarien) une connaissance très approximative, voire lacunaire.

Extraits proposés :

1. Vierter Brief, de p. 14 (« Soviel ist gewiß ») à p. 16 (« das Reich der Erscheinung nicht entvölkern »)
2. Fünfter Brief, de p. 18 (« in den niederen und zahlreichen Klassen ») à p. 20 (« was ihm zuweilen noch Grenzen setzt. »)
3. Sechster Brief, de p. 20 (« Sollte ich mit dieser Schilderung ») à p. 22 (« diesem der alles trennende Verstand seine Formen erteilten. »)
4. Sechster Brief, de p. 26 (« Die mannigfaltigen Anlagen im Menschen ») à p. 28 (« durch eine höhere Kunst wiederherzustellen. »)
5. Siebenter Brief, de p. 29 (« Sollte diese Wirkung ») à p. 30 (« wie einen gemeinen Faustkampf entscheidet. »)
6. Neunter Brief, de p. 36 (« Aber nicht jedem ») à p. 37 (« und die Kunst die Natur überwindet. »)
7. Fünfzehnter Brief, de p. 62 (« Nun aber spricht die Vernunft ») à p. 64 (« und die Sprache keinen Namen hat. »)
8. Zwei und zwanzigster Brief, de p. 88 (« und nicht bloß die Schranken ») à p. 90 (« unfehlbar ein Ärgernis nehmen. »)
9. Sechs und zwanzigster Brief, de p. 112 (« Auf die Frage ») à p. 114 (« sie auf ihre Würde hinweisen. »)
10. Sieben und zwanzigster Brief, de p. 120 (« Mitten in dem furchtbaren Reich der Kräfte ») à p. 122 (« so lang es ihren Zauber erfährt. »)

Wolfgang Hilbig : „Ich“, Roman, Fischer Taschenbuch Verlag, 2003.

Moyenne : 5,97

Note la plus basse : 0,5

Note la plus haute : 15

La moyenne, relativement basse, de cette partie du programme s'explique par la présence de plusieurs prestations marginales, qui étaient entachées de défauts rédhibitoires, parfois cumulés : durée de la prestation totalement insuffisante (moins de 10 minutes), méconnaissance de la nature de l'exercice, connaissances superficielles de l'œuvre, voire « impasse », et paraphrase.

Une fois ces prestations désolantes mises de côté, le jury a pu apprécier des explications de texte de valeur, qui démontraient la maîtrise d'une œuvre narrative complexe et d'un contexte historique précis. Un certain nombre de candidats ont cependant semblé surpris par la longueur des extraits proposés. Rappelons ici, d'une part, que tous les textes proposés sur cette partie du programme étaient d'une longueur équivalente, de sorte qu'il n'y avait pas lieu de se sentir défavorisé et que, d'autre part, le jury attendait des candidats qu'ils sachent adapter leur réflexion et leur analyse à la longueur des extraits : il ne saurait être question, face à un extrait de trois pages, de procéder de la même manière que face à un passage plus court. En outre, il était tout à fait possible, et même profitable, de mentionner les nombreuses redites et répétitions qui jalonnent le récit de Hilbig et d'en tirer parti au cours de l'explication elle-même. Ce ressassement narratif constitue une caractéristique essentielle de l'écriture de l'auteur et se confronter à des extraits relativement longs permettait de mettre cela en évidence.

Cela étant dit, le jury a su tenir compte de la difficulté intrinsèque de cette prose postmoderne, volontiers tortueuse. En particulier, les prestations les plus abouties n'ont pas été nécessairement celles dont les auteurs prétendaient apporter des réponses définitives et simples aux questions soulevées par les passages du roman qui étaient à analyser. Le jury a apprécié l'honnêteté des candidats qui, lorsque cela était justifié et pertinent, n'ont pas hésité à reconnaître leur incapacité à donner une seule interprétation, limpide, d'un passage très confus.

Dernière remarque, qui corrobore ce qui a été dit plus haut, dans la présentation générale : il est notable que paradoxalement, les meilleurs candidats que le jury a pu entendre sur un passage de Hilbig ont tous choisi de procéder à une explication de texte dite linéaire, alors même que la longueur des extraits aurait pu laisser penser qu'un commentaire synthétique serait plus aisé. Il n'en a rien été : faire à l'oral une explication de texte linéaire est souvent gratifiant et pertinent pour l'interprète et ses auditeurs.

Extraits proposés cette année :

- p. 22 („Mein Weg war es...") à p. 25 („...manchmal das Licht fiel.“)

- p. 105 („Danach war es...“) à p. 108 („...etwas ahnte.)
- p. 277 („Als sich der Zug...“) à p. 280 („...zurechtzufinden.)“)
- p. 283 („– Wirklich in Westberlin war man...“) à p. 286 („... bei Frau Falbe.“)
- p. 339 („Und er selbst...“) à p. 342 („...meines ‚Ich‘...“)
- p. 357 („In dieser Funktion...“) à p. 360 („... dachte er.“).

La marche vers l'unité allemande 1815-1871

9 candidats ont été interrogés sur la question de tronc commun avec des notes comprises entre 01/20 et 15/20, soit une moyenne de 6,71/20.

Le jury a relevé une forte tendance à la paraphrase et une difficulté à mobiliser les connaissances du cours pour les utiliser à bon escient pendant l'explication de texte. Il était pourtant attendu que le candidat replace le texte dans son contexte historique et politique. Des indices importants sont étonnamment peu exploités, comme la nature du texte proposé : pourtant on peut penser que s'intéresser de savoir si le texte est une note confidentielle, un extrait de livre publié, un pamphlet, un texte officiel, un programme politique, une proclamation etc. , permettait justement d'éviter largement la paraphrase et de mettre la distance critique nécessaire à l'explication de texte. Les candidats pouvaient aussi s'interroger sur le public auquel le texte était adressé.

Beaucoup de candidats se sont servis des chapeaux très complets proposés dans l'édition RECLAM au programme – très complets mais insuffisants pour une explication critique et éclairée ; de plus, on pouvait attendre des candidats qu'ils citent d'autres textes du recueil pour éclairer l'extrait à expliquer : le jury s'étonne en fait du manque de connaissance de l'ouvrage pourtant au programme.

Certains candidats ont été étonnamment gênés par des textes trop politiques comme par exemple le programme d'Eisenach du SDAP ou le programme du Deutscher Nationalverein : on rappellera que la dimension politique du programme de civilisation ne peut être négligée.

Finalement, le jury voudrait encourager les candidats à s'interroger plus avant sur le vocabulaire utilisé dans les textes historiques, à ne pas omettre les remarques stylistiques, qui permettent de comprendre les nuances, en relevant l'utilisation de certaines expressions plutôt que d'autres : comme par exemple ce terme de « vassale » utilisé pour parler des Etats du Sud par rapport à la Prusse ou bien le jeu de mots douteux de Richard Wagner entre « König der Juden » et « Jude der Könige ».

Textes proposés :

- Text 36 « Aufruf an alle Manufaktur-, Fabrik- und Handarbeiter, als: Weber, Tuch-, Buckskin- und Zeugmacher, Wirker und Posamentierer, Spinnerei-, Appretur- und Färberei-Arbeiter sowie Fachverwandte jeglicher Stellung und beiderlei Geschlechts“.
- Text 24 Anfänge des Proletariats: de la page 140 (« Bei allen bedeutenden Handwerkern ist es vorzüglich... ») à la fin du texte.
- Text 42 Etappen der Judenemanzipation: du début du texte jusqu'à la page 199 (« Jedes Familienereignis führte sie zusammen, das eine die Kinder, das andere die Erwachsenen »).
- Text 42 Etappen der Judenemanzipation: de la page 200 (« Die Volksbewegung (Revolution) des Jahres 1848 hat dem deutschen Volke keine Freiheit... ») jusqu'à la fin du texte.
- Text 56 Karl Biedermann, Die Fortschritte des nationalen Prinzips in Deutschland: du début du texte à la page 254 (« ... weil ihr die Nahrung und die Lebensluft zum Weiterbrennen fehlte »).
- Text 101 Triasvorstellungen der Mittelstaaten: du début du texte à la page 399 (« ... dass ihnen ein Weg für Geltendmachung ihres Einflusses zur Vertretung ihrer Interessen nach Maßgabe von deren Größe und Bedeutung eröffnet bleibe »).
- Text 112 Eisenacher Programm der Sozialdemokratischen Arbeiterpartei vom 8. August 1869.
- Text 3 Steins Urteil über die Bundesverfassung.
- Text 117 Moriz Mohl, « Mahnruf zur Bewahrung Süddeutschlands vor den äußersten Gefahren“ ».
- Text 43 Der Beginn des modernen Antisemitismus: du début du texte à la page 204 (« ... unsere Kräfte zu diesem Befreiungskampfe zu prüfen »).
- Text 99 'Urprogramm' des deutschen Nationalvereins

Option A, littérature : La poésie de langue allemande autour de 1900.

Moyenne : 7.94

Note la plus basse : 0.25

Note la plus haute : 17

Le jury ne peut que se féliciter du niveau général des prestations (25 candidats) sur la question d'option littérature cette année. En effet, certaines analyses ont été particulièrement sérieuses et ont montré le travail accompli de la part de candidats parfois brillants, qui ont su à la fois tirer profit de leur préparation durant l'année universitaire et faire abstraction, lorsque cela s'est avéré nécessaire, d'un savoir théorique qui aurait enfermé les interprétations dans un carcan trop abstrait.

A contrario, certains candidats ne sont pas parvenus à sortir de schémas théoriques trop simplistes, allant parfois jusqu'à confondre l'exercice de l'explication de texte avec un exposé type 'leçon'. Un exemple parmi d'autres : le cas Arno Holz, qui bien que théoricien bien connu du naturalisme allemand, est également l'auteur de poèmes déroutants, inattendus pour qui entend réduire sa production à un seul courant littéraire. La richesse et l'intérêt du programme réside dans la concomitance de plusieurs tendances, courants et autres écoles dans une période très brève. Une explication de texte pouvait justement mettre en évidence avec un auteur comme Holz les contradictions de l'époque. Les prestations qui ont pu souligner cela ont été particulièrement appréciées.

Inversement, d'autres auteurs, secondaires ou moins originaux, invitaient à un type de réflexion et d'analyse différent, le jury attendant alors des candidats qu'ils soient suffisamment au fait des caractéristiques de la Fin de siècle pour déterminer l'apport du poème à étudier dans le cadre d'une tendance particulière. Dans ce cas, l'étude du poème n'en est pas plus facile, car il s'agissait de trouver un équilibre entre étude immanente du texte et apport d'éléments extérieurs destinés à éclairer certains motifs et leur traitement par le poète.

On l'aura compris, l'exercice de l'explication de texte peut sembler aisé, surtout dans le cadre de l'étude de courts textes lyriques; il n'en est rien, l'exercice est très exigeant et ne supporte pas les approximations en terme de connaissances, mais aussi et surtout en ce qui concerne la mise en œuvre de ces connaissances. Rappelons une nouvelle fois que c'est le texte proposé qui doit être le point de départ de l'analyse et qu'en aucun cas celui-ci ne doit être considéré comme l'illustration de connaissances qui peuvent s'avérer essentielles mais qui ne sauraient remplacer l'interprétation précise et systématique du poème.

Soulignons pour conclure que la durée de l'exposé n'a pas, paradoxalement, été plus brève en moyenne que pour d'autres parties du programme : même si certains poèmes proposés étaient relativement brefs, les candidats ont, dans leur ensemble, su exploiter les 30 minutes d'exposé dans leur intégralité, à la satisfaction du jury, qui a, cependant, pris en compte le cas de certains poèmes moins denses que d'autres dans l'évaluation de la prestation des candidats.

Poèmes proposés cette année :

- Richard Beer-Hofmann, „Schlaflied für Mirjam“, 1897
- Richard Dehmel, „Entbietung“, *Erlösungen*, 1891
- Felix Dörmann, „Im Palmenhaus“, *Sensationen*, 1897
- Hugo von Hofmannsthal, „Weltgeheimnis“, 1894
- Hugo von Hofmannsthal, „Erlebnis“, 1892
- Stefan George, „Rückkehr“, *Das Jahr der Seele*, 1897
- Karl Henckell, „Berliner Abendbild“, 1885
- Arno Holz, „Kein Laut!“, *Phantasus*, 1898-1899
- Detlev von Liliencron, „Die Musik kommt“, 1904
- Detlev von Liliencron, „Auf einem Bahnhofs“, *Der Heidegänger und andere Gedichte*, 1890
- Alfred Mombert, „Nur noch in meinem Traum...“, *Der himmlische Zecher*, 1909
- Christian Morgenstern, „Ewige Frühlingsbotschaft“, *Auf vielen Wegen*, 1897
- Rainer Maria Rilke, „Papageien-Park“, *Neue Gedichte*, 1907
- Rainer Maria Rilke, „Leda“, *Neue Gedichte*, 1907.

Option B : L'écologie politique en Allemagne (1949-1989)

L'explication de texte de civilisation a été proposée à 18 candidats interrogés. Les notes obtenues se sont étalées de 0,5/20 à 16/20, avec une moyenne plutôt satisfaisante de 8,86/20.

Le jury était en droit d'attendre une connaissance de l'histoire de la RFA en général (exemples parmi d'autres : les noms des chanceliers ou celui du Pasteur Niemöller, le contexte de la Guerre froide) et des mouvements qui ont mené à la création des Verts en particulier (mouvement pacifiste, mouvement écologique, mouvement des femmes, *Sponti*, *Bürgerinitiativen*, etc.) ainsi que des diverses tendances qui ont constitué les Verts. De même, des personnalités aussi centrales que Rudi Dutschke, Petra Kelly, Gert Bastian, Otto Schily ou Joschka Fischer devaient être connues des candidats.

On ne saurait assez insister sur l'attention à apporter au genre du texte proposé : un tract, un texte officiel, un extrait de Journal, une interview – tous ces supports différents devaient être interrogés et cette interrogation pouvait permettre justement la distance critique et l'évitement de

la paraphrase lors de l'explication : on pouvait ainsi relever le ton particulier de Joschka Fischer dans son Journal, son sens de l'humour et de l'autodérision aussi ; relever que, dans une interview, certains termes sont introduits par l'intervieweur et voir comment l'interviewé reprend ou non ces termes, ce qu'il en fait, etc. Evidemment, il fallait faire attention à la date des textes proposés et au contexte dans lequel ils apparaissent : interroger par exemple pourquoi Wolf-Dieter Hasenclever soulignait lors de la séance de création des Verts ce qui rapproche et omettait de s'arrêter sur ce qui sépare, ce n'était en effet pas seulement une question de rhétorique ! De même, les titres des textes proposés pouvait permettre de comprendre d'emblée la position de celui qui s'exprime et donc d'éviter des contre-sens historiques ou politiques.

Le jury n'attendait bien sûr pas de prise de position pour ou contre les éléments avancés dans les textes mais bien une mise en perspective critique : interroger par exemple le ton parfois apocalyptique utilisé dans certains textes tout en le replaçant dans le contexte d'une peur réelle devant un nouveau conflit mondial, nucléaire de surplus. Finalement, la conclusion devait permettre de prendre du champ, de parler des conséquences possibles du texte proposé, de ses prolongements.

Textes proposés :

- Krefelder Appell an die Bundesregierung (November 1980) – in: Irmgard Wilharm, *Deutsche Geschichte 1962-1983 – Dokumente in zwei Bänden*, Fischer, Frankfurt/Main 1989
- Hans-Werner Lüdke, Olaf Dinné, *Die Grünen. Personen – Projekte – Programme*, Seewald Verlag, Stuttgart 1980:
 - Hans-Werner Lüdke, « Was ist die ökologische Politik? » (extraits)
 - Petra Karin Kelly, « Die vierte Partei – Eine wählbare ökologische, gewaltfreie, soziale und basisdemokratische Anti-Partei » (extraits)
- Gerhard Spörl, « Das Leiden der Grünen » (extraits), *Die Zeit*, 9.11.1984.
- Gerhard Spörl, « Die hessischen Grünen haben der Koalition mit der SPD zugestimmt. Bestimmen jetzt die 'Realos' den weiteren Kurs? Die Flucht an die Macht » (extraits), *Die Zeit*, 1. November 1985
- Joschka Fischer, *Regieren geht über Studieren – Ein politisches Tagebuch*, Athenäum, Frankfurt/Main 1987:
 - Eintrag vom Sonntag, dem 27. Oktober 1985 (extraits)
 - Eintrag vom 12. Dezember 1985 (extraits)
- Michael Schroeren, *DIE GRÜNEN – 10 bewegte Jahre*, Ueberreuter, Wien 1990:

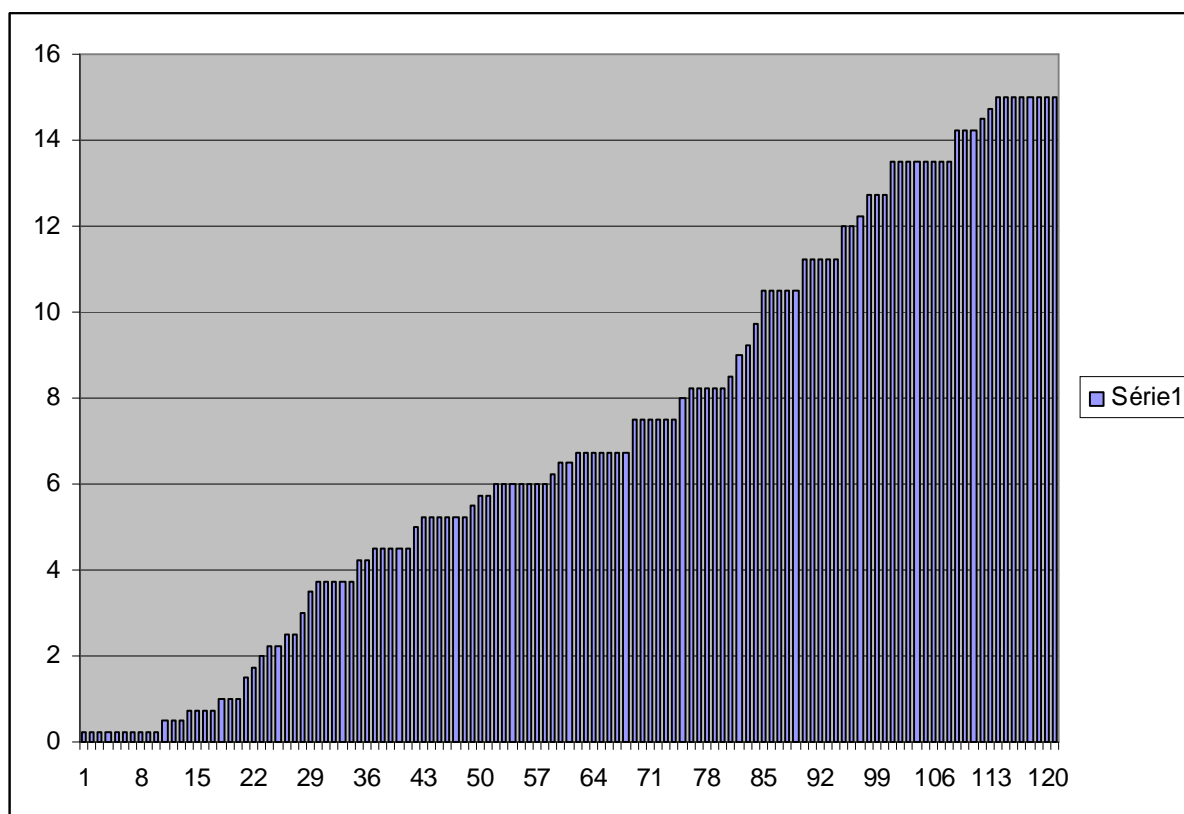
- « 'Irgendwann reißt halt der Geduldsfaden': Otto Schily im Gespräch mit Michael Schroeren » (extraits)
- Wolf-Dieter Hasenclever bei der ersten Plenarsitzung zur Gründungsversammlung der politischen Partei DIE GRÜNEN am 12. Januar 1980 in Karlsruhe (extraits)
- « 'DIE GRÜNEN haben ihre Chance verpasst!': Herbert Gruhl im Gespräch mit Michael Schroeren » (extraits)

Thème oral

Rapport présenté par Isabelle Deygout, Dorothee Rothenbusch, Richard Le Roux

Analyse statistique

Lors de la session d'oral 2014, seuls 121 candidats sur les 138 germanistes déclarés admissibles se sont présentés à l'épreuve de thème, ce qui correspond néanmoins à une augmentation de 13% du nombre des interrogations effectuées dans cette discipline. Comparée à 2013, la moyenne perd presque un point pour se situer à 7,08 sur les 15 points alloués à cette partie de l'épreuve. Autant le jury se réjouit qu'il se soit trouvé 8 candidats pour atteindre l'excellence dans le maniement des deux langues et pour faire preuve d'une compréhension toute en finesse des textes proposés, autant il continue de s'inquiéter d'avoir été obligé d'attribuer à 10 reprises la note de 0,25 qui signale une grammaire fautive, un lexique lacunaire, une syntaxe calquée sur le français, une prononciation déplorable et une incompréhension partielle du document proposé sans que cette évaluation jugée rédhitoire n'empêche nécessairement les étudiants concernés de figurer parmi les lauréats de l'agrégation.



Déroulement de l'épreuve

Depuis 2011, l'épreuve de thème oral étant couplée avec une question, développée en français, portant sur l'action d'un « fonctionnaire éthique et responsable », il est désormais inutile de procéder à la lecture du document à traduire en allemand pour éviter toute redondance.

L'épreuve de thème oral consiste à présenter en 20 minutes la traduction d'un texte d'environ 300 mots qui est issu soit de la littérature, soit de la presse françaises. Beaucoup de candidats négligent les spécificités d'une présentation orale qui doit s'efforcer d'énoncer clairement et distinctement le fruit de leur réflexion à un jury dont les trois membres prennent sous la dictée les propositions de l'étudiant. Loin d'être seul devant sa feuille et de pouvoir écrire au gré de son inspiration ou de ses balbutiements, le candidat doit réguler son débit de parole pour s'adapter au rythme de la prise de notes, forcer la voix pour pallier à d'éventuelles perturbations sonores, savoir tirer parti des incitations du jury à reprendre en un certain point de la phrase pour lever une ambiguïté dans la prononciation de marques grammaticales ou pour saisir cette première occasion de rectifier d'éventuelles erreurs ou approximations.

Cette souplesse d'esprit est nécessaire à un véritable échange qui exclut de lire purement et simplement un premier jet de traduction. Le temps de préparation de l'épreuve étant calculé au plus juste avec quelques 20 minutes concédées pour prendre connaissance du document, il est forcément préjudiciable de ne pas profiter des 20 autres minutes de présentation orale pour bonifier une première approche. Sauf exception, les candidats qui rédigent de bout en bout une traduction s'enferment inéluctablement dans leur texte au point de perdre complètement contact avec l'original et de répéter indéfiniment les mêmes termes, sans se rendre compte de leurs contre-sens, erreurs de lecture ou même oublis de passages entiers. En tout état de cause, il apparaît vital d'annoter l'original ou tout au moins de reporter la numérotation des lignes du document sur ses propres notes.

Une gestion précise des différents temps de l'épreuve est décisive pour mobiliser au mieux ses ressources. Aussi peut-il surprendre que tel candidat, arrivant démuni, souhaite emprunter une montre au jury ou que tel autre ne sache plus de quel délai il dispose pour arriver au bout de sa présentation. L'heure de convocation étant connue à l'avance, tout candidat doit être en mesure de prévoir les grandes articulations de l'épreuve et arriver en possession d'un instrument de mesure autre qu'un portable dont l'usage est strictement interdit en situation de concours.

Ce calcul se complique dès que le candidat ne respecte pas le temps imparti à la présentation orale du thème, car la reprise comporte invariablement 10 minutes, par souci d'équité entre les candidats. Une prestation trop rapide raccourcit d'autant l'ensemble de l'épreuve et prive le candidat de moments de réflexion dont il aurait pu tirer parti. A l'inverse, un travail inachevé pénalise fortement l'étudiant puisqu'il sera amené à proposer la suite de sa traduction dans la deuxième partie de l'épreuve au lieu de bénéficier d'un échange constructif avec le jury pour améliorer sa prestation.

Face à chaque traduction proposée, le jury s'efforce de réagir de la façon qui lui paraît la plus adéquate, en hiérarchisant la nature des difficultés rencontrées par le candidat. Selon les cas, la priorité ira aux erreurs de grammaire et de linéarisation, de lexique et de prononciation, ou encore de compréhension du document en revenant sur les passages concentrant les points d'achoppement les plus caractéristiques afin de mesurer la capacité de l'étudiant à porter un regard critique sur son propre travail et à trouver des solutions

mieux adaptées. Si la traduction initiale témoigne déjà d'une grande finesse de compréhension de l'original, la reprise aura pour seul but de se rendre compte jusqu'où vont l'ingéniosité du candidat et sa capacité à reformuler certaines séquences afin d'atteindre éventuellement les plus hauts degrés dans l'échelle de notation.

Pour aborder dans la sérénité cette épreuve de thème oral exigeante et ambitieuse, il est important que le candidat soit convaincu de la bienveillance du jury à son égard. Il faut parfois beaucoup d'inventivité pour rétablir les conditions d'une véritable réflexion sur la traduction qui seule permet une évaluation authentique de la prestation. Lorsqu'une candidate déclare sans sourciller que « même sous la torture », elle serait incapable de trouver le terme adéquat, le jury n'a de cesse que de l'amener à mesurer la portée d'une telle assertion jusqu'à déclencher un rire libérateur. Chez d'autres qui se réfugient dans des monologues inaudibles, des mimiques ponctuées d'un claquement de mains sonore mais improductif, ou encore des pleurs, il faut rétablir le dialogue avec le jury, endiguer la tendance à se dénigrer systématiquement et rappeler que les échanges se déroulent en allemand. Trop de candidats oublient qu'un oral comprend une théâtralisation des connaissances qui doivent s'échanger dans le cadre de codes sociaux adaptés à une situation de concours.

Thème littéraire et thème journalistique

L'usage est de proposer aux candidats des exercices de traduction issus de la presse ou de la littérature de langue française, sans qu'ils ne sachent à l'avance si leurs sujets associeront un thème littéraire à une version journalistique, ou au contraire un thème journalistique à une version littéraire. Il convient donc d'envisager toute éventualité lors de la préparation à l'agrégation en lisant régulièrement la presse de l'année dans les deux aires linguistiques et en fréquentant les œuvres littéraires contemporaines. Nombre de difficultés relèvent en effet d'une méconnaissance surprenante des grands dossiers d'actualité ou d'une incapacité à repérer dans un texte les champs lexicaux ou les effets rhétoriques qui génèrent du sens.

Sans surprise, les thèmes relevant de la civilisation des pays de langue allemande abordaient, outre les exemples publiés :

- la transition énergétique et ses défis
- les changements liés à l'instauration d'un salaire minimum
- l'instauration d'un péage sur les autoroutes allemandes
- le droit à la mobilité pour lutter contre le chômage des jeunes
- l'avenir d'Alstom selon Merkel et Hollande
- le *bitcoin* devient monnaie officielle en Allemagne
- les relations franco-allemandes
- le « Handygate » et ses répercussions sur les relations germano-américaines
- Amazon.de envisage une délocalisation en Pologne
- le combat de la presse allemande contre Google
- portrait d'Ursula von der Leyen en Ministre de la Défense
- la crise ukrainienne
- la vie privée des personnalités politiques allemandes
- l'affaire Edathy
- la condamnation de Uli Hoeness pour fraude fiscale
- la journée de l'Europe
- la candidature de Martin Schulz aux élections européennes
- l'esprit Haider à Klagenfurt
- manifestations contre le FPÖ
- L'initiative UDC contre « l'immigration de masse » en Suisse
- Berlin, capitale du nouveau siècle
- la collection Gurlitt
- fin de l'émission « Wetten, dass... » de Thomas Gottschalk
- Nécrologie de Claudio Abbado
- critique littéraire de *La Splendeur de la vie*, de Michael Kumpfmüller
- critique cinématographique du film de Georg Maas, *D'une vie à l'autre*
- critique cinématographique du film de Denis Decourt *Pour ton anniversaire*
- le débat sur la littérature allemande contemporaine

Ces articles sont tirés de sources aussi diverses que: *Le Monde*, *Le Monde des Livres*, *Le Monde diplomatique*, *Libération*, *L'Humanité*, *Le Figaro*, *Le Huffington Post*, *Le Temps*, *Problèmes économiques*, *Les Echos*, *La Croix*, *Télérama*, *GEO Voyage*.

A la lecture de cette liste de sujets, il apparaît clairement que la connaissance des institutions et du système politique en Allemagne, en Autriche et en Suisse est incontournable. Or plus d'un candidat confond par exemple *Bundestag* et *Reichstag*, emploie *Wehrmacht* en lieu et place de *Bundeswehr*, ce qui trahit des lacunes historiques pouvant se révéler fort gênantes au regard du rapport complexe que l'Allemagne entretient à son passé. Sur un registre plus comique, le charbon s'est transformé en chou (Kohle /Kohl), l'église en cerise (*Kirche / Kirsche*), le péage en placard (*Maut/Schranke => der deutsche Schrank*) ou en petite culotte (*Häuschen/Höschen*)... Toutes ces confusions suggèrent que les enjeux de l'épreuve sont largement sous-estimés. A l'époque du « *Global Village* », on ne saurait trop conseiller aux candidats de consacrer chaque soir un quart d'heure à l'écoute du journal télévisé allemand, accessible en tout lieu et à tout moment en *podcast*, avec un accès très généreux aux archives.

Quant aux thèmes littéraires, ils sont tirés de romans, nouvelles ou essais contemporains de langue française, comme le montre cette liste d'ouvrages classés par date de publication:

- Michel Lambert, *De très petites félures* (1987)
- Caroline Lamarche, *Le jour du chien* (1996)
- Philippe Beaussant, *Stradella* (1999)
- Georges-Arthur Goldschmidt, *La traversée des fleuves* (1999)
- Tonino Benacquista, *Quelqu'un d'autre* (2002)
- Philippe Claudel, *Les Âmes grises* (2003)
- Pierre Jourde, *Pays perdu* (2003)
- Andréï Makine, *La terre et le ciel de Jacques Dorme* (2003)
- Thomas Riverdy, *La montée des eaux* (2003)
- Katherine Pancol, *Les yeux jaunes des crocodiles* (2006)
- Mona Ozouf, *Composition française* (2008)
- Frédéric Beigbeder, *Un roman français* (2009)
- Laurent Binet, *HHhH* (2009)
- Tanguy Viel, *Paris-Brest* (2009)
- Anne Wiazemsky, *Mon enfant de Berlin* (2009)
- Michel Quint, *Avec des mains cruelles* (2010)
- Alexis Jenni, *L'art français de la guerre* (2011)
- Florian Mazoyer, *Démiurge et autres nouvelles* (2011)

- Eric-Emmanuel Schmitt, *La femme au miroir* (2011)
- Jean Echenoz, *1914* (2012)
- Tahar Ben Jelloun, *Le bonheur conjugal* (2012)
- Vincent Borel, *Richard W.* (2013)
- Anne-Marie Garat, *Programme sensible* (2013)
- Pierre Lemaître, *Au revoir là-haut* (2013)
- A. Rowley / F. D'Almeida, *Quand l'histoire nous prend par les sentiments* (2013)
- Bruno Tessarech, *Art nègre* (2013)
- France Nerlich, *De l'Allemagne, de Friedrich à Beckmann* (2013)
- Romain Puértolas, *L'extraordinaire voyage du fakir qui était resté coincé dans une armoire Ikea* (2013)
- Jean-Christophe Rufin, *Le collier rouge* (2014)
- André Makine, *Le pays du lieutenant Schreiber* (2014)

Dans ce domaine également, la meilleure préparation consiste à lire des œuvres littéraires allemandes et françaises, à rentrer dans le labyrinthe de la langue, à se prendre aux jeux du texte qui tisse sa toile. Si le plaisir pouvait être au rendez-vous, ce serait un gage certain de réussite dans la bonne humeur.

Echantillon de thèmes oraux

Afin de donner à chacun l'occasion de se mesurer à des sujets authentiques et de prendre la mesure de l'épreuve, voici pour finir un échantillon de textes proposés à la traduction lors de cette session :

Documents autorisés : les documents figurant sur le sujet, et pour le thème les usuels (dictionnaires unilingues) consultables sur place

18h57, une première fissure ébrèche le mur de Berlin. À bout d'arguments et de mensonges, le porte-parole du gouvernement dirigé par Egon Krenz vient d'annoncer, en direct à la télévision, que les autorisations préalables à tout voyage hors RDA étaient levées. La caméra saisit au vol le visage médusé d'un journaliste qui, n'en croyant littéralement pas ses oreilles, demande la date d'entrée en vigueur de la mesure.

Il n'y a qu'à observer la tête des journalistes pour imaginer la réaction des Berlinoises. La stupefaction le dispute à l'excitation; les uns ont des gestes de somnambule, d'autres restent les yeux écarquillés, un autre encore demeure bouche bée, asphyxié par la nouvelle. À domicile, les gens hésitent encore à se ruer sur le téléphone, courir chez le voisin, attendre un démenti. Un mois auparavant, l'inoxydable Erich Honecker, premier secrétaire du Parti depuis dix-huit ans, n'avait-il pas encerclé Leipzig avec des chars, lors de la première manifestation contre le pouvoir? L'ombre portée du massacre de la place Tiananmen, cinq mois auparavant, occupait d'autant plus les esprits que ses images avaient été abondamment commentées par les médias, en manière de rappel à l'ordre. Comme souvent dans ce genre d'émotion paroxystique, un lieu produit un effet d'aimantation. On ne sait pas vraiment pourquoi on s'y rend, peut-être pour vérifier les propos du bourgmestre de Berlin-Ouest, Walter Momper, qui à 21 heures, vient d'annoncer que le Mur était un "vestige". Réflexe immuable, c'est en se retrouvant et en célébrant cette rencontre que les individus restaurent, du moins le croient-ils, les conditions de leur union fraternelle en un sens, les premiers Berlinoises qui traversent, vers 22 heures, le Mur vérifient le pronostic de l'historien Jules Michelet: "Des fêtes, donnez-nous des fêtes. Donnez du vrai pain à ce peuple, le pain moral qui le soutiendra, qui relèvera son cœur."

Quand l'histoire nous prend par les sentiments, A. Rowley, F. D'Almeida, Éd. Odile Jacob,

2013

Agrégation externe d'allemand

Session 2014

Epreuve orale de thème et épreuve « agir en fonctionnaire éthique et responsable »

Code sujet : B'L5

Préparation : 30 minutes

Documents autorisés : les documents figurant sur le sujet, et pour le thème les usuels (dictionnaires unilingues) consultables sur place

Epreuve : 20' + 10' + 10' + 10'

Judith a voulu traverser une bonne partie de Berlin à pied. Au bas du Ku'damm j'ai garé la voiture dans une petite rue, et on a remonté l'avenue à pas amples, mesurés, comme pour une petite manif intime devenue petit à petit une parade, et puis un pèlerinage. Des kilomètres jusqu'à la

5 *Gedächtniskirche*, cette église du souvenir, demeurée en ruine après le sac de la ville en 1945, avant d'obliquer à gauche. Pendue à mon bras, les pans de son grand manteau de peau rebroussés par le petit vent gelé, au début de notre marche triomphale, chaque fois qu'elle pouvait elle me tirait au milieu de la chaussée, au moins au-delà des autos stationnées. Les types qui nous

10 frôlaient klaxonnaient, gesticulaient, Judith redressait la tête, hostile, et faisait son regard d'aigle impérial. Ce qui ne garantit pas l'immortalité, même à moi, nul n'en doute parmi les conducteurs qui ignorent mon prénom. Et cette corrida motorisée où j'avais l'impression de toréer des bêtes d'acier, de les laisser à l'aveugle charger dans notre dos sans savoir si nous pourrions nous

15 écarter à temps, non merci, j'ai passé l'âge des fureurs de vivre.

- Arrête tes gamineries, Judith, on va finir par se faire écharper...

- Cette ville, je veux la sentir sous mes pas, l'arpenter, en prendre la mesure, la fouler et me l'approprier. L'Histoire m'en donne le droit. Je suis chez moi. Et puis, n'aie pas peur : aucun Berlinoise n'oserait plus écraser une vieille juive en

20 plein jour...! Remarque, si je mourais ici, dernière victime de l'Holocauste, tu aurais le champ libre pour épouser Laura, mon salaud...

La vieille juive avait fière allure, bottée, conquérante, menton levé, son beau visage patiné de chagrins anciens, mais le code de la route se fout des droits historiques.

25

Michel Quint, *Avec des mains cruelles*, Éditions Gallimard, 2010,
p. 250-251.

Agrégation externe d'allemand

Session 2014

Epreuve orale de thème et épreuve « agir en fonctionnaire éthique et responsable »

Code sujet : C' L10

Préparation : 30 minutes

Documents autorisés : Les usuels (dictionnaires unilingues) consultables sur place

Epreuve : 20' + 10' + 10' + 10'

Ceux qui pensaient que cette guerre finirait bientôt étaient tous morts depuis longtemps. De la guerre, justement. Aussi, en octobre, Albert reçut-il avec pas mal de scepticisme les rumeurs annonçant un armistice.

Il ne leur prêta pas plus de crédit qu'à la propagande du début qui
5 soutenait, par exemple, que les balles boches étaient tellement molles qu'elles s'écrasaient comme des poires blettes sur les uniformes, faisant hurler de rire les régiments français. En quatre ans, Albert en avait vu un paquet, des types morts de rire en recevant une balle allemande.

Il s'en rendait bien compte, son refus de croire à l'approche d'un armistice
10 tenait surtout de la magie : plus on espère la paix, moins on donne de crédit aux nouvelles qui l'annoncent, manière de conjurer le mauvais sort. Sauf que, jour après jour, ces informations arrivèrent par vagues de plus en plus serrées et que, de partout, on se mit à répéter que la guerre allait vraiment prendre fin. On lut même des discours, c'était à peine croyable,
15 sur la nécessité de démobiliser les soldats les plus vieux qui se traînaient sur le front depuis des années. Quand l'armistice devint enfin une perspective raisonnable, l'espoir d'en sortir vivant commença à tarauder les plus pessimistes. En conséquence de quoi, question offensive, plus personne ne fut très chaud. On disait que la 163^e DI allait tenter de passer
20 en force de l'autre côté de la Meuse. Quelques-uns parlaient encore d'en découdre avec l'ennemi, mais globalement, vu d'en bas, du côté d'Albert et de ses camarades, depuis la victoire des Alliés dans les Flandres, la libération de Lille, la déroute autrichienne et la capitulation des Turcs, on se sentait beaucoup moins frénétique que les officiers. La réussite de
25 l'offensive italienne, les Anglais à Tournai, les Américains à Châtillon... on voyait qu'on tenait le bon bout.

Pierre Lemaitre, *Au revoir là-haut*. Roman,
Éditions Albin-Michel, 2013, p. 13-14.

Agrégation externe d'allemand

Session 2014

Epreuve orale de thème et épreuve « agir en fonctionnaire éthique et responsable »

Code sujet : A' P5

Préparation : 30 minutes

Documents autorisés : les documents figurant sur le sujet, et pour le thème les usuels (dictionnaires unilingues) consultables sur place

Epreuve : 20' + 10' + 10' + 10'

Mon cerveau a-t-il muté?

Au cœur de l'angoisse suscitée par la révolution numérique, il y a cette idée, vertigineuse: nous façonnons des outils, et ensuite ce sont eux qui nous façonnent. Ainsi, l'invention de la carte a jadis bouleversé notre perception de l'espace, qui s'étend désormais bien au-delà de ce que nous voyons. La création de l'horloge a chamboulé notre conception du temps, débité en tranches égales qui rythment nos journées. Et Internet? Google cristallise à lui seul la menace d'un bouleversement profond de notre mémoire. Une étude sur les moteurs de recherche démontre que l'on se souvient moins bien des informations que l'on sait pouvoir retrouver sur notre ordinateur que de l'endroit où elles sont stockées. Faut-il en conclure que, peu à peu, sans même en avoir conscience, nous déléguons notre savoir à des mémoires externes? Transformons-nous notre propre mémoire, terreau de la maturation de la pensée, en simple index de nos connaissances? Dans ce cas, il y a péril en la demeure!

Si Socrate était parmi nous, il prendrait l'affaire très au sérieux. Déjà, à son époque antique, le maître de la rhétorique s'inquiétait de la propagation de l'écriture, qui selon lui exposait les hommes au risque de s'assécher, de se "vider" de la culture. Il y a cinq cents ans, l'imprimerie de Gutenberg engendra des craintes semblables: ferons-nous encore l'effort de mémoriser le savoir dès lors qu'il se trouve dans les livres? Avec le recul, évidemment, il est clair que l'écriture et la reproduction massive des ouvrages n'ont pas appauvri la pensée, bien au contraire. N'empêche. La facilité avec laquelle, d'un coup de smartphone, nous accédons à moult informations, repose de façon aiguë cette problématique de l'externalisation de la mémoire. Déjà peut-on constater certains de ses effets sur notre société, telle la dévalorisation de la figure du savant au profit du chercheur.

Télérama, *Le dossier: Internet met la pagaille dans nos neurones*,

6 février 2013

Agrégation externe d'allemand

Session 2014

Epreuve orale de thème et épreuve « agir en fonctionnaire éthique et responsable »

Code sujet : B'P5

Préparation : 30 minutes

Documents autorisés : les documents figurant sur le sujet, et pour le thème les usuels (dictionnaires unilingues) consultables sur place

Epreuve : 20' + 10' + 10' + 10'

Le charbon reste la principale source d'électricité en Allemagne

Record presque atteint en Allemagne: dans ce pays qui a fait de la transition énergétique une cause nationale, la production d'électricité des centrales thermiques à charbon a atteint, l'an dernier, son plus haut niveau depuis la Réunification. En 2013, 163 milliards de kilowattheures (kWh) ont été produits grâce à cette énergie fossile, soit à peu près le même niveau qu'en 1990 (171 milliards de kWh, alors que fonctionnaient encore les vieilles centrales de l'ex-RDA). C'est 1,3 milliard de kWh de plus qu'en 2012, mais surtout 12 milliards de kWh de plus qu'en 2011, année où le gouvernement d'Angela Merkel a décidé la sortie du nucléaire. Le charbon, en particulier la lignite extraite de son sous-sol, est une énergie bon marché en Allemagne, comme d'ailleurs partout dans le monde. Les droits d'émission de CO₂ se situent, en outre, à moins de 5 euros la tonne de carbone. Autant dire que les centrales à charbon sont rentables par rapport aux champs d'éoliennes ou aux installations de panneaux solaires, malgré les subventions dont bénéficient ces énergies «vertes». La décision de fermeture progressive des centrales nucléaires a, par ailleurs, conduit les principaux producteurs d'électricité allemands, comme RWE, à renforcer leurs positions sur le charbon, économiquement profitable. Les énergies renouvelables n'ont pas été lésées pour autant. Elles aussi ont bénéficié de la réduction de la part de l'atome dans la production d'électricité, passée de 140,6 milliards de kWh en 2010 à 97 milliards l'an dernier. Elles ont fourni 147,1 milliards de kWh en 2013 contre 104,8 milliards en 2010. Mais avec 23,4% de la production totale, l'éolien, le solaire et la biomasse représentent toujours un peu moins que l'électricité produite à partir de la lignite, beaucoup plus polluante (25,8%). Les écologistes s'inquiètent.

25

Le Figaro, 8 janvier 2014

Agrégation externe d'allemand

Session 2014

Épreuve orale de thème et épreuve « agir en fonctionnaire éthique et responsable »

Code sujet : C' P2

Préparation : 30 minutes

Documents autorisés : Les usuels (dictionnaires unilingues) consultables sur place

Épreuve : 20' + 10' + 10' + 10'

Une musulmane porte plainte contre l'interdiction du burkini

Le burkini, cette combinaison de bain intégrale portée par certaines musulmanes pratiquantes, peut-il être interdit ? Les juges allemands vont devoir se prononcer. Une jeune musulmane, Ela B., a décidé de porter plainte contre la ville de Constance, dans le sud de l'Allemagne
5 après que l'accès à une piscine couverte de la ville lui a été refusé en juillet 2013. Son maillot, une burqa adaptée au bain, ne laissait apparaître que ses mains, ses pieds et son visage.

La jeune femme se défend de tout prosélytisme dans sa tenue. « Ce n'est pas un symbole, c'est mon droit », a-t-elle expliqué au journal local
10 *Südkurier*. Pour justifier le fait que l'entrée lui ait été refusée, les responsables de la piscine ont avancé l'interdiction de tenues « intégrales » prévues dans le règlement intérieur. Une disposition prise initialement pour des raisons d'hygiène et pour éviter que les plongeurs professionnels ne viennent s'entraîner là. En réalité, c'est bien pour des
15 motifs religieux que l'accès a été refusé. « Les clients pourraient se sentir menacés ou ne pas se sentir en sécurité en présence de vêtements compatibles avec le Coran », a expliqué un responsable de la piscine auprès des autorités de la ville : le burkini est associé à une pratique radicale de l'islam.

20 Au sein de la communauté turque, à laquelle appartient la jeune femme, l'affaire a provoqué un tollé. L'interdiction du burkini est vécue comme une atteinte à la liberté de religion.

[...] le port du burkini commence à susciter un débat en Allemagne. En septembre 2013, la cour fédérale administrative a été amenée à se
25 prononcer sur un dossier similaire. Face au refus d'une élève de religion musulmane d'un collège de Francfort d'assister aux cours de natation, au prétexte qu'ils n'étaient pas compatibles avec les recommandations vestimentaires de sa religion, les juges ont considéré comme « acceptable » qu'elle porte une combinaison intégrale pour se baigner.

30

Le Figaro, 22 avril 2014

"Agir en fonctionnaire éthique et responsable"

Rapport présenté par Isabelle Deygout, Dorothee Rothenbusch, Richard Le Roux

Comme lors des sessions antérieures, l'épreuve intitulée « Agir en fonctionnaire éthique et responsable », loin de se borner à être une sous-épreuve de l'épreuve de thème oral, est une épreuve à part entière, composée d'un exposé de dix minutes et d'un entretien, de dix minutes également, d'abord destiné à approfondir tel ou tel point de l'exposé ou, le cas échéant, à nuancer ou corriger telle affirmation.

Notée sur 5 points, tandis que l'épreuve de thème l'est sur 15, elle succède sans interruption à l'épreuve de thème oral proprement dite. Le temps de préparation, comme le temps de passage de l'épreuve, est conjoint à celui de l'épreuve de traduction et dure trente minutes en tout, sans distinction entre les deux moments. Il appartient au candidat d'apprendre à gérer au mieux cette demi-heure commune.

Il convient donc de s'y préparer convenablement le plus tôt possible, en se documentant, en lisant et, sans doute faut-il le répéter, en tâchant de mûrir une réflexion nourrie et articulée.

L'éventail des notes attribuées lors de cette session, de 0,25/5 à 5/5, comme l'indique le tableau ci-dessous, souligne, à lui seul, le souci du jury de départager et de classer les candidats, sans limiter la qualité des prestations entendues. Seul le zéro, éliminatoire, a, cette année, été exclu de la grille de notation, aucun candidat n'ayant refusé de se soumettre à l'épreuve.

Note attribuée sur 5 points	Nombre
≤ 0,75	21
≤ 1,5	23
≤ 2,75	27
≤ 3,75	21
4-5	29

Sur les 121 candidats entendus, la moyenne de l'épreuve s'établit à 2,48 / 5 (contre 2,55 en 2013), même si près des deux tiers des notes attribuées étaient supérieures à la moyenne, ce

qui témoigne globalement d'une préparation convenable des candidats à cette épreuve difficile par sa concision et l'esprit de synthèse qu'elle requiert.

Les attentes

Si l'exposé proprement dit ne dure que dix minutes, il convient de montrer d'emblée que le sujet – qui se compose d'un ou deux courts extraits de texte assortis d'une question, parfois d'un titre, comme le montrent les sujets d'Annales publiés ci-dessous, toujours destinés à aider et orienter le candidat dans son approche de la question –, a été correctement analysé dans ses grandes lignes, et que le candidat parvient à faire la part des choses, quitte à suggérer différentes pistes d'interprétation possibles, et que la réflexion est sûre. Le jury ne saurait se satisfaire d'une causerie plus ou moins organisée ni d'une brève paraphrase approximative des documents proposés. Inutile donc de relire l'intitulé du sujet, dont disposent candidats et membres du jury.

Il convient en revanche bien de construire un exposé, qui repose sur une problématique claire, intègre directement une analyse du sujet proposé et débouche sur une conclusion autre que formelle, en analysant, même succinctement, les textes proposés en regard de la question.

Mais on ne saurait omettre qu'il s'agit d'une épreuve orale, où conviction, qualités oratoires et dispositions au dialogue constructif seront passées au crible de l'évaluation. Un débit saccadé, fût-il lié au stress de la situation, ne peut être d'aucun secours s'il rend peu ou prou incompréhensible un exposé, même argumenté !

La méthode

Or les candidats sont, malheureusement, trop nombreux encore, qui ne s'y sont manifestement pas suffisamment préparés. Qu'il s'agisse de la gestion du temps de préparation, commun, donc, à la préparation de l'épreuve de traduction, de l'utilisation des documents fournis avec le sujet ou de la rhétorique propre à l'exposé, il semble encore possible dans bon nombre de cas, souhaitable parfois, de fournir un effort de méthode et de rhétorique supplémentaire, en particulier en matière d'organisation du discours et de cohérence du propos, de maîtrise des connaissances ainsi que de bon sens élémentaire.

a. Organisation du discours et cohérence du propos

L'une des premières consignes à respecter est, faut-il le rappeler, la maîtrise du temps de parole, qui ne doit pas être dépassé, au risque d'empiéter sur la discussion postérieure à l'exposé, voire d'être interrompu.

Mais s'exprimer librement dix minutes durant devrait permettre à tout agrégatif d'aboutir à une conclusion plus déliée que celle qui consiste à énoncer un simple « voilà », aussi peu convaincu que convaincant.

Même si le temps imparti à la préparation de l'épreuve est nécessairement bref, voire réduit, en fonction des difficultés rencontrées par le candidat dans l'exercice de traduction, rien ne devrait interdire de tirer parti du temps dont il ou elle dispose pour peaufiner sa réflexion et développer sa pensée. Car si la situation peut paraître inconmode, elle fait également ressortir différentes qualités, attendues par ailleurs, qu'il s'agisse d'une aptitude à raisonner à haute voix, à nuancer ses positions, sans se contredire ouvertement afin de plaire, ou à mettre en évidence la cohérence et la pertinence du discours.

Rien ne devrait donc interdire aux agrégatifs de s'interroger, simplement au départ, mais avec une once de méthodologie, sur les causes et les conséquences d'une situation donnée, la manière de la gérer, de la traiter ou de la prévenir, en intégrant des paramètres chiffrés, le cas échéant, en comparant les situations, établissant des parallèles judicieux ou en faisant preuve d'un soupçon de recul historique.

Il convient sans doute ici de préciser que, s'il n'est nullement hostile à une construction dialectique de l'exposé, le jury est tout à fait ouvert à d'autres traditions rhétoriques, pourvu qu'elles permettent de faire état d'une certaine finesse de l'analyse, de la clarté des idées et de la justesse des connaissances.

Et la commission a, comme tous les ans, eu, cette année encore, l'heur d'entendre, sur divers thèmes, des analyses fines et des exposés documentés, construits et clairs, capables d'ouvrir le débat, de proposer une réflexion nuancée, que seule la limitation du temps imparti à l'épreuve a imposé d'interrompre.

b. La maîtrise des connaissances

Le jury ne saurait en effet se contenter d'une annonce de plan, bien artificiel, dès lors que le discours n'est pas étayé par un ensemble de connaissances qui lui donnent toute sa force. Il saura de même percer à jour le discours des candidats qui se bornent à réciter un cours ou des fiches de préparation.

Pas plus qu'il ne saurait se contenter d'une restitution de connaissances ingurgitées à la va-vite, sans discernement ni véritable appropriation. L'épreuve « Agir en fonctionnaire éthique et responsable » n'est en aucun cas une épreuve de mémorisation, mais bien un exercice de réflexion à la fois théorique et concrète sur des cadres et des pratiques d'enseignement, qui présuppose que le ou la candidate maîtrise, à tout le moins, les principaux textes, les dispositifs et le sens des acronymes qu'il utilise.

Il convient donc, tout au long de l'année, d'enrichir sa réflexion de connaissances précises, intelligemment reliées à une situation réelle, sur les grands enjeux pédagogiques et sociétaux du système éducatif français, afin de faire état, le moment venu, d'une vue d'ensemble qui, au-delà de l'expérience et de l'anecdote, montre que le candidat dispose d'un recul suffisant pour faire évoluer et adapter ses pratiques.

À ce titre, il ne paraît pas inutile de rappeler que les candidats auraient tout intérêt à tirer profit de leur année de préparation pour affiner leurs connaissances des systèmes éducatifs des pays germanophones, voire des grands systèmes éducatifs européens. Certes, le jury n'attend nullement une maîtrise irréprochable de ceux-ci, mais il reste toujours quelque peu interloqué lorsque qu'un candidat semble tout ignorer du fonctionnement élémentaire du système éducatif actuel de la République fédérale...

Dans le cadre de l'agrégation externe d'allemand, la réflexion ne se situe-t-elle pas, tout naturellement, à la croisée de deux aires culturelles, invitation à affiner les comparaisons entre la France, l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse, sans exclure, par principe, des références, toujours bien venues à d'autres systèmes éducatifs, qu'ils soient scandinaves ou extra-européens ?

Lire la presse, en particulier la presse spécialisée, durant l'année devrait donc être un réflexe naturel pour se préparer correctement à l'épreuve, afin de se tenir au courant de l'évolution des grands débats d'actualité, et d'en percevoir la profondeur historique ou philosophique.

De ce point de vue, les sources d'information les plus éclairantes, qu'il est conseillé de consulter régulièrement, sont sans aucun doute les sites du ministère de l'Éducation nationale (<http://www.education.gouv.fr/>) et d'éduscol (<http://eduscol.education.fr/>), la *Lettre de l'éducation* (<http://www.lalettredeleducation.fr/>), les différents rapports de l'Inspection générale (<http://www.education.gouv.fr/pid267/les-rapports-igen.html>), ainsi que quelques ouvrages de sociologues de l'éducation, articles de presse ou émissions de radio – que nous ne saurions tous citer ici, tant ils sont divers – qui commentent fonctionnement et évolution des systèmes scolaires français ou étrangers.

c. « La chose du monde la mieux partagée »

Au-delà d'une préparation idoine d'une méthode irréprochable et d'un français approprié, qui sache faire le meilleur usage des termes choisis, le jury reste conscient de la difficulté d'une épreuve extrêmement réduite tant dans le temps de préparation que dans l'exposé, qui exige, pour une bonne part, une certaine dose d'improvisation, toute artistique, à laquelle il serait de bon aloi de se préparer.

À défaut d'avoir le temps de peaufiner les articulations rhétoriques de son discours, tout candidat à l'agrégation devrait être suffisamment aguerri à l'exercice du commentaire de texte pour s'appuyer intelligemment sur la question posée et sur les extraits de documents proposés pour enrichir sa réflexion et faire montre d'un esprit délié.

Car une lecture attentive des textes permet toujours, avec un grain d'astuce, de discerner, même à chaud, les éléments indispensables à l'élaboration de pistes de réflexion plus personnelle et nuancée. Une fois encore, un soupçon de réflexes d'analyse littéraire devrait aider les candidats à se sortir d'une situation délicate, voire d'un faux pas. Définir les termes, leurs rapports parfois problématiques, mettre en valeur telle ou telle contradiction devrait permettre de se dégager de la lettre du texte et de construire une argumentation plus abstraite et conceptuelle, sans, bien sûr, perdre de vue l'intelligence de la situation.

Les rapports précédents l'ont assez souligné, qui ont insisté sur l'aptitude des candidats à faire montre de bon sens et d'esprit critique, toujours récompensés, pour utiliser au mieux leur culture personnelle et faire preuve de recul dans une situation donnée.

Les sujets

De manière générale, les sujets et pistes de réflexion proposés lors de la session 2014 tournaient autour de trois axes principaux, qui constitueront un socle pour les sessions à venir :

- problématiques de l'éducation et enjeux sociétaux,
- fonctionnement de l'institution scolaire,
- étude de cas concrets.

Ils avaient trait, tout comme lors des sessions précédentes, à une grande diversité de thèmes :

- définition du socle commun de connaissances et de compétences, innovation et refondation, entrée de l'École dans l'ère du numérique, utilisation des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE), actions européennes d'éducation et de formation tout au long de la vie, fonctionnement des établissements de réinsertion scolaire,
- obligations de service et temps scolaire, nouvelles missions et évolution du métier d'enseignant, évaluation, interdisciplinarité et projet d'établissement, dispositifs d'enseignement bilingue,
- mobilité et échanges, rôle de l'assistant de langue, diversification de l'offre en langues, discipline dans les établissements et prévention de la violence en milieu scolaire, cyber-harcèlement,
- orientation, égalité des chances et mixité, accompagnement personnalisé, handicap, motivation des élèves, intégration et lutte contre les discriminations, absentéisme et décrochage scolaire, conduites addictives,
- place et implication des familles, morale laïque et enseignement du fait religieux, résultats du Programme international pour le suivi des acquis des élèves PISA, etc.

Nous publions ci-dessous un court florilège de sujets tombés en 2014. Puissent-ils permettre aux candidats de se préparer au mieux aux épreuves de la session 2015 et à la grande diversité des situations, qui ne manqueront pas de se présenter au futur enseignant au cours de sa carrière !

Sujet n°1 :

« Trop souvent, les maîtres négligent l'enseignement moral pour l'enseignement civique, qui semble plus précis et plus concret, et ils oublient que l'enseignement civique ne peut avoir de sens et de valeur que par l'enseignement moral, car les constitutions qui assurent à tous les citoyens la liberté politique et qui réalisent ou préparent l'égalité sociale ont pour âme le respect de la personne humaine, de la dignité humaine. »

Jean Jaurès, *L'enseignement de la morale*, La Dépêche de Toulouse, 3 juin 1892.

Ouvrir le chantier intellectuel et pédagogique de l'enseignement de la morale à l'École répond donc à une demande sociale et scolaire. Mais le projet s'inscrit aussi dans une tradition de l'École républicaine qu'il convient de rappeler et de souligner. À tous les degrés d'enseignement, dans le primaire comme dans le secondaire, l'École en effet a toujours eu pour mission d'instruire, d'éduquer et de socialiser. À la fin du XIX^e siècle, la morale était au cœur et au principe de l'éducation scolaire, à un degré difficilement imaginable aujourd'hui : l'éducation morale laïque existait à l'école primaire, non seulement sous la forme d'un enseignement doté de contenus et d'un horaire propres, mais elle inspirait encore toutes les activités de la classe faisant de l'école un lieu « où la morale se respire encore plus qu'elle ne s'enseigne ». Dans le secondaire, l'éducation morale des enfants de familles plus aisées s'accomplissait dès le plus jeune âge à travers les humanités classiques orientées à la formation des vertus de l'honnête homme. L'éducation morale n'était donc pas un enseignement parmi d'autres : dans le contexte culturel et politique de la période, elle a été inséparable de la question des valeurs civiques et de la question des valeurs laïques, indissociable de la discussion incessante au XIX^e siècle portant sur les fondements de la citoyenneté démocratique et sur le rôle de l'École dans l'éducation du citoyen. Le projet n'a pas été sans contradictions, sans contradicteurs et sans zones d'ombre. C'est pourquoi il convient de ne pas idéaliser l'héritage de la III^e République. Mais il convient aussi de ne pas perdre la mémoire et de ne pas oublier le lien intrinsèque et propre à l'École de la République entre éducation scolaire et idéal moral, politique et social. C'est ce lien même qui a conduit, dès l'origine, à la formulation d'inquiétudes et de critiques : crainte d'un endoctrinement, d'un catéchisme républicain, crainte d'une morale d'oppression ou de résignation plutôt que d'émancipation. Inquiétudes légitimes en ce qu'elles accompagnent nécessairement tout projet de formation

morale de l'élève dans une société démocratique éprise de droits individuels, de respect de l'enfant et de justice.

Pour un enseignement laïque de la morale,
Rapport remis au Ministre de l'Éducation nationale, avril 2013.

Question :

Dans quelle mesure l'enseignement de la morale laïque est-il un héritage de la 111^e République ?

Sujet n°2 :

Dans un rapport de juillet 2013 consacré à "la notation et l'évaluation des élèves", les Inspecteurs généraux de l'Éducation nationale dressent le tableau suivant :

Parmi les arguments développés par les élèves en faveur d'une évaluation par compétences, il y a le fait de savoir précisément ce qu'ils ont réussi ou non et pourquoi. La note, en revanche, est vécue comme un simple repère « qui ne dit rien » là-dessus.

La différence apparemment spectaculaire entre notation chiffrée et évaluation par compétences ne doit cependant pas cacher le véritable enjeu d'une évaluation performante, qui est celui de l'explication qui doit accompagner tout système d'évaluation, quel qu'il soit. Ce qui permet le mieux aux élèves de se mobiliser, d'apprendre de leurs erreurs et de progresser, ce ne sont pas les différents types de codages, qu'il s'agisse de notes, de lettres ou de couleurs, mais les appréciations et observations ciblées dont ces codages sont assortis.

Si l'on dispose encore trop peu de recul pour analyser l'impact d'un système sans notation sur les résultats des élèves, la mission a néanmoins recueilli un certain nombre d'indices positifs. Quand on entend par exemple une élève qui avait des difficultés à l'entrée en 4^{ème} affirmer que deux années avec une évaluation de cette nature lui ont redonné confiance et qu'elle envisage d'aller en 2^{nde} GT, chose impensable pour elle auparavant, quand on entend des équipes parler de bilan très positif, soulignant l'absence de décrocheurs, d'absentéistes, le nombre infime de problèmes de comportement dans leur classe, on ne peut que vouloir mieux suivre ces innovations pour en comprendre tous les arcanes.

Cependant, c'est avant tout la manière d'enseigner différemment aux élèves qui permet d'installer une dynamique positive. C'est en menant une réflexion beaucoup plus globale sur la façon d'enseigner et de prendre en charge les élèves que les équipes, dans un travail conjoint sur un projet commun, obtiennent des résultats. Les enseignants en ressortent valorisés et leur enseignement prend du sens aux yeux de leurs élèves qui leur reconnaissent une autorité, les écoutent et s'engagent dans le travail.

Question : Quels sont les enjeux et les effets d'une évaluation performante ?

Sujet n°3 :**« Le choc numérique »**

En décembre 2011, dans le cadre de l'AFAE (l'Association Française des Administrateurs de l'Éducation) le recteur Alain Bouvier évoque, dans sa conférence intitulée « Préparons l'école de 2030 », le « choc numérique » :

« Pour les questions d'éducation, le choc numérique revêt des aspects spécifiques. Ils tiennent aux modifications qu'il entraîne dans le rapport au savoir, à l'accès aux ressources (numériques notamment) et aux compétences professionnelles des acteurs qu'il modifie nécessairement. Outre les approches cognitives du management qu'il favorise (et même exige), il demande de prendre en compte les pratiques nomades de tous (élèves, enseignants, parents, partenaires, etc.), d'intégrer, au moins partiellement, le *e-learning* (apprentissage à distance par Internet), d'admettre que les lieux d'apprentissage sont désormais multiples et que les rapports au temps se transforment : le *e-learning* peut fonctionner 24 heures sur 24 et 365 jours par an. Cela relativise considérablement le temps scolaire formel. (...)

Cela pose des questions essentielles auxquelles l'École peine à donner des réponses :

que trouve-t-on en classe que l'on ne trouve pas sur le Web ?

Comment, à distance, apprendre à apprendre partout et tout le temps ?

Le « vivre ensemble » peut-il s'apprendre sur Internet ?

Question

En vue d'un enseignement de l'allemand intégrant les TUIC (techniques usuelles de l'information et de la communication), quelles réponses apporteriez-vous à ces trois questions ?

Sujet n°4 :**Le parcours d'éducation artistique et culturelle****Question :**

L'éducation artistique et culturelle fait partie des cinq priorités inscrites dans la loi de la refondation de l'école.

En vous appuyant sur le document ci-dessous, vous réfléchirez aux enjeux et à la mise en place du parcours d'éducation artistique et culturelle au sein d'un collège.

Document :

Extrait de la circulaire "Le parcours d'éducation artistique et culturelle", n° 2013-073 du 3-5-2013.

Durant son parcours d'éducation artistique et culturelle, à l'école, au collège et au lycée, **l'élève doit explorer les grands domaines des arts et de la culture** dans leurs manifestations patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, nationales et internationales. Le parcours se fonde sur les enseignements, tout particulièrement les enseignements artistiques et l'enseignement pluridisciplinaire et transversal d'histoire des arts, propice à la construction de projets partenariaux.

[...]

Pour la construction du parcours, les enseignants et équipes éducatives peuvent avoir recours à la **démarche de projet, dans le cadre des enseignements et des actions éducatives**. Une telle démarche doit permettre de conjuguer au mieux les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle : connaissances, pratiques, rencontres (avec des œuvres, des lieux, des professionnels de l'art et de la culture). Les projets élaborés sont inscrits dans les projets d'école ou d'établissement.

Pour **faciliter la démarche de projet et le partenariat**, les équipes pédagogiques peuvent proposer différentes formes de regroupements horaires, dans le respect d'une part des volumes horaires annuels des disciplines concernées, d'autre part des programmes d'enseignement en vigueur.

Sujet n°5 :

Question

Dressant le bilan de l'orientation post-baccalauréat de l'année précédente, le proviseur du lycée dans lequel vous êtes nommé constate que 45% des élèves de terminale des séries générales ont émis un premier vœu pour une filière conduisant à des études longues alors que ce taux est 66% dans l'académie.

Afin de susciter davantage d'engouement pour les études longues des bacheliers généraux, le proviseur demande à chacun des acteurs de la communauté éducative de se mobiliser pour renforcer la liaison entre le lycée et l'enseignement supérieur.

Comment l'équipe pédagogique d'allemand peut-elle y contribuer ?

Documents

Extrait du rapport 2012-123 (octobre 2012) de l'Inspection générale sur « l'orientation et les poursuites d'études des lycéens à partir de la procédure admission post-bac » (p. 38)

« Les opérations d'immersion dans le supérieur qui ont pu être mises en place ont rencontré un vrai succès. Les élèves interrogés qui en ont bénéficié s'accordent à dire qu'elles ont joué un rôle déterminant dans la décision d'orientation qu'ils ont prise, surtout lorsqu'ils ont pu participer à de véritables séquences d'enseignement (cours, travaux dirigés, travaux pratiques pour les disciplines expérimentales) et que l'immersion ne s'est pas réduite à une simple visite de l'établissement avec présentation des filières. »

Extrait de la circulaire n° 2010-013 du 29-1-2010 ; B.O.E.N. spécial n°1 du 4 février 2010

« L'accompagnement comprend, à l'initiative des équipes pédagogiques, des activités comportant notamment :

- [...] les travaux interdisciplinaires : thèmes de travail choisis par les élèves ou les professeurs ;

projets individuels ou collectifs ;

- la construction d'un parcours de formation et d'orientation réfléchi prenant appui sur le passeport orientation formation, l'orientation active, la préparation à l'enseignement supérieur, la participation de représentants des différentes branches d'activité professionnelle, la découverte in situ des métiers, etc. L'accompagnement tient compte des entretiens personnalisés d'orientation conduits par les professeurs principaux avec le concours des conseillers d'orientation-psychologues. Les parents sont associés à ces entretiens.

[...]

L'accompagnement personnalisé :

- en classe de seconde, permet avant tout à l'élève de se doter de méthodes pour tirer profit de ses études et construire un projet personnel ;

- en classe de première, favorise l'acquisition de compétences propres à chaque voie de formation tout en lui permettant de développer son projet d'orientation post-bac. L'articulation avec le travail réalisé en TPE est à valoriser ;

- en classe terminale, prend appui sur les enseignements spécifiques, et sur les enseignements constituant les dominantes disciplinaires des séries concernées. Il contribue à la préparation à l'enseignement supérieur.

Sujet n°6 :

Question

À l'occasion de l'accueil d'un groupe d'échange d'élèves allemands, que vous avez en charge, vous observez que plusieurs élèves de confession musulmane, voilées, refusent de prendre part à différentes activités culturelles et sportives.

Vous exposerez, en vous appuyant sur les documents ci-dessous, la manière dont un enseignant se doit de réagir.

Documents

Extrait du rapport *Morale laïque : pour un enseignement laïque de la morale* remis au ministre le 22 avril 2013, introduction, p. 7

« Réfléchir aux contours de l'enseignement d'une morale laïque, de l'école primaire au lycée, à entendre comme une morale commune contribuant à l'éducation au vivre-ensemble et à la transmission des valeurs au fondement de la citoyenneté républicaine, est l'occasion d'engager la discussion sur des questions qui intéressent autant la société que l'École. La morale est en effet en question, dans la société et dans l'univers scolaire, à travers des inquiétudes ou des perplexités directement liées aux conditions de l'éducation familiale et scolaire. Pédagogues, philosophes, sociologues, psychologues, pédiatres se sont ainsi emparés de la question de l'autorité, des limites à poser à l'enfant, des modalités de l'obéissance, des repères nécessaires à son éducation et à son bien-être, des modalités des punitions et des sanctions, dans un contexte d'affaiblissement des normes traditionnelles du principe de la relation adulte-enfant et de pluralisation des valeurs de l'éducation. »

Extrait de l'entretien accordé par le ministre de l'Éducation au journal *Le Monde* (édition du 23 avril 2013)

« La morale laïque est un ensemble de connaissances et de réflexions sur les valeurs, les principes et les règles qui permettent, dans la République, de vivre ensemble selon notre idéal commun de liberté, d'égalité et de fraternité. Cela doit aussi être une mise en pratique de ces valeurs et de ces règles. »

Version orale

Rapport présenté par Thomas Buffet, Sylvie Grimm-Hamen et Xavier Poirot

Nombre de candidats interrogés : 121

Répartition des notes :

De 13 à 15,5 : 5

De 10 à 12,5 : 17

De 08 à 09,5 : 6

De 06 à 07,5 : 32

De 03 à 05,5 : 33

De 01 à 02 : 12

De 0,25 à 00,5 : 6

Moyenne de l'épreuve : 06,43/20

Moyennes des années antérieures : session 2010 : 07,96 ; session 2011 : 06,99 ; session 2012 : 5,79 ; session 2013 : 07,10

La moyenne générale de cette année se rapproche de celle de 2011. Le jury ne veut pas en déduire une baisse de niveau car, si nous n'avons pas évalué de brillantes prestations comme l'an dernier, le niveau semble plus homogène ; par conséquent, les notes ne montent certes pas aussi haut qu'en 2013, mais les très faibles prestations ont été plus rares. Par ailleurs, le jury se félicite de constater que certains admissibles de l'an dernier ont réussi à progresser et à obtenir ainsi de meilleures notes. Néanmoins, nous ne pouvons pas prétendre être entièrement satisfaits du niveau atteint par l'ensemble des candidats et il convient sans doute de répéter certains conseils nécessaires à la préparation de cet exercice, il est vrai difficile, que constitue la version.

Dans un premier temps, il s'agit, dans la phase de préparation, de découvrir le texte et de s'assurer de bien en comprendre le déroulement et la logique, d'identifier son contexte culturel, ainsi que ses articulations syntaxiques et ses enchaînements pour éviter les contresens, notamment – mais pas seulement – au niveau des subordonnées. Découvrir les difficultés du texte devant le jury est du plus mauvais effet et amène souvent à commettre de graves erreurs. Rappelons à ce propos que seul un entraînement en amont permet de développer des automatismes et d'éviter l'écueil de la traduction littérale.

Le candidat doit en effet garder à l'esprit qu'il lui faut présenter sa traduction de la façon la plus claire qui soit dans les vingt minutes qui lui sont imparties. Lorsque les vingt minutes se

sont écoulées, il dispose de dix minutes pour revenir sur les passages de sa traduction qui posent problème. Or, les dix minutes passent très vite et si le candidat n'a pas eu le temps de terminer sa traduction dans les vingt minutes imparties, il empiète sur les dix minutes d'entretien avec le jury, ce qui s'avère très dommageable...

En quoi consiste précisément le premier travail de repérage ? Plusieurs questions doivent être posées. La déclinaison du pronom relatif est-elle bien identifiée ? Si le pronom relatif apparaît au nominatif, on ne pourra pas le traduire comme un accusatif, sous peine de commettre un énorme contresens ! Ainsi dans cette phrase d'un article proposé « Wer die frühen Jahre glücklich verbracht hat, wird sich vielleicht immer an die Geborgenheit erinnern, die sie zusammenhielt », le pronom relatif « die » est décliné au nominatif, et non à l'accusatif, ce qui induit que c'est l'idée de protection qui contient les heureuses années, et non pas l'inverse comme l'ont compris certains candidats. La conjugaison au singulier du verbe constitue dans ce cas précis un indice fiable du sens exprimé. Le contexte aide en outre à réaliser ce travail de repérage lorsque la déclinaison du pronom ne permet pas de reconnaître formellement son cas. La logique du texte demeure ainsi un indice essentiel. Une candidate qui a dû traduire un texte dont l'action se déroule dans une chapelle, lors de l'office, et qui ignorait le sens du verbe « erklimmen », proposa pour rendre l'expression : « der Pfarrer erklimm die Stufen des Altars » : « le prêtre *descendit* les marches de l'autel. » Or, si elle avait considéré le contexte et gardé à l'esprit que le prêtre en question se trouvait jusqu'ici dans la nef, comme le précisait le texte, elle aurait réalisé que dans la quasi-totalité des lieux de culte, on ne descend pas les marches de l'autel pour l'atteindre, mais qu'au contraire on les *gravit*. De même, le discours rapporté participe pleinement au contexte grammatical du texte. Si le candidat voit apparaître un verbe conjugué au subjonctif I, il doit se demander s'il est à proximité d'« un verbe de dire » ou d'une expression propre à suggérer le discours rapporté, tel que « so der Direktor », structure elliptique, très courante dans la presse. Si ce n'est pas le cas, il sera nécessaire au moment de la traduction d'y introduire un « verbe de dire » pour marquer la distance prise par le narrateur ou le journaliste vis-à-vis des propos rapportés. Autrement, une grossière approximation pouvant parfois mener au contresens guette le candidat. En outre, le conditionnel français permet rarement de traduire efficacement le discours indirect, contrairement à ce que semblent croire certains candidats.

Dans un registre assez proche, il est primordial de prêter attention aux temps des conjugaisons. Un futur n'est pas un présent et un présent n'est pas un imparfait. De trop nombreux candidats n'ont pas fait attention à cette différence, même s'ils la maîtrisent. Par ailleurs, le jury tient surtout à mettre en garde les candidats germanophones qui ont presque systématiquement tendance à traduire un prétérit par un imparfait, alors que le contexte induit

régulièrement un passé simple. Il faut faire attention à la valeur des temps du passé : l'imparfait caractérise un procès itératif, soit répétitif, qui s'inscrit dans la durée, tandis que le passé simple exprime une action ponctuelle. Si l'allemand ne connaît pas cette distinction au niveau du verbe, il peut la marquer par d'autres éléments textuels, sinon contextuels. Ainsi, si une subordonnée commence par *als*, il y a de fortes chances pour qu'il faille conjuguer le verbe de la subordonnée au passé simple puisque *als* introduit une action ponctuelle. A ce sujet, nous insistons sur l'importance des adverbes temporels – *oft*, *plötzlich*, par exemple – qui délivrent des informations essentielles sur la valeur du procès décrit et permettent de distinguer un prétérit qu'il convient de traduire par un imparfait d'un prétérit qu'il faudrait rendre par un passé simple. Ceci peut aussi être valable, quoique plus rarement, pour un autre temps allemand : le parfait. En effet, nous avons cette année proposé un texte de Michael Donhauser, presque entièrement rédigé au parfait. Certes, ce temps exprime normalement une action qui se serait déroulée ponctuellement dans un passé assez proche. Mais dans ce texte, le parfait avait une valeur narrative et devait être rendu par un imparfait. La première phrase donnait le ton : « Jeden Samstag haben wir aufgestuhlt. » Le complément circonstanciel de temps « jeden Samstag » devait servir d'indice aux candidats et les inciter à conjuguer leur verbe français à l'imparfait et non au passé composé, comme ils l'ont souvent fait.

Lorsque le contexte grammatical et le procès décrit sont bien repérés, il s'agit encore d'identifier les petits mots du discours qui introduisent des nuances importantes et qu'il est dommageable d'omettre, comme l'ont hélas fait de trop nombreux candidats. Un *jedoch*, un *immerhin*, ou encore un *infolgedessen*, pour ne prendre que quelques exemples parmi tant d'autres, doivent impérativement être rendus dans la traduction proposée. Par ailleurs, la diversité lexicale des textes suppose que les candidats enrichissent régulièrement leur vocabulaire, soit pour traduire avec précision des mots qui relèvent de tel ou tel champ lexical assez courant - un *Adler* (aigle) n'est pas un *Falke* (faucon) -, soit pour repérer et restituer dans un français authentique des expressions idiomatiques. Le jury ne saurait que trop conseiller aux candidats de procéder à cet enrichissement lexical à partir d'un recueil de mots et d'expressions destiné aux germanistes. Par ailleurs, si le temps imparti à la préparation demeure évidemment très court, le candidat ne doit en aucun cas bâcler ce travail de repérage lexical, en particulier pour les mots courants et simples qu'il se promet de traduire assez facilement. Un candidat a ainsi été confronté à l'expression courante « kämpfen um die Stadt » et a lu et traduit la préposition *um* comme s'il s'agissait de la conjonction de coordination *und*. De ce fait, il a enchaîné sa phrase en conséquence et la ville dont il était question, de complément est devenue sujet, ce qui a engendré un fâcheux contresens pourtant aisé à éviter. De même, une lecture trop rapide amène souvent les candidats à ne pas

repérer les pluriels et à les confondre avec des singuliers et inversement. Enfin, il convient de réfléchir à la formation des mots composés. Une candidate a traduit par exemple l'adjectif *werte-polytheistisch* par l'expression *valeurs polythéistes*, alors qu'il aurait fallu employer le substantif *polythéisme des valeurs*, respectant ainsi la logique de la formation des mots composés en allemand en faisant du dernier mot de la composition la base du groupe nominal français. Le jury précise que l'ignorance ou la confusion de certains lexèmes jugés évidents fut sévèrement sanctionnée. Une candidate a ainsi confondu *beispielsweise*, un terme d'usage courant pourtant, avec *beziehungsweise*, et traduit le premier par la conjonction *ou*. Par ailleurs, certains candidats ont sciemment ou non omis des mots. Cette stratégie de contournement est particulièrement contre-productive car une omission est fortement pénalisée.

Le contexte culturel, nous le répétons, demeure primordial. Il permet au jury de tester également la culture générale et, en particulier, germanique des candidats. Un texte sur Wagner qui mentionne le *Holländer* ou le *Fliegender Holländer* n'évoque pas les voisins rhénans de l'Allemagne, mais le *Vaisseau fantôme*, le titre d'un opéra wagnérien. De façon générale, il est attendu des candidats qu'ils sachent traduire tel ou tel titre de grande œuvre littéraire, artistique ou philosophique. Le titre de l'œuvre-maîtresse du philosophe Heidegger, *Sein und Zeit*, doit être rendu par *Etre et temps*. Telle fut la traduction officielle du titre. Certains candidats ont essayé de proposer une autre traduction, proche, mais différente, et donc inexacte. Plus contrariante encore est l'erreur, hélas récurrente, qui consiste à traduire l'adjectif *preußisch* par « prusse », ce qui constitue un barbarisme vraisemblablement né de la confusion avec l'adjectif *russe*, mais le jury est largement en droit d'attendre une traduction correcte de cet adjectif qui renvoie à une réalité culturelle primordiale et centrale de la culture et de l'histoire des pays germaniques, d'autant plus que la question de civilisation mise au programme cette année amenait les candidats à étudier de près la Prusse. De même, certains ont traduit le substantif *die Moderne* par le groupe nominal *le moderne*. Pourtant, le recueil proposé en option au concours devait les amener à découvrir la poésie de la modernité... Enfin, un germaniste se doit également de connaître le concept *Freiheitswille*, sur lequel un certain Martin Luther a pu travailler en son temps...

Lorsque ce travail de repérage syntaxique, lexical et culturel est effectué, il ne faut pas oublier que le propre de la traduction consiste à transférer un texte d'une aire linguistique à une autre en évitant qu'un lecteur « naïf » ne découvre la supercherie de la traduction. Cette réalité suppose que le candidat gomme les germanismes dus à une traduction superficielle et évite de calquer le texte de départ. Il doit se demander réellement ce que l'auteur veut dire pour ne pas proposer au jury une traduction littérale incompréhensible pour un locuteur francophone qui ne connaîtrait pas le contexte linguistique et culturel. Une candidate a ainsi traduit le substantif *eine*

Groteske par *une grotesque*, commettant ainsi un barbarisme, faute de prendre ses distances par rapport au texte et de traduire ce terme, dans le contexte, par l'expression *une scène grotesque*. De même, le mot *ja* ne doit pas toujours être traduit par *oui*, comme ce fut trop souvent le cas lors de cette session, mais parfois par *voire*, en fonction du contexte. Une mise à distance du texte peut éviter de tomber dans une traduction littérale qui n'aurait plus aucun sens. Rappelons que l'expression *voire même*, utilisée à de nombreuses reprises par les candidats est proscrite : elle est jugée redondante par certains grammairiens, archaïque par d'autres. Il faut se contenter de *voire*.

Par ailleurs, la syntaxe doit relever d'un français correct. Les conjugaisons doivent être parfaitement maîtrisées, notamment celle du passé simple de l'indicatif, comme celles du subjonctif présent et passé qui posent des problèmes récurrents. Les fautes de conjugaison du type « elle répondit », hélas trop fréquentes, sont à bannir absolument. Nous conseillons à nouveau aux candidats de consulter régulièrement un *Bescherelle*. Par ailleurs, certaines règles sont souvent malmenées. Ainsi, « après que » demande nécessairement un indicatif et non un subjonctif, contrairement à ce que l'on l'entend trop souvent. Les candidats doivent du reste surveiller leurs enchaînements pour éviter les ruptures syntaxiques. Dans une phrase qui comporte une énumération de subordonnées introduites par « parce que », si le candidat ne répète pas au moins « que », sa syntaxe comporte une rupture : « parce que c'est comme ça et que je ne peux pas venir ». Cela peut paraître lourd, mais demeure nécessaire.

Le jury alterne traditionnellement les textes littéraires et les articles de presse. Les candidats en particulier qui tirent un sujet issu de la presse doivent s'attendre à traduire des textes très variés, allant de l'économie à l'histoire de l'art ou des idées en passant par la politique. Plusieurs articles censés s'adresser à un large public portaient ainsi sur des philosophes et des théologiens, ainsi que sur leur œuvre, ce qui doit inciter les candidats à mobiliser leurs repères culturels...

Enfin, nous souhaiterions prodiguer aux candidats quelques conseils méthodologiques. Ne disposant que d'une heure pour préparer leur version et l'exercice de grammaire, ils ont tout intérêt à développer des réflexes de traduction, ce qui passe par un entraînement régulier tout au long de l'année de préparation. Face au jury, il convient par ailleurs d'adopter une attitude constructive, en ayant bien conscience que les questions posées le sont dans le but d'amener le candidat à améliorer des points importants de sa traduction. Cela suppose que le passage sur lequel portent les questions peut être amélioré. Il ne s'agit jamais de le piéger. Le jury ne précise pas sur quel mot précis il attend une amélioration, et le candidat doit réfléchir à l'ensemble du passage lu pour ne pas modifier, voire empirer ce qui correspond au texte de départ. Les candidats ont trop souvent tendance à ne modifier que des passages insignifiants de leur

traduction. Or, les questions concernent des points fondamentaux de la version (contresens, constructions, conjugaisons, modes, faux-sens, grandes maladroitures). Les candidats qui ne saisissent pas cette chance, faute d'envisager mieux que ce qu'ils ont déjà proposé, ne mettent pas en valeur leur prestation. En outre, le jury a besoin de prendre toute la traduction en note et de comparer le texte de départ à celui du candidat lors de la dictée, ce qui suppose que le candidat adapte son débit au rythme d'une prise en note intégrale. Pour ce faire, les vingt minutes imparties sont suffisantes, mais elles ne permettent pas de réfléchir longuement au sens d'une phrase au moment de la dictée ; cette réflexion sur le sens doit être faite en amont, lors de la préparation précédant le passage devant le jury.

Ce difficile exercice de la version nécessite un véritable entraînement, mais les bonnes prestations que nous avons pu entendre prouvent qu'il demeure tout à fait possible de traduire en peu de temps un texte riche, long et difficile. Pour aider les futurs candidats à bien se préparer, nous leur proposons une sélection de textes, destinée à illustrer les exigences du concours.

Sujet n°1 :

Es war meine erste Pariser Zeit. Die Arbeit an dem Buch, an dem ich schrieb, war schwierig und stockte, und die Stadt war fremd und voller Versprechungen. Und so verließ ich, so oft es ging, den Schreibtisch und die Wohnung und lief durch die Straßen mit ihrem herbstlichen Geruch nach abfallendem Laub, und wenn der früher einbrechende Abend die Straßen verwandelte, die Autoschlängen sich den Berg hochquälten und einzelne Zimmer, jedes eine Abgeschlossenheit für sich, in der Dunkelheit der Mauern zu leuchten begannen, dann saß ich in irgendeiner Ecke des Viertels in einer Bar, in einem Winkel mit Lederbänken und Wandspiegeln und wie Strandgut an den Wänden zurückgelassenen Bildern – Bildern von Dilettanten, seit hundert Jahren immer wieder das Motiv dieses Hügels variierend. Vermutlich hatten die zahllosen Maler, aus denen nichts geworden war, diese Bilder als Zahlungsmittel dem Wirt überlassen, um die unzähligen Gläser rouge oder rosé zu begleichen – und ich trank. Das Trinken, so lernte ich hier, hatte nichts Trauriges oder Verzweifeltes an sich wie in nordischen Ländern, nichts Zerstörerisches und Lebensfeindliches, sondern war, wie alles, was die Metropole von der Provinzstadt unterscheidet, beiläufig und selbstverständlich und hatte, auch wenn es gelegentlich

schweigsam zuring dabei, etwas von Einverständnis und Heiterkeit – obwohl Schweigsamkeit selten vorkommt in einem Land, in dem noch der einfachste Mann die Sprache von Kind an rhetorisch zu handhaben versteht und in dem er noch die alltäglichste Situation in eine kleine deklamatorische Szene verwandelt, als wäre es unmöglich, sich in der Welt anders zu verhalten als auf einer Bühne.

Spätestens danach aber ging es in den Etoile de Montmartre, so nannte sich das Lokal, von dem ich anfangs sprach. Ich habe sie alle dorthin mitgenommen, die wenigen Freunde, die mich aus Deutschland besuchen kamen, die neuen Freunde, die Zufallsbekanntschaften: Einen Gelehrten vom Collège de France, der, kaum irritiert von der grellen Beleuchtung und dem Lärmen um ihn herum, einen ganzen Abend ohne Unterbrechung über die Bekenntnisse des heiligen Augustinus dozierte, [...] eine Bildhauerin, [...] einen Einwanderer aus Tunis.

Undine Gruenter, *Diese Seite der Stadt*,
in: Undine Gruenter, *Pariser Libertinage*,
München, Carl Hanser Verlag, 2005, S. 40-41

Vous étudierez dans ce texte :
La substantivation

Sujet n°2 :

Romantik, das ist nicht einfach die Liebe zu Natur, Mittelalter und Gespenstergeschichten, sondern die Entdeckung all dessen in der Kunst, während man gleichzeitig weiß, dass es im Leben verloren ist. Die vielleicht letzte Strömung, die die Bedeutung des Wortes Mensch für immer veränderte, ging von einer Gruppe junger Leute aus, denen es Unbehagen bereitete, dass sie zu viel Intellekt hatten, um der Natur nahe zu sein, dass der naive Glaube ihnen ferner war als jeder Ort der Erde und dass die wohligen Schauer, die ihnen die Erzählungen von offenen Gräbern und lebenden Toten über den Rücken jagten, einzig und allein daher rührten, dass sie nicht mehr damit rechneten, solchen Phänomenen zu

begegnen. Das moderne Bewusstsein, das eben noch so weimarisch prunkvoll seine Souveränität gefeiert hatte, betrachtete sich selbst, und der Anblick machte es unglücklich.

Dieses Unglück ist noch das unsere. Die große Wasserscheide, wie Ernst Gombrich die Romantik nannte, prägt auch uns noch so sehr, dass alles, was vorher kam, ein wenig fremd erscheint. Könnten wir Lessing, Goethe und Schiller treffen, so wäre für beide Seiten ein Bemühen nötig, um sich zu verständigen; ganz so, als würden Bürger ferner Länder miteinander reden, von denen jeder die Sprache des anderen zwar beherrscht, sie aber doch in die eigene übertragen muss, bevor er antworten kann.

So empfanden sie es schon damals. Ob es nun der junge Mann aus Düsseldorf war, der darunter litt, dass seine kritische Intelligenz es ihm unmöglich machte, die wundersamen, gewaltigen Melodein der Flussgeister oder den Sonnenuntergang, der am Meer die Fräulein rührt, anders als mit Ironie zu beschwören, oder der Absolvent des Tübinger Stifts, der die Antike so sehr liebte, dass er über sein Los, Zeitgenosse der Druckerpressen zu sein, den Verstand verlor, oder jener Lord, dem die Untätigkeit des Schreibenden so unerträglich wurde, dass er in den nächstbesten Befreiungskrieg eilte und vor dem ersten Kampf am Fieber starb: Zwischen ihnen und den Klassikern lagen nur wenige Jahre und eine unüberbrückbare Fremdheit.

Daniel Kehlmann,
Kleist und die Sehnsucht, kein Selbst zu sein,
 in: Daniel Kehlmann, *Lob. Über Literatur*,
 Reinbek bei Hamburg, Rowohlt, 2011, S. 69-70

**Vous étudierez dans ce
 texte :**

Les emplois de so

Sujet n°3 :

Kampf um den Kunstschatz

Wolfgang Schäuble, ohnehin gefürchtet für seine gelegentlichen Ausraster, ließ es am vergangenen Montag richtig krachen. Er tobte, wütete und schimpfte. Der Grund für die miese Laune des obersten Kassenwarts, der auch für den Zoll zuständig ist: Der FOCUS enthüllte in

seiner Titelgeschichte eine Weltsensation, die im Bundesfinanzministerium seit mehr als einem Jahr als extreme Geheimsache behandelt worden war – und zwar so extrem, dass selbst der Hausherr, Minister Schäuble, nichts davon erfahren hatte.

In einer mit uralten Konserven und Lebensmittelkartons zugemüllten Münchner Wohnung, so berichtete der FOCUS, hatten bayerische Zollfahnder den größten Kunstschatz des Jahrhunderts gehoben.

Zu den mehr als 1400 Bildern gehören etliche Schöpfungen von Meistern der klassischen Moderne. Darunter: Picasso, Matisse, Beckmann [...] und Kirchner.

Was den Fund unschätzbar wertvoll (und politisch hochsensibel) macht: Die verschollen geglaubten Werke hatte der Kunsthändler Hildebrand Gurlitt im Dritten Reich aus den Beschlagnahme-Depots der „entarteten Kunst“ zusammengerafft oder verfolgten jüdischen Sammlern für lächerliche Beträge abgejagt.

Für das weltweite Publikum war das eine begeisternde Nachricht, der gewiefte Politiker Schäuble aber witterte sofort Gefahr: Die Behörden hatten in dem brisanten Fall nur auf Zeit gespielt. An die Nachfahren der einstmals enteigneten Sammler – der entrechteten, beraubten und ermordeten Juden – hatte offenbar niemand gedacht.

Deutsche Beamte hatten den großartigen Fund verschwiegen, während überall auf der Welt hochbetagte Kinder und Enkel von Holocaust-Opfern glaubten, die Schätze ihrer Vorväter seien für immer verloren. [...]

Im eigenen Haus gehörte Staatssekretär Hartmut Koschyk zu den Eingeweihten – und der hatte den Minister unwissend gelassen. Der düpierte Schäuble forderte einen sofortigen, umfassenden Bericht vom Zollkriminalamt (ZKA) in Köln, also jener Bundesbehörde, unter deren Zuständigkeit die Razzia in München abgelaufen war. [...]

Die vertrauliche Analyse des ZKA [...] zeichnet ein erschütterndes Bild vom Stand der Ermittlungen: Ein großer Teil der bei Hildebrand Gurlitts wunderlichem Sohn Cornelius beschlagnahmten Schätze kann den Nachfahren der rechtmäßigen Eigentümer wohl nicht zurückgegeben werden.

Mit der „sachverständigen Begutachtung“ der immerhin 1406 Bilder hatte die Staatsanwaltschaft eine einzige Wissenschaftlerin beauftragt, die Berliner Kunsthistorikerin Meike Hoffmann.

Focus, 11.11.13

Vous étudierez dans ce texte :
Les mots du discours

Sujet n°4 :

Wir Legaßtheniker

Seit der Rechtschreibreform hat sich die Fehlerquote in Schultexten verdoppelt. Zuständige Stellen schweigen.

Merkwürdig still geworden ist es um den „Rat für deutsche Rechtschreibung“ in Mannheim, der doch eingesetzt war, um die „Einheitlichkeit der Rechtschreibung im deutschen Sprachraum zu bewahren“. Wäre er aktiv, müsste er Alarm schlagen. Denn weder ist es gelungen, die durch die Reform zerrüttete Einheitlichkeit zurückzugewinnen, noch die Rechtschreibung der Schüler zu verbessern. Sie haben sich vielmehr bei allen Schultypen dramatisch verschlechtert. Dafür werden zwar verschiedenste Gründe, unter anderem neue Unterrichtspraktiken, angeführt. Aber ein erstaunlich hoher Anteil von Fehlern geht offenbar unmittelbar auf die Reform von 1996 zurück, den größten Rohrkrepiierer der deutschen Kulturpolitik seit 1945.

Schon 2008 hatte der Germanist Uwe Grund in einer umfangreichen Studie nachgewiesen, dass sich die Fehlerquote in Diktaten und Aufsätzen seit der Zeit vor der Reform erhöht hat. Kritiker hatten ihm daraufhin eine zu schmale Datenbasis angekreidet. Jetzt hat Grund auf der Jahrestagung der Forschungsgruppe Deutsche Sprache in Frankfurt auf der Grundlage einer erdrückenden Datenmenge ermittelt, dass sich die Fehler seit der Reform verdoppelt haben. Dem Befund liegen für die Auswertung von Schülerarbeiten aus der Zeit vor der Reform 1500 Klassenarbeiten der Gymnasialstufe mit

400.000 Wörtern, die Sekundärauswertung einer DDR-Studie mit 2,2 Millionen Wörtern sowie zwei Schweizer Studien zugrunde. Für die Zeit nach der Reform hat Grund zusätzlich zwei Studien im Auftrag der Kultusministerkonferenz zum Leistungsstand bei Neuntklässlern sowie die Erhebung des Germanisten Wolfgang Steinig über die Rechtschreibleistungen von Viertklässlern 1972/2001 herangezogen. Insgesamt kann er sich auf 3,5 Millionen Wörter stützen.

Die Erkenntnisse auf dieser riesigen Datenbasis sind alarmierend. Sie zeigen nicht nur, dass sich die Fehlerquote in etwa verdoppelt hat, sondern auch, „dass gerade in den Bereichen, in denen die Reform eingegriffen hat (zum Beispiel Groß-/Kleinschreibung, Getrennt-/Zusammenschreibung), die Fehlerzahlen besonders stark angestiegen sind“. Der Vermutung, ein solcher Anstieg müsse mindestens zum Teil den noch mangelhaften Deutschkenntnissen von Migrantenkindern angelastet werden, kommt der Autor damit zuvor, dass er diesen Faktor von vornherein herausrechnet.

Die Welt, 08.11.13

Vous étudierez dans ce texte :
Les « pronoms »

Sujet n°5 :

Der Boden wird bereitet
Während in den nächsten Wochen die Mitgliederzahl des Vegetarischen Vereins sprunghaft in die Höhe schnellte, während die Auflagenzahl der « Vegetarischen Nachrichten » sich von Nummer zu Nummer vergrößerte und sich das Blatt dank seinem neuen Format, dank dem bunt redigierten und wohlausgestatteten Textteil und vor allem dank dem groß aufgezogenen Preisausschreiben einen guten Platz bei den Zeitungskiosken, Läden und Buchhandlungen eroberte, während die innere Erneuerung und die äußere Verlebendigung der vegetarischen Bewegung angebahnt und unaufhaltsam weiterentwickelt wurde, blieb Gottfried Hofer, dessen Initiative allein all die durch nichts gerechtfertigte Betriebsamkeit zu danken war, doch weit entfernt davon, seine

ganze Zeit und Aufmerksamkeit dieser Sache dienstbar zu machen. Er tat, was er für das Vegetariertum tat, deutlich nur mit der linken Hand, als sei es die Laune eines großen Mannes, in seinen Mußestunden einer Liebhaberei zu huldigen und einer Idee, die ihm am Herzen lag, einiges aus seinem wertvollen Schatz von Kenntnissen und Erfahrungen zuteil werden zu lassen.

Er erschien einmal, höchstens zweimal täglich im Büro, das inzwischen mit den im gleichen Stockwerk befindlichen Amtsräumen des schlechtgehenden Akropolis-Verlags den Platz getauscht hatte und nun gleich rechts hinter der ersten Türe im allgemeinen Korridor über zwei repräsentative Räume verfügte, er drängte seinen Rat nicht auf, sondern ließ ihn sich abnötigen. Je mehr er seines Erfolgs und Ansehens gewiß wurde, um so rarer machte er sich und um so heftiger mußte er gebeten werden, doch weiter mitzuhelfen. Oft kam er pünktlich zu den angesagten Besprechungen, entschuldigte sich dann allerdings überhöflich und schien selbst außer sich vor Ärger zu sein, daß er es eben nicht hatte ermöglichen können, seiner anderen Verpflichtungen rechtzeitig Herr zu werden. Worin diese seine anderen Verpflichtungen nun eigentlich bestanden, das wußte niemand und das fragte niemand, ebensowenig wie jemals das Problem zur Debatte stand, wer dieser Gottfried Hofer denn war und wie er eigentlich plötzlich dazu kam, den Aufschwung der vegetarischen Bewegung Hochheims so energisch und uneigennützig in die Hand zu nehmen.

326 Wörter

Hans Weigel, *Der grüne Stern, ein satirischer Roman*
Wien, Metroverlag, 2012, Seiten 26-27.

Vous étudierez dans ce texte :
Les adjectifs : formes et fonctions

Sujet n°6 :

Martin Heidegger: "Er spricht vom Rasseprinzip",

Zeit, den 27. Dezember 2013

Heidegger, den viele für den genialsten Denker seiner Epoche halten, war ein bekennender Nazi. Der Mann, dessen Buch *Sein und Zeit* "das bedeutendste philosophische Ereignis seit Hegels *Phänomenologie* darstellt" (Jürgen Habermas), war ein ergebenere Verehrer Hitlers und bot sich an, den "Führer zu führen". Heidegger bescheinigte dem Nationalsozialismus eine "innere Wahrheit und Größe", er feierte Hitler als charismatischen Retter und Überwinder der "Seinsvergessenheit".

Aber wie weit reichte Heideggers faschistisches "Engagement"? [...] Bislang argumentierten Heideggers Verteidiger so: Die Begeisterung des Meisterphilosophen für Adolf Hitler sei bereits nach einem Jahr wieder abgekühlt; bei den judenfeindlichen Auslassungen, zum Beispiel Heideggers Beschwerde über die "Verjudung des deutschen Geisteslebens", handele es sich "nur" um einen "geistigen Antisemitismus", was heißen soll: Heidegger habe mit dem rassistischen Judenhass der Nazis nichts zu schaffen gehabt, er habe "lediglich" eine gewisse kulturelle Aversion gegen bestimmte jüdische Denkweisen empfunden. Dieser Antijudaismus, auch das wird gern vorgebracht, habe damals zu den intellektuellen Üblichkeiten gehört [...]. Es ist fraglich, ob die Behauptung vom rein "geistigen", offensichtlich ungefährlichen Kultur-Antisemitismus noch länger Bestand haben wird. In den *Schwarzen Heften* spricht Heidegger ausdrücklich vom "Rasseprinzip" und fügt an, die Juden hätten eine besondere "Begabung" für das "Rechnerische". Das Rechnerische ist, das muss man wissen, bei Heidegger prinzipiell abschätzig gemeint, denn wer rechnet, der denkt nicht. Die Herrschaft der Zahl, so heißt es in seinem Werk immer wieder, ist bedeutungslos, sie erschöpft sich in "bodenlosem Scharfsinn" und abstrakter Rationalität. Das Rechnerische ist das Kainsmal des geistlosen Geistes, das Kennzeichen für das "uferlose Treiben verstandesmäßiger

Zergliederung". [...] Heidegger spielt auf die in der faschistischen Intelligenz übliche Infamie an, die Juden hätten den Universalismus erfunden – die Gleichheit aller Menschen –, um selbst als Gleiche rechtlich anerkannt zu werden. Die jüdische Erfindung von Gleichheit und Moral war der Trick, um sich Macht und Einfluss zu sichern; sie begründet die Herrschaft des entwurzelten Daseins über die existenzielle Tiefe der metaphysischen Völker, die Herrschaft des bloß "Seienden" über das "Sein".

Vous étudierez dans ce texte :
Le genre des substantifs

Sujet n°7 :

Reiterstück und Hungertuch

Falls der erste und letzte Ritt Fritz Richters sich so zugetragen haben sollte, wie es Jean Paul im Kapitel „Reiterstück“ seiner „Flegeljahre“ beschreibt, war es noch früh am Morgen, als der Mulus, in seinen besten Rock gekleidet, den Hut auf dem Kopf und die Reitgerte in der Hand, unter den Augen der Nachbarn dem alten Schimmel näher trat. Obwohl er sich am Vortag schon eingepägt hatte, von welcher Seite er aufsteigen musste, um reitend nach vorn blicken zu können, misslangen mehrere Versuche hinaufzukommen, und als er endlich saß, die Rockschoße glattgestrichen, die Füße in die Steigbügel geschoben und den Zügel ergriffen hatte, war das Pferd nicht zu bewegen, auch nur einen Schritt vorwärtszugehen. Hiebe mit der Gerte halfen so wenig wie Handschläge der Mutter. Erst als einer der Brüder mit dem Stiel der Heugabel zuschlug, bequemte sich das Tier zu einigen Schritten, blieb aber unter dem Gelächter der Zuschauer am Bach wieder stehen.

Dieser Ritt, der Richter sauer wurde, hatte ihn von Schwarzenbach zum Konsistorium nach Bayreuth zu bringen, wo er sich die Erlaubnis

erwirken wollte, statt sein Studium an der Landesuniversität in Erlangen zu beginnen, ins Ausland, nämlich nach Leipzig zu gehen. Alten feudalen Bräuchen entsprechend musste zum Konsistorium geritten werden, was für den lebenslang bürgerlichen Denkenden, der danach nie wieder ein Pferd besteigen sollte, eine Zumutung war. Er wurde ein leidenschaftlicher Fußgänger, der die Anstrengungen tagelanger Märsche besser ertrug als die Strapazen des Reitens oder die der Postkutschen, in denen man den Tücken ungepflasterter Straßen ausgesetzt war. Mühsam mussten sich die Kutschenpferde durch tiefen Sand und aufgeweichten Lehm quälen oder Strecken von Geröll überwinden. Oft ging es so langsam, dass man nebenher gehen konnte. Auf den Poststationen, wo die Pferde gefüttert oder ausgewechselt wurden, musste oft stundenlang gewartet werden, bis die Fahrt in den ungefederten Wagen, die auch dem Lastentransport dienten, wieder weiterging. Auf den oft tagelangen Fahrten saß man eingequetscht zwischen Paketen und Briefsäcken und war dem Staub, der Kälte oder der Hitze ausgesetzt.

327 Wörter

Günter de Bruyn, *Das Leben des Jean Paul Friedrich Richter Eine Biographie*, Frankfurt am Main, S. Fischer, 2013, Seiten 40-41

Vous étudierez dans ce texte :
L'expression du temps

Sujet n°8 :

Karl Barth und die DDR.
Angst vor falschen Freunden,
Neue Zürcher Zeitung, den 1. Januar 2014

Müssen grosse Theologen auch zugleich bedeutende politische Analytiker sein? – Wohl kaum. Es ist unter modernen, weltanschaulich pluralistischen und werte-«polytheistischen» Bedingungen ohnehin schwierig genug, den unbedingten Ruf des einen, des wahren Gottes überhaupt zu vernehmen. Ein durchaus

politisch verfasstes Krisenbewusstsein «zwischen den Zeiten» verlieh nach dem Ersten Weltkrieg Karl Barths Theologie vom Worte Gottes ihre neue, radikale Sprache, wie sie in der zweiten Römerbrief-Auslegung Gestalt annahm (1922). Dass der junge Schweizer Pfarrer Sozialist war (und auch als Professor bleiben sollte), pointierte seine Krisenerfahrung. Freilich ist Barths Lehre deshalb noch keine «politische Theologie».

Oder eben nur dann, wenn der politische Konflikt die christliche Wahrheit in ihrem Zentrum selbst trifft und betrifft. Und das war nach Adolf Hitlers «Machtergreifung» in Deutschland der Fall. Karl Barth bestand darauf, die Kirche dürfe auf keinen Fall «neben dem einen Worte Gottes auch noch andere Ereignisse und Mächte, Gestalten und Wahrheiten als Gottes Offenbarung anerkennen», und löste damit das «Wunder von Barmen» aus: jene auf der Bekenntnissynode vom 31. Mai 1934 im rheinischen Wuppertal-Barmen beschlossene «Theologische Erklärung zur gegenwärtigen Lage der Deutschen Evangelischen Kirche», die zur Grundlage der Bekennenden Kirche wurde. Der Staat, hiess es in der fünften Barmer These, dürfe niemals «einzige und totale Ordnung des menschlichen Lebens werden und also auch die Bestimmung der Kirche erfüllen».

Nach dem Kriege verweigerte derselbe, längst weltberühmte Theologe dem in Osteuropa siegreichen kommunistischen Totalitarismus jede theologische Zustimmung. Aber Barth unterliess es, eine teilweise von Kirchenvertretern mitgetragene Gleichschaltungspolitik kommunistischer Staaten mit politisch klaren Worten zu geisseln. Intern nahm er kein Blatt vor den Mund – vor allem in der ökumenischen Bewegung, wie in seinem Briefwechsel mit dem Generalsekretär des Weltkirchenrats, Willem Visser't Hooft, nachzulesen ist. Nur öffentlich wollte er auf keinen Fall kirchliche Worte zur ideologischen Waffe im Kalten Krieg werden lassen. Die katholische Kirche war hier weniger zimperlich – Papst und Bischöfe liessen sich durchaus publikumswirksam in die Frontstellung des christlichen Abendlandes wider den atheistischen Bolschewismus einspannen.

Vous étudierez dans ce texte :
Les phénomènes d'hypotaxe et de parataxe

Sujet n°9 :

Blättert Wagner im Buch, das ihm die Erinnerung in die Hand drückt, fallen ihm Glück wie Unglück gleichermaßen zu. Zuweilen ist ihm, als wüchsen aus den Sätzen Landschaften und Orte, Straßen und Häuser, selbst Stimmen vermeint er zu hören. Freilich, ab und an spielt ihm das Gedächtnis einen Streich; doch vierhundert Jahre füllen viele Seiten, da darf man sich schon einmal vertun. Auch bringt ihn der Marsch durch die Jahrhunderte ins Schwitzen, Schweiß perlt ihm von der Stirn in die Augen und die Bilder verschwimmen.

Deutlich sieht Wagner das vom Dullbach durchflossene Seitental der Schmutter. Dort verbringt er seine Kindheit, dort wird er geboren, in Deubach bei Augsburg im Jahr 1610.

Lesend kehrt er zurück ins Dorf grüner Tage, das eine Schlossanlage überragt, nur noch eine kleine Kirche zeugt von ihr, die einstige Schlosskapelle. Im Schloss wohnt die Familie Zech, deren Oberhaupt sich Ratskonsulent von Augsburg nennen darf.

Er hat es weit gebracht, der alte Zech, erzählt man sich im Dorf, er stamme aus Schwarz in Tirol, habe in Ingolstadt studiert, sei Stadtschreiber gewesen. Vor allem aber habe er vorzüglich geheiratet, seine Söhne und Enkel stünden ihm darin um nichts nach. Erst kürzlich sei Hans Wolf Zech mit Anna Corona Rehlinger vor den Traualtar getreten, einer Tochter aus bestem, ja führendem Augsburger Patrizierhaus. Solcherart Reden prägen Wagner und schon früh ahnt er, worauf es im Leben ankommt.

Von Kindheit an begleitet Wagner seinen Vater nach Augsburg. Allein die Ausmaße der Stadt imponieren ihm, beinahe 50.000 Einwohner zählt sie. Schon von Weitem sind die Türme des Doms und der Basilika St. Ulrich und Afra zu erblicken. Gerade ist ein neuer Prachtbau im Entstehen, das Rathaus, seine Eleganz weist

nach Florenz, mit dem sich die Reichsstadt gerne misst.

Über den Weinmarkt, vorbei an den Fuggerhäusern. Ein Palast reiht sich an den nächsten. Selbst wohlhabende Kaufleute und reiche Handwerker residieren wie Bischöfe und Fürsten. Und in den Straßen und Gassen herrscht ein Trubel, dass kaum ein Durchkommen ist.

Christoph W. Bauer, *Der Buchdrucker der Medici*, Innsbruck-Wien: Haymon Verlag 2009, S. 7-8.

Vous étudierez dans ce texte :
Les emplois du datif

Sujet n°10 :

Ich hatte die Liebe des Fräuleins zum zweiten Mal verloren, und wollte ich sie zurückgewinnen, mußte ich einen Weg einschlagen, den sie mir selber nahegelegt hatte: Ich mußte meine Sünden bekennen [...]. Ich eilte in die Kathedrale, stürzte mich in die Bank, und diesmal war ich wirklich entschlossen, alle Sünden zu gestehen: den Blick unter die Linzerin, die kleinen Lügen, das Heimweh und sogar meinen Zweifel an den Plänen Gottes und meiner Eltern. Aber so intensiv ich mich über den Beichtspiegel beugte – der Spiegel blieb leer. Ich erkannte mich nicht. War es denn eine Sünde, den Wohlgeruch der Frauen einzusatmen? War es eine Sünde, hie und da einen scheuen Blick unter ihre Röcke zu riskieren?

Und was bittesehr sollte ich bekennen, etwa ein „unkeusche Handlung“? War Riechen eine *Handlung*? Wer atmet, riecht, eine Sünde war das nicht, weder schwer noch läßlich. „Unkeusche Gedanken“? Schon eher, ja, aber war es unkeusch, von der taubenzartgrauen Dämmerung unter ihren Stoffglocken angelockt zu werden, war es unkeusch, im leisen Knistern der Strümpfe ein liebliches Flüstern zu vernehmen?

Die Abendsonne stieß ihre Lichtspanten durch das bläulich dämmernde Kirchenschiff. Es roch süßlich nach verblühten Blumen und Weihrauch und säuerlich nach dem Essigschweiß armer, von der Madonnengrotte schluchzender Menschen. Hie und da ging knarrend das Portal

auf, man hörte von draußen ein Lachen flattern, das Vorbeiknattern eines Autos, das Tor fiel dumpf donnernd zu, wieder war es still. Vor dem Beichtstuhl drängten sich ein paar alte, fromme Krähen. Die hatten es gut! Wußten, woran sie waren. Üble Nachrede, Mißgunst, Neid, Geiz, Gift – ihre Sünden waren im Katechismus ordentlich vermerkt, konnten kurz gestanden und bündig abgehakt werden. Eine nach der andern stopfte sich ins Gehäuse, wurde ab-solviert, hopste davon. Wieder wäre die Reihe an mir gewesen. Aber was sollte ich sagen? [...] Ehrwürdiger Vater [...] wie ich jetzt vor Ihnen knie, knie ich tagsüber vor dem Portal der weltberühmten Stiftsbibliothek, verseehe die Frauenfüße mit Pantoffeln, verdrehe hie und da die Augen, schiele unter die Röcke [...] !?

Thomas Hürlimann: *Fräulein Stark*, Frankfurt a.M.: Fischer Verlag 2003, S. 50-51.

Vous étudierez dans ce texte :
Les groupes prépositionnels à valeur directive

Sujet n°11 :

Wofür interessieren sich Buchhändler? Die meisten Läden gehen an ihrer inneren Buchferne zugrunde.

Keine Buchmesse ohne Klagen über die Lage des „stationären“ Buchhandels. Der Ausdruck, zur Ab-grenzung von den Internetversendern gemeint, ist nicht schlecht gewählt, insofern er die klinische Dimension der Misere schon andeutet. Und in der Tat hat das Siechtum der Ladengeschäfte begon-nen, lange bevor Amazon und andere Versender auf den Plan traten. In den achtziger Jahren des vorigen Jahrhunderts konnte bereits auf ernste Schwierigkeiten stoßen, wer in einer Münchner Universitätsbuchhandlung das berühmte Buch von Ernst Robert Curtius über *Europäische Literatur und lateinisches Mittelalter* kaufen wollte.

Der Kunde musste die Buchhändlerin mit Gewalt daran hindern, im *Verzeichnis Lieferbarer Bücher* unter „Kurzius“ zu suchen.

Desinteresse am Buch war das erste schwere Krankheitssymptom. Der reisende Vertreter eines großen Verlages meinte seinerzeit, die meisten Buchhändler würden sich wohler fühlen, wenn sie Seife verkaufen könnten. Mangels Drogeriewaren wichen sie damals auf Geschenkartikel, lustige Schlüsselanhänger und andere Gimmicks aus. Man sieht sie noch heute als umsatzsteigerndes Heilmittel an den Kassen liegen. Aber anstatt die Buchferne als Ursache der Krankheit zu begreifen, klagte man im vorigen Jahrhundert vor allem die gewaltig ins Kraut schießenden Buchhandelsketten an.

Heute leiden die Giganten wie Thalia und Hugendubel an derselben Infektion. Der neugierige Buch-käufer, der Literaturliebhaber oder gar abseitig Interessierte findet bei ihnen nichts – nur den massenkompatiblen Schrott, der sich auf riesigen Wühltischen türmt. Früher konnte man in einer „wohlsortierten“ Buchhandlung wenigstens jederzeit die Klassiker finden, die Werke Schillers, Flauberts, Dostojewskis. Davon kann heute, wenn nicht gerade eine Neuübersetzung vorliegt, nirgendwo die Rede sein. Sortiert wird höchstens nach Preis, Größe, Bildern – oder Bestsellerlisten.

Darum ist es auch nicht der zufällige, der preisbewusste oder den Bestsellerlisten folgende Kunde, der ins Internet abwandert. Es ist der informierte, der begeisterte, der verrückte Buchliebhaber, der lieber bei Amazon kauft. Wozu soll er in einen Laden gehen, wenn er schon vorher weiß, dass er das Gewünschte niemals finden wird? Und dass ihn augenblicks eine buchstabenfeindliche Atmosphäre umfängt wird, die ihn zum Außenseiter stempelt?

Jens Jessen, *DIE ZEIT* N°42/ 10. Okt. 2013, S. 49.

Vous étudierez dans ce texte :
L'expression de la négation

Sujet n°12 :

ADAC. Mit Vollgas gegen die Wand. Der Skandal beschädigt den Mythos Deutsches Auto. Natürlich auch ich mag sie, die „Gelben Engel“. Ihrwegen bin ich vor 33 Jahren in den ADAC eingetreten. Ich zahlte gern meinen Beitrag, damit mir einer hilft, wenn ich unterwegs eine Auto-Panne habe oder mein Auspuff sich aus der Befestigung löst. Aber habe ich den ADAC beauftragt, auch in meinem Namen Politik zu machen? Niemals. Ich habe mich geärgert, als der Club gegen ein Tempolimit auf Autobahnen agitierte. Gefragt wurden wir Mitglieder auch nicht, als der ADAC immer mehr Geschäfte aufzog: Versicherungen, Mietwagen, Kredite, Reisen.

Da bin ich also in einem unternehmerisch ausgerichteten Verein, der zu einem Riesen mit fast 19 Millionen Mitgliedern angeschwollen ist, aber immer noch geführt wird wie ein Kleintierzuchtverein; dessen Vereinszeitschrift *Motorwelt* häufig gleich im Papierkorb landet; der seine Mitglieder in den Regionen (die beim ADAC noch Gaue, ja, Gaue! heißen) ältere Herren (ja, fast nur Herren) als Vertreter wählen lässt. Ehren-amtliche. Und die sollen dann am Ende die Geschäftsführung kontrollieren, die einen Konzern im Gewande eines Vereins führt. Der ADAC, das wird nun vollends klar, ist nicht nur der mit Abstand größte, er ist auch der merkwürdigste Verein Deutschlands. Deshalb kann man fast schon wieder froh sein über die aufgeflogene Trickserei bei der Wahl des „Lieblingsautos“ der Deutschen. Bringt der Skandal doch ans Licht, wie intransparent es in der Münchner ADAC-Zentrale zugeht, wie wenig der Club legitimiert ist, für alle Mitglieder zu sprechen. Mickrige 3409 Stimmen bekam der Sieger 2014, der VW Golf. Nicht die zehnfache Zahl, die der *Motorwelt*-Chefredakteur und inzwischen zurückgetretene Kommunikationschef des ADAC daraus machte. Wie soll ich angesichts dieser Manipulation noch glauben, dass es bei ADAC-Vergleichstests immer mit rechten Dingen zugeht, wo der Verein gleichzeitig mit den Herstellern Geschäfte macht? Scheinplebiszite, abgehangte Basis, unklare Geschäfte, laienhafte Kontrolle – das ist der ADAC im Jahre 2014.

Wenn die deutschen Autos so wären wie der deutsche Autofahrerclub, dann stünde es

Vous étudierez dans ce texte :

L'occupation de l'avant-première et de l'après-dernière positions

schlimm um den Exportweltmeister
Deutschland.

Aus: *Die Zeit*, 23.01.2014, S. 1

Epreuve d'explication grammaticale

Rapport présenté par Delphine Choffat

Candidats interrogés : 121

Répartition des notes :

0 à 2,5 : 4

3 à 4,5 : 17

5 à 7,5 : 18

8 à 9,5 : 32

10 à 11,5 : 20

12 à 13,5 : 14

14 à 15 : 13

16 : 3

Moyenne des candidats : 8,88

(session 2012 : 7,22 ; session 2013 : 8,64)

La plupart des candidats présents à l'oral s'étaient préparés à l'épreuve de grammaire et rares sont ceux qui ont présenté un exposé théorique complètement déconnecté du texte qui leur était proposé. Le nombre de prestations très faibles est également en baisse par rapport à l'année dernière et on remarque une légère augmentation de la moyenne, ce qui est positif.

Il faut cependant rappeler quelques conseils généraux déjà dispensés lors des sessions précédentes. Trop de candidats ont commencé cette année encore leur présentation par un simple relevé des occurrences au fil du texte, sans remarques d'ordre morphologique ou analyse plus détaillée. Or, les exposés doivent comporter une petite introduction permettant de définir la notion à traiter et dans laquelle sont mentionnés la problématique et le plan. Cet effort de structuration est d'ailleurs tout à fait payant car il permet aux candidats de mieux se retrouver dans leur présentation et ainsi, de gagner du temps. Il n'est pas forcément judicieux de relever ou commenter toutes les occurrences *in extenso* (tout dépend de leur nombre dans le texte) et il est en tout cas nécessaire de les classer en fonction de leurs caractéristiques. On peut tout à fait traiter un exemple plus en détail et se contenter ensuite de souligner les similitudes de fonctionnement avec d'autres occurrences semblables du texte. Le candidat procédant ainsi fait preuve d'esprit de synthèse et se ménage du temps pour traiter d'autres facettes du phénomène à considérer.

Certes, l'épreuve de grammaire est combinée à celle de la version, mais le critère de la traduction d'un élément de telle ou telle manière ne saurait être discriminant pour opérer une classification des occurrences. Cela n'interdit cependant pas de faire des réflexions d'ordre traductologique lorsque cela est pertinent.

Si le jury s'efforce de choisir les questions de grammaire en fonction de la représentativité quantitative et qualitative d'un phénomène dans un texte, toutes les manifestations de ce dernier n'apparaissent pas forcément de manière exhaustive. Il est dans ce cas tout à fait judicieux de le mentionner car cela fait preuve d'une maîtrise et d'une distance critique bienvenues.

On peut évoquer un autre conseil pratique : certaines questions posées durant la partie entretien ont bel et bien pour objectif de corriger d'éventuelles erreurs faites au cours de l'exposé, mais d'autres visent simplement à obtenir une précision concernant la terminologie employée ou le raisonnement du candidat. Certes, le décodage n'est pas toujours aisé, mais il est dommage que des demandes de clarification soient souvent interprétées comme une injonction à rectifier en bloc ce qui a été exposé.

Les exposés les plus réussis sont ceux qui, après avoir présenté en introduction une définition de la notion grammaticale et de ses enjeux, combinent judicieusement remarques théoriques et analyse des occurrences en tenant compte des différents niveaux de l'analyse grammaticale et en ayant éventuellement recours aux tests syntaxiques lorsque cela s'y prête.

En ce qui concerne les niveaux de l'analyse grammaticale, la dimension textuelle reste encore trop souvent délaissée, ce qui pose problème lorsqu'il faut traiter des sujets comme « Anaphore et cataphore » ou « Le jeu des temps ». On déplore également parfois des lacunes difficilement compréhensibles à ce niveau, mais qui sont peut-être dues au stress : confusion dans le repérage des cas, incapacité à identifier des formes aux subjonctif I ou II, ou encore, à délimiter des groupes syntaxiques.

Passons en revue pour terminer certains sujets qui ont réservé des difficultés aux candidats :

Les sujets portant sur les phénomènes de linéarisation continuent à être mal maîtrisés ou à donner lieu à des réflexions trop schématiques. L'occupation de la position pré-V2 par un élément autre que le sujet conduit presque systématiquement à la conclusion que ledit élément est « mis en relief ». Les notions de champs 1, 2 et 3 de la *Grammaire de l'allemand* de Schanen et Confais sont très souvent évoquées par les candidats lorsqu'il s'agit d'expliquer les phénomènes de linéarisation, mais elles ne sont pas toujours bien maîtrisées. Certains candidats ne parviennent pas à identifier les bornes de la pince phrastique.

Les questions portant sur la composition et la dérivation nominale ou verbale n'ont également pas toujours été bien traitées, notamment en raison de confusions entre les deux notions, ou à cause d'une mauvaise gestion du temps qui amène les candidats à passer sous silence certains aspects importants comme la signification des affixes par exemple. Pour un sujet portant sur les bases nominales, il est par exemple maladroit d'en faire un relevé exhaustif car elles sont souvent trop nombreuses.

Le jury a cependant eu le plaisir d'entendre de très bons exposés, clairs et précis, y compris sur des sujets plus difficiles comme « Les énoncés sans verbe conjugué ».

Liste des sujets proposés pour cette session :

- La détermination du GN
- A droite de N/ à gauche de N
- Les bases de GN
- Le genre des substantifs
- Le pluriel
- La substantivation
- Les lexèmes non-natifs (*Fremdwörter*)
- Les lexèmes nominaux complexes/ les lexèmes nominaux composés
- Les adjectifs : formes et fonctions/ La formation des adjectifs
- Les groupes conjonctionnels/ les groupes verbaux dépendants introduits par *dass*
- Les groupes infinitifs
- Les groupes participiaux
- Les groupes relatifs
- Les groupes prépositionnels/ les groupes prépositionnels à valeur directive
- Les préverbes séparables et inséparables/ les lexèmes verbaux complexes
- Le programme valenciel des verbes
- Les verbes de modalité et autres constructions à valeur de modalité/ les verbes de modalité
- Le discours rapporté
- L'emploi du *Perfekt*/ parfait
- Le jeu des temps
- Les emplois du subjonctif I et II/ le subjonctif II
- Les phénomènes d'hypotaxe et de parataxe
- Les emplois de l'accusatif/ du datif/ du génitif
- Les énoncés sans verbe conjugué

- L'occupation de la position pré-V2
- Les cas d'après-dernière position/ l'occupation de l'avant-première et de l'après-dernière positions
- Les phénomènes d'apposition
- Les emplois de *so*
- *So* et *es*
- Anaphore et cataphore
- Les « pronoms »
- La quantification
- L'expression du temps
- L'expression du lieu
- L'expression de la négation
- L'expression du passif
- L'expression de la comparaison
- Les mots du discours

Exposé en langue française

Options littérature et civilisation

Rapport présenté par Marc Cluet, Lucrece Friess, Dorothea Merchiers

Nombre de candidats interrogés : 86

Répartition des notes :

16 et plus : 3

12 à 15 : 31

10 à 11 : 12

8 à 9 : 12

6 à 7 : 3

4 à 5 : 9

2 à 3 : 7

0,5 à 1 : 9

Moyenne des candidats : 8,9

2013 : 8,6

2012 : 6,2

2011 : 7,3

2010 : 8,6

2009 : 7,9

La progression de la moyenne générale (options littérature et civilisation confondues), observable depuis quelques années se confirme en 2014. Y voir le seul effet d'une augmentation du niveau des candidats serait une interprétation hâtive. Indéniablement, la notation devient plus « réaliste ». L'époque où, selon l'adage, seuls les anges obtenaient 16 et plus est révolue. Toutefois, l'assouplissement de la notation se fait le plus sentir dans le segment des 12-15 sur 20, celui des candidats jugés « méritants », - pas dans le segment des 16 et plus, qui demeure celui de l'excellence.

La moyenne obtenue à l'option littérature (8,6) est légèrement supérieure à celle obtenue à l'option civilisation (7,7). L'interprétation de ce décalage n'est pas évidente. Une piste serait que l'option civilisation qui, pour la seconde fois consécutive, portait sur « L'écologie politique en

Allemagne fédérale (1949-1990) », aura paru faussement familière à certains candidats. Bon nombre de personnalités « vertes » de la décennie 1980-1990 restent, en effet, présentes dans les médias (Daniel Cohn-Bendit, Antje Vollmer, etc.).

Quelques principes peuvent être rappelés.

Toutes les questions, y compris celles « tombées » à l'écrit, donnent lieu à des sujets de leçon. Même l'idée, répandue parmi les candidats, selon laquelle celles-là seraient sous-représentées par rapport aux autres est fautive. Par ailleurs, les candidats doivent garder à l'esprit qu'ils seront obligatoirement interrogés sur leur option d'oral, soit en explication de texte, soit en leçon. Attendre les résultats d'admissibilité pour étudier son option compromet la transformation de l'admissibilité en admission. Les candidats qui procèdent ainsi ne disposent que de linéaments, si bien que tout sujet précis (ils le sont tous) les laisse désarmés. Il faut disposer de connaissances étendues pour pouvoir resserrer la perspective sur son sujet, faute de quoi on se condamne à tourner et retourner les mêmes idées pour tenter de les rattacher – extérieurement – au sujet.

Les candidats ont quatre heures pour préparer leurs sujets de leçon. À cet effet, ils disposent des œuvres au programme, d'« usuels » (dictionnaires unilingues principalement) et d'études touchant aux différentes questions. La commission de leçon attend des candidats qu'ils arrivent en salle d'interrogation munis des œuvres au programme et procèdent à des citations, œuvres en main, pour étayer leur propos auprès de la commission, qui, elle aussi, a les œuvres en main. Une leçon dépourvue de citations – sauf dans le cas particulier des questions sans textes d'appui – est mal perçue, de même une leçon dont le propos serait noyé sous des citations en trop grand nombre, surtout si celles-ci manquent de pertinence. La commission est également attentive à la connaissance/méconnaissance de l'allemand qui ressort de la présentation des citations. Un fort accent français, un phrasé inadapté aux structures syntaxiques, les accrocs à la grammaire (terminaisons avalées ou altérées) sont pénalisés. La commission est sensible, par ailleurs, au « grand art » de la citation, malheureusement trop rare, consistant à énoncer une citation, apparemment pour illustrer son propos immédiat, mais à changer bientôt d'éclairage pour en tirer une autre idée qui infléchira le raisonnement.

La commission consacre quarante minutes à chaque candidat : celui-ci dispose de trente minutes en continu pour traiter son sujet ; puis, la commission l'invite, par des questions ciblées, à approfondir ou à nuancer tel ou tel point, à corriger telle ou telle erreur ponctuelle. Cette partie est calibrée sur dix minutes (ni plus ni moins), même quand le candidat n'a pas « tenu » trente minutes. Les réponses circonstanciées sont bienvenues. En revanche, les développements démesurés, qui donnent à penser que le candidat souhaite s'épargner d'autres questions plus insidieuses, font mauvaise impression. L'exposé idéal dure trente minutes. Un déficit de temps

d'exposé de cinq minutes ne porte pas à conséquence. Jusqu'à sept/huit minutes de déficit, les dommages peuvent rester limités, à condition que le débit ait été soutenu, le propos clair, l'entretien fécond.

Toute leçon doit comporter une introduction et une conclusion. L'introduction a pour fonction de rappeler le sujet, d'en offrir un « micro-commentaire », de le problématiser, puis de déduire de cette problématisation un plan. Modifier le sujet par facilité, le diluer dans un sujet générique, aussi vaste que la question elle-même, est rédhibitoire. Se méprendre sur la problématique à traiter, parce que le libellé du sujet n'a pas été immédiatement « parlant », au moment où on l'a découvert en salle de préparation, est un risque qu'il faut conjurer en se demandant, au sortir de ses réflexions préliminaires, si la problématique qu'on entend explorer répond bien au libellé. Dans l'exposé, proposer, en guise de problématisation, des pistes de réflexion qui seront reprises, mot pour mot, dans l'annonce du plan, fait mauvais effet. La redondance crasse n'a rien à voir avec un louable souci pédagogique. Contrairement aux idées reçues, la commission n'a aucune prévention contre les plans en deux parties, « de type Science Po », – encore que trois parties s'avèrent souvent plus fécondes, dans la mesure où elles permettent un revirement et un dépassement dialectique. Au-delà de quatre parties, il convient de se demander si certaines parties ne peuvent pas être absorbées par l'une ou l'autre partie « essentielle », ou ne constituent pas des ajouts inutiles. Les plans à multiples sous-parties sont à éviter. S'il est louable de sérier ses idées, détailler une structure complexe et procéder aux rappels correspondants en cours d'exposé « mange du temps » et donne un tour « laborieux » à des développements qui sans cela auraient peut-être été « stimulants ». Entrer dans le vif du sujet sans autre introduction est pénalisé, tout comme les annonces de plan, en rupture avec les préambules. Les plans chronologiques ne sont pas tabous pour les questions « étalées dans le temps », mais, le cas échéant, il faut subsumer chaque phase sous un paradigme précis. Dans l'exposé lui-même, le plan qui a été indiqué en introduction, doit être déroulé « organiquement », avec annonce discrète, mais effective, de chaque nouvelle partie. La commission ne doit jamais être en situation de se demander quelle partie le candidat est en train de traiter. La conclusion revient sur les étapes et les enjeux du propos, les enrichit d'esquisses de réponse et débouche, si possible, sur d'autres perspectives ou interrogations.

S'agissant d'un exposé en langue française, l'élocution, l'éloquence et la précision terminologique dans cette langue sont des paramètres non négligeables de l'évaluation des candidats. Des tournures vicieuses comme « pallier à » ou « se rappeler de » sont gênantes dans un exposé d'agrégation, de même le langage familier (p. ex. « moche », « ben oui ») ou encore, chez certains candidats germanophones, les fautes d'accord (p. ex. « la vie quotidien », « les nouveaux

images », etc.). L'élocution sous ses différents aspects (*articulation, débit*, niveau sonore) entre également en ligne de compte dans la notation. Lorsque des déficiences de cet ordre se manifestent chez un candidat au-delà des premières minutes d'exposé, la commission attire l'attention du candidat sur le problème, qui n'aura d'effet pénalisant qu'en cas d'incapacité durable à le surmonter. Par ailleurs, présenter son exposé, les yeux rivés sur ses notes, sans jamais établir de contact visuel avec les différents membres de la commission, fait évidemment mauvais effet.

Cette année encore, la commission de leçon a eu le plaisir d'écouter des candidats qui lui offraient des leçons remarquables, attestant tout à la fois des connaissances, la capacité à les organiser sur un sujet « resserré », à les illustrer par des citations judicieuses, tirées des œuvres au programme mais aussi de sources primaires annexes ou d'ouvrages scientifiques. Et tout cela, assorti de qualités d'éloquence et d'élocution en rapport. Qu'ils soient remerciés !

Après ces remarques d'ordre général, place aux observations portant sur les différentes questions/options.

Question 1 : Gottfried von Straßburg, *Tristan*

Nombre de candidats interrogés sur cette question : 6

Moyenne : 11

Notes attribuées : 14 (2×), 12 (2×), 11, 3.

Aucun des sujets proposés ne devait surprendre les candidats qui avaient une bonne connaissance de l'œuvre et qui avaient tenu compte des consignes données dans le descriptif du programme de l'agrégation 2014 : « s'intéresser à la représentation donnée de la société féodale et de ses valeurs, au parcours du héros et à ses exploits guerriers, et accorder une attention particulière au motif central de l'œuvre : l'amour. »

Quel que fût le sujet traité, le candidat devait montrer qu'il connaissait bien la structure du roman, le déroulement de l'action (éviter de dire p. ex. que Brangäne a offert elle-même le philtre à Tristan et Isolde !), le rôle des différents personnages et leur évolution éventuelle. Il devait savoir utiliser pertinemment les concepts propres à la société courtoise (*minne, triuwe, huote, êre, mâze*, etc.) et étayer son propos de citations choisies avec pertinence et destinées à rendre plus convaincante sa démonstration. Ces citations devaient se faire en moyen haut allemand, il était inutile de les traduire en allemand moderne. Les remarques sur les procédés littéraires (rôle du

narrateur, figures de style, etc.), faites en situation et non à part, ne pouvaient que donner plus de profondeur à l'argumentation.

Remarque valable pour toute question au programme et qui a déjà été faite dans des rapports précédents : quand un sujet présente une structure binaire, par exemple « Le chevalier et l'amour », il faut s'attacher à montrer comment les deux éléments s'articulent entre eux et non pas développer d'abord une partie consacrée au statut du chevalier, puis analyser dans une autre ce qui aurait trait à l'amour. Il faut élaborer une problématique, se demander si et comment l'amour peut être un adjuvant pour le chevalier ou au contraire entraver son action, dans quelle mesure, selon quelles modalités, etc.

Sujets proposés :

Le chevalier et l'amour dans *Tristan*

L'amour et la société féodale dans *Tristan*

Les personnages féminins dans *Tristan*

Être et paraître dans *Tristan*

Question 2 : Georg Büchner, *Dantons Tod* et *Woyzeck*

Nombre de candidats interrogés sur cette question : 5

Moyenne : 8,8

Notes attribuées : 13 (2×), 11, 6, 1

Les sujets proposés invitaient explicitement les candidats à tenir compte des deux pièces. Il fallait éviter de les traiter indépendamment l'une de l'autre, autrement dit, de structurer l'exposé en deux parties, la première consacrée à *La Mort de Danton*, la seconde à *Woyzeck*. À chaque étape de la démonstration, le candidat était invité à illustrer son propos par des exemples empruntés aux deux drames, tout en tenant compte de la spécificité de chacun.

Certes, il convenait de replacer les œuvres dans leur contexte historique, mais il était maladroit de faire en guise d'introduction un exposé sur la Révolution française ou sur la vie de Büchner. Il fallait être en mesure d'indiquer en quoi Büchner reste fidèle à la trame événementielle historique et en quoi il prend ses libertés par rapport à l'Histoire et à la biographie des personnages réels.

Par ailleurs un drame ne s'analyse pas comme un poème ou un texte en prose. Il requiert la connaissance de procédés propres au genre théâtral, l'attention portée au temps mais surtout à l'espace, à travers la prise en compte des didascalies et indications scéniques.

Les pièces de Büchner comportent de nombreuses allusions au théâtre de Shakespeare et de nombreuses références bibliques que les candidats n'ont pas toujours su repérer et/ou dont ils n'ont pas su analyser la portée dans le contexte.

Quand ils étaient appropriés, la commission a apprécié les rapprochements entre les deux pièces au programme et d'autres écrits (pamphlet, lettres, etc.) de Büchner.

Sujets proposés :

Le théâtre de Büchner, un théâtre de la désillusion ? (cf. les deux pièces)

Le pouvoir (dans les deux pièces)

La mort (dans les deux pièces)

Question 3 : Le projet d'éducation esthétique de l'homme de Friedrich Schiller

Nombre de candidats interrogés sur cette question : 11

Moyenne : 7,45

Notes attribuées : 17, 15, 12 (2×), 8, 6, 4 (2×), 2, 1 (2×)

Les *Lettres sur l'éducation esthétique de l'homme*, qui figuraient au programme pour la seconde fois consécutive, ont fait l'objet, cette année, de la dissertation en langue allemande. L'invitation à réfléchir sur les *Lettres* à l'écrit, à laquelle tout candidat entendu à l'oral a, par définition, dû se plier, n'a apparemment pas modifié la moyenne des notes obtenues sur les *Lettres* en leçon française. L'époque où, au sortir de l'écrit, on refaisait les dissertations entre agrégatifs/ves semble révolue : les *Lettres* n'étaient ni plus ni moins présentes à l'esprit des candidats que l'année dernière.

Tous les candidats entendus savent inscrire les *Lettres* dans leur contexte politique, social, culturel et philosophique ; tous – sauf une candidate, manifestement en situation de « trou noir » – savent exposer la « théorie des pulsions » de Schiller. Mais, trop souvent, il s'agit là de simples connaissances, tirées de cours, de commentaires ou d'études sur les *Lettres*, – plutôt que d'un savoir, affermi et consolidé au contact de l'œuvre, prise dans son entier. Des réponses hésitantes sont alors apportées à des questions complémentaires, sans grande difficulté : Comment l'éthique s'articule-t-elle sur l'« état esthétique » ? Y a-t-il une dimension politique de l'éthique ? La « belle apparence » est-elle « apolitique » ?

Fréquenter assidument les *Lettres*, ne pas se contenter de « littérature secondaire », ni même de « pages choisies », censées épuiser l'œuvre (– seulement trois Lettres, en tout et pour tout, les

Lettres VI, XXIV et XXVII, à entendre parler certains candidats), corréler les passages d'inspiration voisine, et pourtant différents, – voilà comment les candidats devaient se préparer, de sorte à pouvoir affronter honorablement les différents sujets proposés, dont aucun n'était conçu pour « enfoncer ». Substituer de longues parties introductives sur la structure de l'œuvre, ou alors sur Schiller, victime de l'absolutisme princier mais « écœuré » par la Terreur, ne pouvait aider. Et encore moins, de reconstituer les thèmes schillériens à partir d'idées reçues et d'intuitions personnelles, p. ex. quant à une supposée « guerre de tous contre tous » dans le « Naturstaat ». – Cela étant, sur les *Lettres*, comme sur toutes les autres questions, la commission de leçon a eu le plaisir d'entendre quelques très bons voire excellents exposés.

Sujets proposés :

La dimension utopique dans les *Lettres sur l'éducation esthétique de l'homme*

Art et vie selon Schiller dans les *Lettres*

La problématique de la violence dans les *Lettres*

La société idéale selon Schiller dans les *Lettres*

Esthétique et éthique dans les *Lettres*

La variété des domaines et des formes artistiques et littéraires selon Schiller dans les *Lettres*

Les temps présents selon Schiller dans les *Lettres*

Question 4 : Wolfgang Hilbig, „Ich“

Nombre de candidats interrogés sur cette question : 13

Moyenne : 10,84

Notes attribuées : 14 (3×), 12 (4×), 11 (2×), 9, 8 (2×), 4

Le roman de Wolfgang Hilbig « Ich » a donné lieu cette année à des exposés de bonne tenue, ce dont témoigne la moyenne des notes attribuées sur cette question. L'œuvre étant au programme pour la seconde année, les candidats en avaient en règle générale une bonne connaissance et semblaient surtout être familiarisés avec les problématiques soulevées par le texte de Hilbig : la crise identitaire, le repli du moi sur lui-même, l'effacement des repères temporels, le rapport difficile à l'écriture, l'impossibilité de distinguer le travail d'écriture de l'espion de celui de l'écrivain. Il faut tout de même rappeler qu'il est inadmissible de ne pas connaître la date de conception et de publication de « Ich » d'autant que, pour certains sujets, il était important d'indiquer que le roman, paru en 1993, s'inscrivait justement dans le débat sur la collaboration

des écrivains avec la Stasi.

En dépit du bon bilan global, la commission souhaite mettre en garde contre certains travers constatés à plusieurs reprises. Manifestement par souci de bien faire et pour ne pas tomber dans la paraphrase, les candidats en oublient parfois de dire les évidences. S'il est incontestable que le seul renvoi à la Stasi ne suffit pas pour éclairer la disparition du je et la perte d'une identité stable qui sont un des motifs centraux de l'œuvre de Hilbig et en particulier de « Ich » et qui constituent un des moteurs de l'écriture, il est néanmoins indispensable, pour traiter un sujet comme « Stasi et identité », de montrer comment le roman décrit avec précision les mécanismes mis en œuvre par la Stasi pour détruire l'identité des individus.

Par ailleurs il ne faut ni hésiter à soumettre le sujet proposé à un examen critique, ni reculer devant le travail qui consiste à confronter le texte sous tous ses aspects à la question soumise à réflexion. Un sujet comme « Un roman de la 'Wende' » n'empêchait pas au contraire de chercher en quoi « Ich », au-delà de tout ce qui en fait un roman caractéristique du retour sur la fin de la RDA, est aussi un roman sur l'écriture de la modernité et la façon dont l'écrivain peut se penser lui-même. Poser légitimement que le roman « Ich » n'est pas une autobiographie ne doit pas conduire à abandonner la problématique du « geste autobiographique » après l'introduction, il faut plutôt chercher comment le roman fait apparaître ou non au niveau du texte mais aussi du paratexte une attitude, une posture autobiographique, ce qu'une candidate a d'ailleurs fait de façon fort convaincante.

Sujets proposés :

Mémoire et oubli dans le roman « Ich »

Fiction et vérité

Les femmes dans le roman « Ich »

Un roman de la « Wende »

Stasi et identité dans le roman « Ich »

Le geste autobiographique

Communiquer

Question 5 : La marche vers l'unité allemande 1815-1871

Nombre de candidats interrogés sur cette question : 8

Moyenne : 9,87

Notes attribuées : 16, 15 (2×), 12 (2×), 5, 2 (2×)

Le bilan des exposés portant sur la marche vers l'unité allemande (1815-1871) est très contrasté, le meilleur côtoie le moins bon, il y a très peu de notes moyennes. Les très mauvaises notes s'expliquent par deux défauts majeurs. La commission de leçon a d'une part sanctionné une ignorance complète des faits et concepts historiques fondamentaux touchant directement ou indirectement à la période étudiée. Ainsi, confondre de façon systématique démocrates et sociaux-démocrates revient à mélanger de fait les années 1820 et la fin des années 1860 et montre que le candidat n'a absolument pas compris la formation progressive des différents partis et ne maîtrise pas la chronologie de la période. Il est encore plus grave d'être incapable de situer la Réforme. Il s'agit là, on aimerait le croire, du bagage minimum du germaniste. D'autre part, la commission rappelle de nouveau qu'il ne faut pas réciter un cours tout prêt sur la marche vers l'unité allemande, quelle que soit la question posée. Cela conduit le candidat à aborder le sujet qui lui a été proposé pour ainsi dire par hasard, uniquement quand les événements évoqués en donnent l'occasion.

Les bons exposés au contraire se sont distingués par des connaissances de fond très solides et par la capacité des candidats à actualiser celles qui étaient pertinentes : ainsi, un exposé concernant « les questions confessionnelles et l'identité nationale » est parti de l'article 16 de la « Bundesakte » concernant l'égalité des confessions et de la Sainte Alliance.

En outre, il est important d'organiser ses connaissances de façon construite et claire, le plan chronologique est en civilisation souvent adapté mais il importe de choisir une périodisation pertinente et de mettre en valeur les évolutions concernant la ou les notions à traiter. Même s'il s'imposait souvent, le découpage consistant à choisir la révolution de 1848 comme axe n'était pas le seul possible. Ainsi, une candidate parlant de « la force et de l'impuissance des petits et moyens Etats » a dégagé fort judicieusement trois phases : 1815-1848, 1848-1866 et 1866-1871, 1866 avec l'expulsion de l'Autriche de l'espace germanique et la création de la Confédération d'Allemagne du Nord représentant une césure importante pour les petits et moyens Etats.

La période au programme est vaste et très riche en événements politiques, il ne faut pas pour autant négliger les phénomènes sociaux et économiques de long terme. Si la formation et le développement de l'Union douanière, les débuts de l'industrialisation, le phénomène du paupérisme, la naissance d'une classe ouvrière, au début très hétérogène, les crises et les phases

d'expansion économiques semblent bien connus, les candidats avaient une connaissance beaucoup plus floue de la libération des paysans qui certes a été mise en route avant 1815 mais dont la réalisation effective sera progressive et dont les répercussions sont essentielles sur le monde paysan de la première moitié du XIX^e siècle.

Sujets proposés :

« Das dritte Deutschland » : force et impuissance des petits et moyens Etats

Formes d'organisation et d'expression de l'opinion publique nationale

Questions confessionnelles et identité nationale

La place des couches populaires dans le mouvement national allemand

Option A, littérature : La poésie de langue allemande autour de 1900

Nombre de candidats interrogés sur cette question : 24

Moyenne : 8,62

Notes attribuées : 16, 14 (4×), 13 (3×), 12, 11 (3×), 10 (2×), 8 (2×), 4 (2×), 2, 1 (5×)

L'option Littérature portait pour la seconde fois consécutive sur la poésie de langue allemande autour de 1900, marquée par la succession, parfois la coexistence, de divers courants : naturalisme, impressionnisme, *Jugendstil*, décadentisme, symbolisme, néoromantisme. Comme le précisait déjà le rapport de 2013, l'intérêt de cette option, mais aussi sa difficulté, résidait précisément dans cette diversité de tendances. Quel que soit le sujet proposé, il fallait se garder absolument d'établir un simple catalogue, éviter de s'en tenir à une énumération ou une description du traitement de tel ou tel thème selon une perspective diachronique. Il était opportun de montrer que certaines conceptions esthétiques nouvelles n'étaient pas sans lien avec tel ou tel courant philosophique qui s'était développé à la fin du XIX^e ou au début du XX^e siècle : positivisme, vitalisme, « Reformbewegung ». Bon nombre de poètes ont été marqués également par l'influence de Nietzsche ou de Schopenhauer et l'on en trouve des traces dans leurs œuvres.

Les meilleures notes ont été attribuées aux candidats qui ont su judicieusement analyser et commenter les exemples qu'ils choisissaient pour illustrer le propos, exemples empruntés ou non aux trois volumes que l'édition Reclam consacre à la période concernée : *Die Wiener Moderne*, *Naturalismus* et *Impressionismus, Symbolismus, Jugendstil*. La justesse, la pertinence de leur analyse impliquait naturellement des connaissances de métrique et de stylistique, que d'autres candidats,

en revanche, semblaient ignorer, ainsi que certains procédés souvent utilisés par les artistes de l'époque, comme la synesthésie poétique.

Faut-il le rappeler ? Tout candidat tombera à l'oral, sous forme d'explication de texte ou d'exposé en langue française, sur son option. Il doit donc s'y préparer avec soin, se livrer tout au long de l'année (et non pas seulement après avoir appris qu'il était admissible) à un travail de recherche personnel, en se constituant un corpus riche et varié d'exemples appropriés : c'est le seul moyen de se familiariser en profondeur avec la question au programme et de ne pas être déconcerté par le sujet proposé le jour de l'épreuve orale.

Sujets proposés :

La nature

Une poésie du déclin ?

La mort

La quête de la nouveauté

Une poésie de l'intériorité ?

La dimension utopique

Une poésie reflet du quotidien ?

L'esthétisation de la laideur

Une poésie escapistes ?

L'engagement du poète

La dimension politique

Le temps (*Zeit*)

L'amour

Option B, civilisation : L'écologie politique en Allemagne fédérale (1949-1990)

Nombre de candidats interrogés sur cette question : 19

Moyenne : 7,73

Notes attribuées : 13 (2×), 12, 10 (3×), 9 (3×), 8 (3×), 7, 5 (2×), 4, 3 (2×), 1

L'option Civilisation était en 2014 en phase de « réédition », tout comme les deux autres options, Littérature et Linguistique.

La commission de leçon se réjouit de ce que l'erreur, courante en 2013, consistant à penser que seule la période 1967-1990 devait être étudiée avec soin, ait pu être éliminée en 2014. Trois

travers demeuraient cependant. Tout d'abord, les différents programmes des Verts de la décennie 1980-1990 n'étaient toujours pas familiers aux candidats, alors que ces programmes ont évidemment joué un rôle dans les succès et les revers nationaux des Verts au cours de cette décennie. Ensuite, les notions qui permettent de cerner l'écologisme ouest-allemand restaient floues dans l'esprit d'un grand nombre de candidats (p. ex. « protection de la nature » [Naturschutz], « protection de l'environnement » [Umweltschutz], « écologie environnementale », « écologie politique », « politique écologique », « théorie de la troisième voie »...). Enfin, la tendance était forte à vouloir ramener tel ou tel sujet précis à un récit standardisé de l'écologisme depuis sa « préhistoire », romantique et néoromantique, jusqu'à la création des Verts, puis leur déconvenue (passagère) aux élections fédérales de 1990. L'interprétation plausible de cette forme de rigidité est l'insuffisance des connaissances « en largeur », pour cause de préparation trop longtemps différée. (Cf. supra). Un sujet comme « Y a-t-il une géographie de l'écologisme ouest-allemand de 1949 à 1990 ? » pouvait certes surprendre le candidat, au moment de le découvrir, mais en principe il devait pouvoir mobiliser, en quatre heures de préparation, des connaissances sur les luttes écologiques, le mouvement des squatters, la sociologie des Verts, leurs succès régionaux... pour construire une « belle leçon ». Plus d'une occasion de « briller », ainsi offerte aux candidats de cette option, a été manquée. Même des exposés, fournis et bien construits, ont pâti quelque fois, au plan de la notation, d'erreurs retentissantes, commises au détour, et « résistantes » à l'entretien. – Par exemple : une prétendue campagne des écologistes pour l'interdiction des pots catalytiques, ou l'hypothèse fantaisiste selon laquelle les déchets nucléaires étaient une cause plausible pour le « dépérissement forestier » diagnostiqué dans les années 1980. Ces manquements variés, observables à des degrés divers sur tous les exposés entendus, expliquent un relatif tassement des notes.

Sujets proposés :

Brandt, Schmidt et Kohl face au défi écologiste.

Protection de la nature, protection de l'environnement, écologie environnementale et écologie politique en République Fédérale d'Allemagne jusqu'en 1990.

La question de la filiation nationale-socialiste dans l'écologisme ouest-allemand de 1949 à 1990.

L'exigence éthique dans l'écologisme ouest-allemand de 1949 à 1990.

Les enjeux identitaires dans l'écologisme ouest-allemand de 1949 à 1990.

Pacifisme et écologisme en République Fédérale d'Allemagne jusqu'en 1990.

Unité et diversité des Verts allemands dans la décennie 1980-1990.

La ville dans l'écologisme ouest-allemand de 1949 à 1990.

Y a-t-il une géographie de l'écologisme ouest-allemand de 1949 à 1990 ?

Ecologisme et idéologie de la « troisième voie » en République Fédérale d'Allemagne jusqu'en 1990.

Exposé en langue française

Option linguistique

Rapport présenté par Stéphanie Benoist, Anne Larrory et Michel Lefèvre

Nombre de candidats interrogés : 35

Répartition des notes :

Note sur 20

16 à 18	3
12 à 15	5
10 à 11	2
08 à 09	5
06 à 07	5
04 à 05	8
01 à 03	6
0,25	1

Note maximale : 18

Note minimale : 00,25

La session 2014 laisse, pour l'épreuve de leçon française option linguistique, une impression mitigée. Malgré quelques prestations bonnes voire excellentes, de nombreux candidats s'étaient manifestement mal préparés à cette épreuve, ne maîtrisaient pas l'exercice de la leçon et n'avaient pas suffisamment travaillé la question au programme. Celle-ci pouvait peut-être laisser croire aux candidats ayant une certaine pratique littéraire qu'elle était accessible et que l'on pouvait donc se présenter à l'épreuve sans préparation véritablement linguistique. Or, sur ce sujet comme sur les autres, il s'agissait d'acquérir, au moins lors de l'année de préparation, une technique et des méthodes d'analyse spécifiques à la linguistique.

La question au programme devant changer pour la prochaine session, le présent rapport portera essentiellement sur des problèmes de méthode d'approche de la leçon de linguistique tout

en s'appuyant sur des exemples issus des sujets et exposés de cette session. Mais le jury ne peut faire l'économie, en liminaire, de quelques remarques quant à l'exercice que constitue la leçon française en général.

Il s'agit d'un exercice oral : l'objectif n'en est pas de chercher à assoupir le jury par un débit ralenti et un ton monocorde. L'objectif n'en est pas davantage de tester les capacités auditives du jury par une élocution ne couvrant qu'avec peine le bruit ambiant.

Il s'agit d'un exercice où le candidat doit montrer qu'il sait « tenir » le temps qui lui est imparti : si, cette année, un seul candidat a dû être interrompu après avoir dépassé les 30 minutes, plusieurs exposés ont été beaucoup trop courts, entre 17 et 22 minutes.

Il s'agit enfin d'un exercice en langue française : si certains candidats germanophones ont encore des difficultés dans la maîtrise du français (genre des substantifs par exemple), bon nombre de candidats francophones devraient surveiller davantage leur niveau de langue, et éviter des expressions comme : « la comparaison I. 24 permet de s'attaquer aux personnages du film » ; « on peut décortiquer la comparaison à l'aide de la théorie de Maria Thurmair ».

Mais arrêtons ici ces remarques récurrentes d'un rapport à l'autre, et concentrons-nous sur plusieurs points méthodologiques.

1. Partir des formes

L'exposé doit s'intéresser d'abord aux formes à étudier, et non pas partir d'un contenu que les formes illustreraient. Cela commence dès le plan de l'exposé : trop de candidats ont proposé un plan axé sur le contenu, qui les conduisait ensuite à une paraphrase ou explication littéraire du texte, vaguement illustrée par des occurrences de comparaison, de métaphore ou de métonymie (par exemple sur le sujet « Nachtigall » joint à ce rapport : « I. L'identification du chant par le narrateur, II. La description du chant, III. Les effets produits par le chant sur le narrateur » ; ou, sur le sujet « Fränkische Schweiz » : « I. Transmettre son émotion à travers une description poétique des paysages de l'enfance, II. L'agriculture intensive, III. La dure réalité du travail des arboriculteurs »...).

Beaucoup de candidats ont aussi proposé une analyse quasiment linéaire, qui les conduisait à un catalogue fastidieux comprenant des répétitions (repérables à des formulations comme « ici, il y a encore une métaphore », « il y en a beaucoup dans ce texte ») et qui empêchait tout

raisonnement sur les formes. Le jury conseille aux candidats de ne structurer leur exposé selon le mouvement du texte que si l'analyse approfondie des formes les y conduit.

Le but de l'exposé n'est pas non plus de procéder à un relevé exhaustif des occurrences (ce qui pour certains textes peut être réellement fastidieux !). Partir des formes ne signifie pas se contenter de relever les phénomènes : le corps de l'exposé doit aussi contribuer à les analyser, en « démontant leur mécanisme » pour expliquer leur fonctionnement, en observant leurs différentes fonctions (syntaxique, textuelle, pragmatique,...), en analysant leur interaction, en interrogeant de manière critique les définitions proposées par les différents auteurs s'étant penchés sur la question.

2. Donner des définitions

Il va de soi que le jury attendait, dans l'introduction ou plus tard dans le corps de l'exposé, une définition non triviale des notions au programme, or les définitions étaient parfois complètement absentes. Il ne s'agissait toutefois pas simplement de réciter rapidement des définitions mal maîtrisées, que l'on est ensuite incapable de vraiment justifier ou expliciter : nous avons par exemple souvent entendu que la comparaison et la métaphore se fondaient sur le partage par deux lexèmes d'un sème commun. Or les candidats ont souvent prononcé cette définition sans bien savoir comment définir un sème et à quelle approche linguistique l'analyse sémique appartient.

Même des candidats ayant visiblement des compétences en linguistique ont cédé à la tentation de réciter des connaissances apprises autour des notions au programme, en perdant presque complètement de vue le texte qui leur était proposé. Plutôt que de « plaquer » sur le texte un cours de linguistique, il faut partir du texte et de ce qu'il offre.

Une fois les notions définies, l'analyse doit être cohérente avec ces définitions : nous avons par exemple trop souvent constaté que la définition – essentiellement morpho-syntaxique – de la comparaison donnée en introduction était plus restrictive que les formes mentionnées dans le corps de l'exposé : les occurrences citées auraient logiquement dû être exclues par le candidat, même s'il était parfaitement licite de les envisager dans l'absolu.

Le jury n'ayant aucun *a priori* théorique quant aux approches des trois notions au programme, il peut être intéressant d'envisager plusieurs conceptions d'une notion en fonction des besoins de l'analyse, mais cela doit toujours se faire de manière explicite et justifiée.

3. Montrer le fonctionnement des formes

Un bon exposé se reconnaît en ce qu'il met en œuvre des méthodes d'analyse proprement linguistiques, qu'il différencie les niveaux d'analyse (sur ce sujet par exemple, le jury aurait souhaité entendre des analyses syntaxiques, mais très rares ont été les candidats à s'être intéressés à cet aspect de la question) et, si possible, qu'il propose des « manipulations » en maniant les « tests » classiques en analyse linguistique. L'objectif est de parvenir à un raisonnement linguistique qui soit une démonstration à partir des données du texte.

L'analyse précise des formes est sans doute le point essentiel sur lequel achoppent le plus de candidats, car c'est là que se manifestent avec le plus d'évidence leurs lacunes. Nous avons ainsi relevé un manque de rigueur dans l'emploi de certains termes (par exemple « actualisation », « grammaticalisé », « lexicalisé »), des difficultés à distinguer le niveau du signe et celui de la référence, une incapacité fréquente à analyser certaines formes centrales pour la question (*als* + V1, valeur de certains génitifs adnominaux, analyse des adjectifs dérivés en *-lich*, *-ig*, *-haft*) : les lacunes portent aussi bien sur la terminologie linguistique fondamentale que sur la pratique de l'analyse grammaticale. Ces deux points doivent faire l'objet de la plus grande attention de la part des candidats pendant l'année de préparation – et si possible avant !

4. Eviter les affirmations naïves

On se méfiera de certaines affirmations trop rapides, non réfléchies ou naïves, par exemple en ce qui concerne « l'intention communicative » du texte. Nous avons ainsi entendu plusieurs fois ces propos liminaires : « c'est un texte littéraire donc il a une intention esthétique... », « c'est un article de presse, donc il vise à convaincre » : toutes affirmations rapides qui nécessitent d'être précisées et démontrées dans le corps de l'exposé.

En résumé, la leçon orale de linguistique doit être un exposé de linguistique ! Le candidat doit montrer sa capacité :

- à situer sa réflexion au niveau des formes,

- à proposer un raisonnement original et approprié au texte, c'est-à-dire qui ne soit pas la récitation d'un cours,
- à raisonner à partir d'un texte particulier, de ses conditions d'énonciation, de son intention communicative,
- à étayer sa réflexion par des analyses d'occurrences précises et fines.

Cela ne peut pas s'improviser, mais l'objectif est loin d'être insurmontable quand on se prépare consciencieusement à l'épreuve tout au long de l'année...

Nous joignons à ce rapport trois exemples de textes proposés à la leçon pour la session 2014.

Exemple 1.

Agrégation externe d'allemand
Session 2014
Exposé de linguistique en français
Code sujet : Nachtigall-73-12-02
Préparation : 4 heures
Documents autorisés : les « usuels »
Epreuve : 30' + 10'

Vous étudierez la comparaison, la métaphore et la métonymie dans le texte suivant :

Bei der ersten knappen Flötenphrase war es mir schon klar: dies war keine Amsel und keine Meise. Diese Stimme gehörte nicht einem der Singvögel, die sonst in dieser Stadt umherflatterten, Spatzen gab es erstaunlich wenige, dafür aber dicke Tauben, Krähen und Elstern, das Großgeflügel trug wahrscheinlich seinen Anteil Schuld am Verschwinden der kleinen. Dieser Flötenton aber war etwas ganz anderes als das Piepsen, das sonst aus einem Vogelkörperchen dringt. Es ließ mich aufhorchen, so wie das Parkett die Ohren spitzt, wenn in einer Oper die Diva ihre ersten Töne hinter der Kulisse singt, gedämpft und fern, und doch weiß jeder: Das ist sie – jetzt geht's los. Was da aber vor meinem Fenster hinter den Kaskaden herabstürzender Blätter nun losgehen sollte, dies hielt mich mindestens ebenso im Bann wie der Gesang der Operngöttin ihren Verehrer. Der weiß ja, was er erwarten darf, und hofft nur, dass sie so schön singen wird wie auf ihrer besten Aufnahme, die er auswendig kennt. Ich hingegen war unvorbereitet, oder besser, es gab in mir nur eine Vorstellung aus der Literatur, eine von Lyrik gezüchtete Phantasie ohne größeren Wirklichkeitsgehalt als der Vogel Phönix – und doch, sie genügte, denn sie beschwor tatsächlich etwas Außerordentliches. Und so wusste ich, während die

Dämmerung sich von der Hinterwand des Zimmers allmählich im Raum ausbreitete und das Laub draußen nur noch für sich selbst leuchtete: Das ist eine Nachtigall.

Sie hat einen Alt, dachte ich, wie man über eine Sängerin spricht. Und wirklich war dies Flöten nicht mit der Hervorbringung eines Musikinstruments aus Holz oder Silber vergleichbar, obwohl es so rein klang, so ungemischt und schlackenlos, wie man das mit einer Mechanik, einem Apparat verbindet. Aber man hat gewissen Sängerinnen nicht umsonst den Ruhmesnamen einer Nachtigall verliehen, das bestätigte sich jetzt. Eine bestimmte äußerst künstliche und kunstvolle Gesangstechnik des neunzehnten Jahrhunderts, inzwischen gänzlich aus den Opernhäusern verschwunden, zum letzten Mal vielleicht von Amelita Galli-Curci beherrscht, war ohne Zweifel vom Nachtigallengesang inspiriert. Töne, von denen man nicht glauben kann, dass sie von menschlichen Lippen, Zungen, Zähnen, Gaumen und Kehlen gebildet werden, sondern die als glattgeschliffene, zarte Körper im Menschenleib wohnen und ihn zuweilen wie ein Schwarm silberner Fische mit dem Atem zu verlassen scheinen, während die Sängerin selbst in verzauberter Unbeweglichkeit dies tönende Wunder bestaunt. Jetzt erst eröffnete sich mir in ganzer Fülle das Wort „Gurgel“. Die Nachtigall war ganz Gurgel, und aus dieser Gurgel sprudelte es und schluchzte es, gurrte und jubelte es in kühnen Läufen, die zu Koloraturen wurden und in sattem Schnarren wie aus dem Innern einer feuervergoldeten Pendule endeten. Der Name, der den Gesang am genauesten erfasste, war ihr französischer: Rossignol, ein rollendes R wie aus ihrer Kehle, die köstliche Tiefe des Alt und der kapriolierende Aufstieg der Phrase in die Lüfte, alles war in den drei Silben eingefangen.

Die ganze Straße lag in jenem tiefen Schweigen, wie es in manchen Augenblicken nur in Großstadtstraßen möglich ist, die unversehens erscheinen können, als habe eine Katastrophe sie entvölkert. Herrschte dies Schweigen nur, damit die Kraft der Nachtigall sich ungestört entfalte? Ihr Gesang war eine Demonstration dieser Kraft. Zuerst bewunderte ich die goldene Tiefe der Töne, aber dann kam eine kurze Stille, eine Atempause, die eine noch kräftigere Salve vorbereitete. Ein müheloses Schmettern und Triumphieren lag jetzt in ihrem Gesang, ich meinte den Willen zu spüren, durch Unermüdlichkeit und sich immer weiter steigende Anläufe zu verblüffen. Ihr Gesang wurde zu einem Ausdruck der Unbesiegbarkeit. Das war kein Lockgesang. Die Nachtigall bedurfte keines weiteren Wesens, sie piff nicht listig oder verzweifelt, um auf sich aufmerksam zu machen, sie sang, wie ein Stern strahlt in der kosmischen leeren Nacht.

Martin Mosebach, *Was davor geschah*, Roman, dtv, 2012.

Exemple 2.

Agrégation externe d'allemand
Session 2014
Exposé de linguistique en français
Code sujet : Just-64-09-01
Préparation : 4 heures
Documents autorisés : les « usuels »
Epreuve : 30' + 10'

Vous étudierez la comparaison, la métaphore et la métonymie dans le texte suivant :

Fränkische Schweiz:
Tanz in den Frühling.

Den Namen des Berges mochte ich als Kind nicht: „Walberla“, betont auf der ersten Silbe, gleich zweimal mit dem gelutschten fränkischen I – das klang irgendwie lächerlich. Aber ein schöner, kantiger Brocken war er, dieser allein stehende Tafelberg mit einer Delle am Südrand der Fränkischen Schweiz, Ziel ungezählter Landpartien von uns Erlangern und den benachbarten Nürnbergern. „Das Walberla ist unser Fujiyama / jeder muss in seinem Leben einmal hinauf / aber der Schnee fehlt im Sommer / der Schnee“, lautet ein liebevolles Dialekt-Haiku des Nürnberger Autors Fitzgerald Kusz. Im Frühjahr allerdings gab es rund ums Walberla, an seinen Hängen, in den umgebenden Tallagen, sehr wohl eine Art Schnee. Wenn sich die Myriaden von Kirschgärten, die diese Landschaft prägen, in bräutliches Weiß warfen, wenn die Baumblüte das Land zauberisch verschleierte.

Da will ich wieder einmal hin, in mein Kinderland, wenn die Blütenblätter ihre zarten Aromen verströmen und durch die Luft fliegen wie Flocken, wenn die Kirschenhaine und

Streuobstwiesen aussehen wie ganze Ballett-Compagnien, kaum noch erdverhaftet, schwebend, schwerelos und duftig. Lange war ich nicht dort, und ganz unbesorgt bin ich nicht, die Idyllen meiner frühen Jahre noch auffinden zu können. Denn die Region ums Walberla [...] ist eines der größten Anbaugelände für Süßkirschen in Europa, was einen gewichtigen agrarischen Wirtschaftsfaktor darstellt. Gibt es die schönen Streuobsthänge überhaupt noch, mit ihren knorzigen Solitären, den Hochstämmen, die angeblich kaum noch rentabel sind? Oder sieht es in der Fränkischen Schweiz mittlerweile aus wie am Bodensee, wo die Tafelobst-Monokulturen die Hügel endlos mit penibel aufgereihten Niederstamm- oder Spindelbäumchen überziehen?

Groß ist dann die Erleichterung, wenn man sich vom Erlanger Hinterland über Effeltrich und Kunreuth auf die Fränkische Schweiz zuwindet und langsam in die Kirschenregion eintaucht: Nein, diese blühende Lenzlandschaft ist nicht im Dienst des gewerblichen Anbaus und der Konkurrenzfähigkeit unkenntlich geworden. Die fränkischen Kirschgärten, bedichtet von Hans Magnus Enzensberger und Günter Eich, haben noch ihre unverwechselbare Anmut. Da ist wieder jenes tänzerische Auf und Ab der schwingenden Streuobstwiesen, da stehen sie noch in lockeren Hainen beieinander, richtige Bäume mit ihren schneeweißen Blütenkronen, sind einzeln an die Hänge getupft wie Wattebäusche. Zwischendrin erspäht man hin und wieder auch die pingeligen Niederstammplantagen, aber sie bestimmen nicht die Szenerie. Zu kleinräumig ist diese gemuldete Landschaft mit ihrem wechselhaften Relief aus Senken und Höhenlagen, zu versprenkelt sind die Baumgärten der etwa 3000 Obstbauern des Landkreises Forchheim, dass eine eintönige Monokulturflur hätte entstehen können. Lange bleibt man auf dem Hotelbalkon im hoch gelegenen Dörfchen Regensberg sitzen – unter sich am Steilhang ein vielfältig nuanciertes Baumkronenmeer: kalkweiß und weit offen die frühen Kirschensorten, deren Blüten bald abfallen werden, zart weißgrün die noch halb geschlossenen Knospen später tragender Bäume, dazwischen filigrane Schlehengespinnste und das erste Blassrosa der Apfelblüte. Und dahinter, jenseits des Kirchleins von Weingarts, ein Breitwandpanorama des fränkischen Landes, bis in den Steigerwald hinüber.

Anderntags sitzt man dann bei Annemarie und Hans Polster in ihrer Hetzelsdorfer Wohnküche, Obstbauern seit Generationen. „Die, wo die Streuobstwiesen so schön finden, die müssen da ja nicht arbeiten“, sagt Annemarie Polster.“ [...] Nur wenige davon haben sie behalten. Sie sind heilfroh über die modernen Plantagenanlagen in ihren Kirschfluren. Die aufgereihten Niederstämme lassen sich gefahrlos vom Boden aus abpflücken, das Schneiden und Spritzen ist müheloser, und die Ernte geht rasant: Statt acht Kilo pro Stunde vom alten Hochstamm "reißt" man im Intensivanbau das Doppelte an Früchten. Und die Zwergbäumchen tragen das von der

Kundschaft als Tafelobst ausschließlich Erwünschte: knackfeste Sorten vom "Kaliber 28 plus", dicker als 28 Millimeter, Geschmack eher nebensächlich.

Aber trotz aller Innovation: Kordia, Burlat oder Regina bleiben kapriziöse Diven. „Jedes Jahr die gleiche Angstpartie“, seufzt Hans Polster. Die Sorge vor den Spätfrösten, vor zu kühlem Wetter überhaupt während der Blüte, denn dann fliegen die bestäubenden Bienen nicht.

Renate Just

DIE ZEIT N° 18/2014 4. Mai 2014

Exemple 3.

Agrégation externe d'allemand
Session 2014
Exposé de linguistique en français
Code sujet : Apple and co-73-12-XX
Préparation : 4 heures
Documents autorisés : les « usuels »
Epreuve : 30' + 10'

Vous étudierez la comparaison, la métaphore et la métonymie dans le texte suivant :

APPLE, GOOGLE UND CO.

Genug Geld für eine Marskolonie

Technologiekonzerne wie Apple und Google haben zig Milliarden auf der hohen Kante. Nur was fangen sie damit an? Die Strategien könnten unterschiedlicher nicht sein.

Von Thorsten Schröder, New York

Gerade hat Google wieder zugeschlagen. Das jüngste Opfer: Titan Aerospace, ein Drohnenhersteller aus New Mexico, an dem auch Facebook Interesse gehabt haben soll. An Drohnen scheint Google bei der Übernahme aber gar nicht zu denken. Atmosphärische Satelliten könnten Millionen von Menschen Zugang zum Internet bringen und dabei helfen, Probleme wie Entforstung zu bekämpfen, heißt es vom Unternehmen. Auch wenn es noch früh sei: "Titan

Aerospace und Google teilen einen großen Optimismus über das Potenzial von Technologien, die die Welt verbessern können."

Den Optimismus kann Google sich leisten. Der Konzern aus dem kalifornischen Mountain View sitzt derzeit auf Cash-Reserven von 59 Milliarden Dollar – und befindet sich damit in der Branche in bester Gesellschaft. Die US-Unternehmen außerhalb der Finanzindustrie haben insgesamt Gelder in Höhe von 1,64 Billionen Dollar angehäuft. Seit 2006 haben sich die Beträge damit nahezu verdoppelt. Vier der fünf Spitzenreiter kommen laut einem Bericht der Ratingagentur Moody's aus der Tech-Branche, darunter neben Google Namen wie Apple, Microsoft und Cisco. Zusammen kommen die vier Konzerne auf Reserven in Höhe von 345 Milliarden Dollar.

Die Ursachen sind vielschichtig: "Die Firmen halten lieber Bargeld, um flexibel zu sein und zuschlagen zu können, wenn sich eine Gelegenheit ergibt", sagt Kevin Dede vom Investmentberater HC Wainwright in New York. Hohe Geldreserven würden im schnelllebigen Tech-Geschäft aber auch vor schwer kalkulierbaren Schwankungen absichern. Bleibt das nächste große Gadget eine Weile aus, können die Konzernchefs die Finanzpolster gebrauchen.

Gewinne werden im Ausland geparkt

Viele Unternehmen parken die Gewinne zudem seit Jahren im Ausland, um Steuern zu vermeiden, die sie in den USA bei der Rückführung der Gelder zahlen müssten. Seit Jahren trommeln sie in Washington für eine Steuerreform, um die festgefrorenen Milliarden ohne allzu große Verluste endlich auch auf dem Heimatmarkt nutzen zu können. Apple, Google, Microsoft und Cisco horten derzeit rund 250 Milliarden Dollar jenseits des Atlantiks.

Der iPhone-Hersteller allein sitzt im In- und Ausland auf 156 Milliarden Dollar – das sind zehn Prozent der Geldreserven aller amerikanischen Unternehmen. Legte man das in 1-Dollar-Scheinen aneinander, veranschaulichte es die *New York Times*, käme man auf mehr als 1.630 Quadratkilometer. Vor zehn Jahren, lange vor iPhone und iPad, waren es gerade mal 5,5 Milliarden. Apple könne, scherzte das Blatt, mit den derzeitigen Reserven bequem die erste Marskolonie finanzieren. Als realistischere Alternative erscheine aber wohl die Übernahme des hippen Elektroautoherstellers Tesla Motors oder des Mobilfunkanbieters T-Mobile US.

Doch der Konzern scheint an keiner der Optionen interessiert. Übernahmen von mehr als einer Milliarde Dollar sucht man in der Geschichte des kalifornischen iPhone-Herstellers vergeblich.

[...1]

"Apple hat Probleme zu entscheiden, was sie als nächstes tun wollen", glaubt Enderle. Der Konzern beschränkt sich deshalb auf kleine strategische Zukäufe, mit denen er sich zwar Know-how für seine Produkte sichert, die aber das bestehende Gefüge nicht allzu sehr erschüttern.[...2] Meist sind die Übernahmen so klein, dass Apple sie überhaupt nicht an die Börsenaufsicht melden muss. Tim Cook machte im Interview mit dem *Wall Street Journal* klar, dass er auch weiterhin an größeren Firmen kein Interesse habe. Das Geld brenne ihnen schließlich kein Loch in die Tasche, so der Apple-Chef im Februar trocken.

Ganz anders Google. Der Internetkonzern, der sich längst nicht mehr auf die Suche im Netz beschränkt, ist schnell darin, eingenommene Milliarden wieder auszugeben. In den vergangenen zwei Jahren allein gab Google 17 Milliarden Dollar für Übernahmen aus, mehr als Apple, Microsoft, Amazon und Yahoo zusammen. Zu den erfolgreicherer Zukäufen gehörten das Videoportal YouTube und das Betriebssystem Android. Erst vor wenigen Wochen kaufte der Konzern für 3,2 Milliarden Nest, einen Hersteller von intelligenten Thermostaten und Rauchmeldern.

Nach *Zeitonline*, 16. 04. 2014